



Longueau

Plan Local d'Urbanisme

Annexe : Obligations diverses



Direction Départementale
des Territoires et de la Mer 80

6 / MAR. 2012

ARRIVÉE

PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

Direction régionale
des affaires culturelles

Affaire suivie par :
Valérie Burban-Col

Tél : 03 22 97 33 45
Fax : 03 22 97 33 47

Amiens le 01 mars 2012

Le conservateur régional de l'archéologie

à

DDTM
Bureau de la Planification des Territoires
Centre Administratif Départemental
1, boulevard du Port
80026 Amiens cedex 1

**Objet : Elaboration du PLU de la commune de Longueau
prise en compte du Patrimoine archéologique.**

PJ : arrêté du préfet de région sur les modalités de saisine du 23 février 2012

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les éléments de réponses concernant la prise en compte du patrimoine archéologique dans le cadre de l'élaboration du PLU de la commune de Longueau.

Il est nécessaire de faire mention dans :

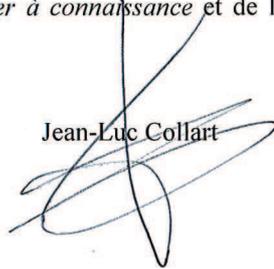
A) Les éléments supra communaux :

- 1) du Code du Patrimoine et de son Livre V relatif à l'archéologie notamment les articles 523-4 et 523-5.,
- 2) l'existence d'une redevance d'archéologie préventive instaurée par l'article L524-2 du Code du Patrimoine,
- 3) La loi 2009-179 du 17 février 2009 pour l'accélération des programmes de construction et d'investissement publics et privés et notamment son article 8.VI relatif à l'augmentation de la redevance d'archéologie préventive,
- 4) L'article L531-14 du Code du Patrimoine relatif à l'obligation de déclaration immédiate en cas de découverte fortuite faite au cours de travaux
- 5) Les articles du code de l'urbanisme relatifs à l'archéologie.

B) Les éléments propres à la commune :

- 1) L'existence de l'arrêté du préfet n° **2011 - 576** du 23 février 2012 relatif au zonage archéologique de la commune Longueau.
- 2) La nécessité de le mentionner dans le *Porter à connaissance* et de l'intégrer au *Règlement* (texte, inventaire et carte).

Jean-Luc Collart





PREFET DE LA RÉGION PICARDIE

Le Préfet de la Région Picardie
Préfet de la Somme
Officier de la Légion d'Honneur
Officier dans l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, notamment ses articles R.522-4 et R.522-5 prévoyant la possibilité de définir, dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique nationale, des zones de présomption de prescriptions archéologiques, préalablement à la réalisation de projets d'aménagement affectant le sous-sol,

VU le code de l'urbanisme, notamment ses articles R.121-2 relatif au porter à la connaissance des informations dont dispose l'Etat notamment en matière d'inventaire du patrimoine culturel, et R.442-3-1 relatif à la déclaration préalable de travaux,

VU le code du patrimoine, et notamment ses articles R.522-3 et R.522-4 précisant les conditions de communication des éléments généraux de connaissance et de localisation du patrimoine archéologique aux autorités administratives chargées de l'élaboration des documents d'urbanisme ou de l'instruction des demandes d'autorisation de travaux susceptibles d'affecter le patrimoine archéologique,

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique en date des 19, 20 et 21 septembre 2011 sur le zonage archéologique objet du présent arrêté,

CONSIDERANT que l'évolution de la législation et de la réglementation en matière d'archéologie préventive nécessite de mettre à jour les précédentes dispositions régionales relatives à la transmission des dossiers de demandes d'aménagement, notamment les arrêtés fixant les seuils et surfaces de saisine du préfet de région,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Les zones définies dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique nationale sur la commune de Longueau (Somme) sont indiquées sur la liste en annexe du présent arrêté et délimitées sur le plan en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Les projets d'aménagement entrant dans le champ de l'article R.523-4 du code du patrimoine doivent faire l'objet d'une saisine du préfet de région (Direction régionale des affaires culturelles – service régional de l'archéologie – 5, rue Henri Daussy 80044 Amiens cedex 1) au-dessus des seuils d'emprise au sol des travaux indiqués en légende du plan annexé au présent arrêté.

ARTICLE 3 : En application de l'article R.522-4 du code du patrimoine, le zonage archéologique de la commune de Longueau (plan et liste, annexés au présent arrêté) sera transmis au maire par le préfet de département, dans le cadre de la procédure du porter à la connaissance, afin d'être joint au Plan Local d'Urbanisme de la commune.

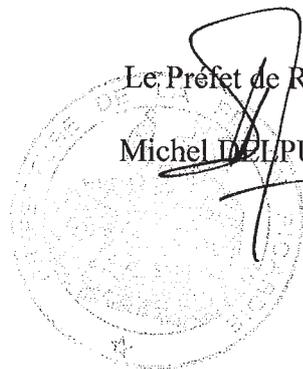
ARTICLE 4 : En application de l'article R.523-6 du code du patrimoine susvisé, le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département de la Somme. Une copie de l'arrêté sera adressée par le Préfet de département au maire de la commune de Longueau.

Fait à Amiens, le

23 FEV. 2012

Le Préfet de Région

Michel DELPUECH



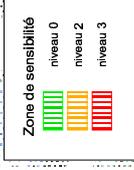
Annexe : liste des zones archéologiques

Éléments généraux de connaissance et de localisation du patrimoine archéologique Commune de Longueau (80)

Carte accompagnant un arrêté portant sur le zonage archéologique de la commune

Zones de présomption de prescriptions archéologiques (articles L522-5 du code du patrimoine)

Éléments généraux de connaissance et de localisation du patrimoine archéologique (art. R 522-3 et R522-4)

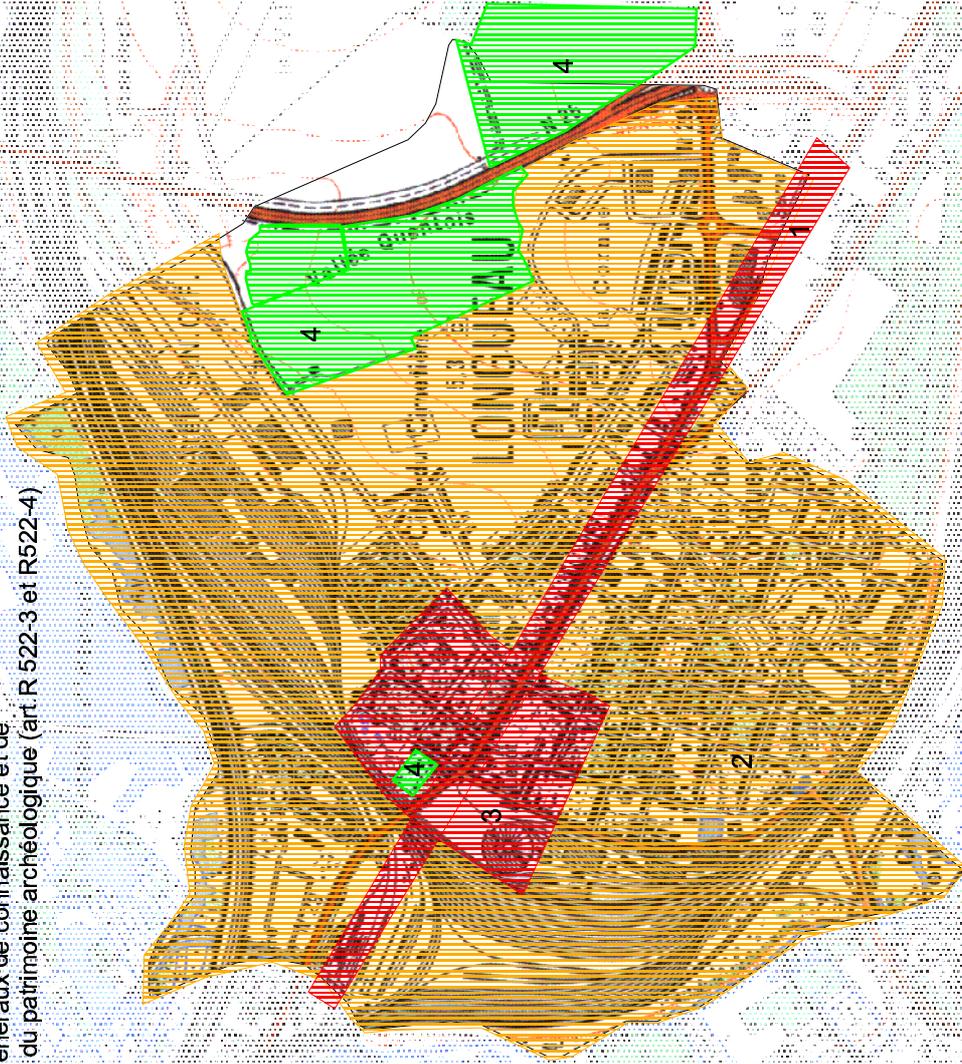


Niveau 0 : Zone de non présomption de prescriptions archéologiques : absence ou disparition certaines de vestiges archéologiques; les projets d'aménagement sur cette zone ne sont pas susceptibles de faire l'objet de prescriptions archéologiques.

Niveau 1 : Zone (non hachurée) où les projets d'aménagements entrant dans le champ des articles R 523-4 et R 523-5 du code du patrimoine et avec emprise au sol supérieure à 5000 m2 doivent être transmis au préfet de région (service régional de l'archéologie)

Niveau 2 : Zone où les projets d'aménagements entrant dans le champ des articles R 523-4 et R 523-5 du code du patrimoine et avec emprise au sol supérieure à 2000 m2 doivent être transmis au préfet de région (service régional de l'archéologie)

Niveau 3 : Zone où les projets d'aménagements entrant dans le champ des articles R 523-4 et R 523-5 du code du patrimoine et entraînant un impact au sol doivent être transmis au préfet de région (service régional de l'archéologie)



0 0.7 Kilomètres

SRA Picardie - cellule carte archéologique - juin 2011
fond de plan IGN - quadrillage kilométrique Lambert II étendu

Amiens, le 5 avril 2012

le Chef du service à :

D.D.T.M.

Service CTUR / BPT

A l'attention de Monsieur Mathieu CASTEL

Centre Administratif Départemental

1, boulevard du Port

80 026 AMIENS Cedex 1

affaire suivie par Christian Douale et Arnaud Evain
arnaud.evain@culture.gouv.fr
poste 03.22.22.25.17
chronos arrivées
références CD/AE/054/2012
Longueau_PLU_PAC_05avr12
vos réf. 2012-015

Objet : Élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de LONGUEAU
Porter à connaissance

Par courrier du 30 janvier 2012 vous me demandez d'indiquer les éléments à porter à la connaissance pour l'élaboration du PLU de la commune de LONGUEAU.

Servitudes de protection des monuments historiques (loi du 31 décembre 1913)

En ce qui concerne les servitudes de protection des monuments historiques, le service tient à souligner que l'aire de protection de 500 mètres de rayon ne doit pas avoir pour origine le centre du monument protégé, mais ses limites extérieures.

➤ Monuments historiques situés sur le territoire communal et dans le périmètre du PLU

• **La rotonde ferroviaire**, inscrite au titre des Monuments Historiques, par arrêté en date du 28/03/2003.

• **La cité jardin dite du Château Tourtier**, inscrite au titre des Monuments Historiques, par arrêté en date du 11/07/2008.

➤ Monuments historiques situés sur une commune voisine dont les abords se trouvent en partie sur la commune

Aucun

5 rue Henri Daussy
80000 AMIENS

tél : 03 22 22 25 10
fax : 03 22 22 25 11

ouverture
lundi-mardi-jeudi-vendredi
de 9h à 12h – de 13h30 à 17h

STAP de la Somme - 1/4

Servitudes de protection des sites et monuments naturels (loi du 2 mai 1930)

Aucune

Servitudes de protection du patrimoine architectural et urbain (loi du 7 janvier 1983)

Aucune

Patrimoine non Protégé

Par ailleurs, au regard de la sensibilité patrimoniale et paysagère de la commune, le service demande l'application de l'article L. 123-1-5 7° du Code de l'urbanisme qui stipule que le PLU peut « identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection».

Préconisations d'ordre général

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme doit privilégier un urbanisme de qualité dans un souci de développement maîtrisé. Conformément à l'article L. 121-1 du Code de l'urbanisme, le PLU détermine les conditions permettant d'assurer l'équilibre entre :

- le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation des centres urbains et ruraux et la mise en valeur des entrées de ville d'une part,
- l'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces agricoles et forestiers, la protection des sites, des milieux et paysages naturels d'autre part,
- et enfin la sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquables.

Ainsi, la révision du PLU ne doit pas se limiter à une réflexion sur l'extension des parties urbanisées. Au contraire, le projet communal doit s'attacher à l'ensemble de la commune, notamment les parties déjà urbanisées qui doivent être restructurées, densifiées, mises en valeur ou préservées, ainsi que les secteurs naturels à mettre en valeur.

Le **rapport de présentation** du PLU ne comportera pas uniquement une description du paysage mais une véritable analyse des différentes entités paysagères, du rapport qu'elles entretiennent, des éléments à préserver ou mettre en valeur, des éventuelles dégradations constatées, de la perception lointaine et rapprochée des secteurs bâtis, etc. Cette analyse s'appuiera sur des coupes transversales à une échelle suffisante et définira les bases du projet paysager du PLU.

De la même manière, le rapport de présentation du PLU ne comportera pas uniquement une description du bâti, mais inclura une analyse détaillée de la trame viaire de la commune, des différentes typologies du bâti et des espaces publics, du découpage parcellaire, du mode d'implantation et de la volumétrie du bâti, des vues sur les monuments, de la topographie des secteurs bâtis, des limites entre secteur urbain et espace naturel, du traitement paysager de l'espace public, du traitement des entrées du bourg, etc. Des documents graphiques permettront la bonne compréhension de cette analyse. Celle-ci alimentera le projet urbain et ses déclinaisons dans le zonage, les orientations d'aménagement et de programmation et le règlement.

Il comportera également une estimation des surfaces constructibles restantes dans les zones déjà urbanisées : cette analyse des dents creuses permettra d'éviter l'ouverture à l'urbanisation en excès de nouvelles zones qui serait en contradiction avec l'objectif d'économie des sols de la loi SRU et de la loi portant engagement national pour l'environnement. Dans ce même objectif de lutte contre l'étalement urbain, le rapport de présentation comprendra une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Conformément à l'article L.123-1-2, le **Projet d'aménagement et de développement durables** définit les orientations générales des politiques d'aménagement , d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en état des continuités écologiques. Il fixe des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Pour privilégier un urbanisme de qualité dans un souci de développement maîtrisé et pour remplir les objectifs d'aménagement durable du territoire fixés par l'article L. 121-1 du Code de

l'urbanisme, des **Orientations d'aménagement et de programmation** doivent être fournies, s'appuyant sur les analyses sus-citées ; elles concerneront non seulement tous les quartiers où se développera une nouvelle urbanisation, notamment ceux en abords de monuments historiques, mais aussi les secteurs où l'enjeu paysager ou urbain est fort, y compris ceux à restructurer, réhabiliter ou mettre en valeur. Conformément aux articles R. 123-1, R. 123-9, R. 123-11 et R. 123-12 4° du Code de l'urbanisme, ces orientations seront assorties de documents graphiques, en particulier d'un plan montrant l'implantation des constructions ainsi que d'un « plan de masse coté à trois dimensions définissant des règles spéciales ». Ceci permettra de garantir la qualité de l'insertion des nouveaux quartiers dans le tissu existant et dans le paysage.

Elles pourront comporter un échancier prévisionnel de l'ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser, et préciser les principales caractéristiques des voies et espaces publics des nouveaux quartiers.

Afin d'éviter la mise en place d'opérations autonomes sur le territoire communal et pour redonner du lien avec celles déjà existantes, toutes les nouvelles opérations devront tendre à un renforcement de la densité bâtie qui dépendra du contexte urbain considéré. Des densités de l'ordre de 80 à 100 logements/ha pourront servir de référence pour un centre-ville, 50 à 60 logements/ha, pour un centre-bourg ou un cœur d'opération, 20 à 30 logements/ha, pour une extension urbaine à dominante de logements individuels. Par conséquent, ces nouvelles opérations devront favoriser une mixité des morphologies urbaines – diversité, formes et volumes bâtis comprenant collectif, habitat individuel groupé et individuel pur – pour limiter l'emprise au sol, l'objectif étant de favoriser un développement plus compact et de réduire l'étalement urbain. Dans cette perspective, chaque secteur ouvert à l'urbanisation fera l'objet d'une opération d'aménagement d'ensemble afin de garantir sa cohérence et la bonne intégration des différents éléments qui la composent avec le tissu existant.

Le **règlement** établi pour le zonage et plus particulièrement les articles 6 et 7 devra être justifié par l'analyse de l'existant et le projet de développement durable. Ainsi, l'implantation d'une construction par rapport à l'espace public et aux limites séparatives devra respecter le tissu urbain existant. Par conséquent, un retrait par rapport aux limites ne doit être la règle dans aucune zone, mais éventuellement une exception motivée.

Dans le cadre de l'article 11, il conviendra de préciser que, dans un souci de conservation de la qualité du bâti, les constructions anciennes seront restaurées avec les matériaux d'origine. La possibilité de concevoir une architecture contemporaine, sous réserve que celle-ci s'intègre harmonieusement avec l'environnement existant, devra être prévue dans le règlement. Ainsi, les bâtiments d'architecture contemporaine pourront ne pas répondre à l'intégralité des règles de l'article 11. Par ailleurs, le choix retenu pour les matériaux de construction ne se limitera pas nécessairement aux matériaux traditionnels.

Par ailleurs, pour préserver les secteurs d'intérêt patrimonial, architectural et paysager, l'article 12 de la loi portant engagement national pour l'environnement ouvre la possibilité, de définir, en accord avec l'architecte des Bâtiments de France, des périmètres dans lesquels il n'est pas obligatoire d'accepter tous les projets d'installation de matériaux renouvelables ou de dispositifs favorisant la production d'énergie renouvelable (isolation par l'extérieur, panneaux thermiques et photovoltaïques, etc). En dehors de ces périmètres et des périmètres de protection des monuments historiques, seules des prescriptions visant à améliorer l'insertion architecturale du projet dans le bâti existant ou dans le milieu environnant pourront être émises. Il est vivement recommandé de mettre en place ces périmètres.

Préconisations d'ordre local

- La commune veillera à l'identité et à la préservation de la Somme et de ses abords par la mise en place d'une "aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine" (AVAP).
- Le zonage et la constructibilité sur les emprises ferroviaires devra faire l'objet d'une étude approfondie. Les abords immédiats de la rotonde protégée Monument Historique doivent rester vierges de toute construction.

- D'une manière générale, le patrimoine ferroviaire et les cités-jardins doivent faire l'objet d'une analyse précise aboutissant à des règles spécifiques en vue de leur préservation et, notamment, la conservation de leur unité d'ensemble.

Association

Je vous informe que le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine demande à être associé à la procédure d'élaboration du document d'urbanisme pour tous les thèmes portant sur l'urbanisme, le patrimoine bâti, l'architecture, les paysages et plus particulièrement aux réunions de présentation du diagnostic, du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, ainsi qu'aux réunions concernant le zonage et le règlement.

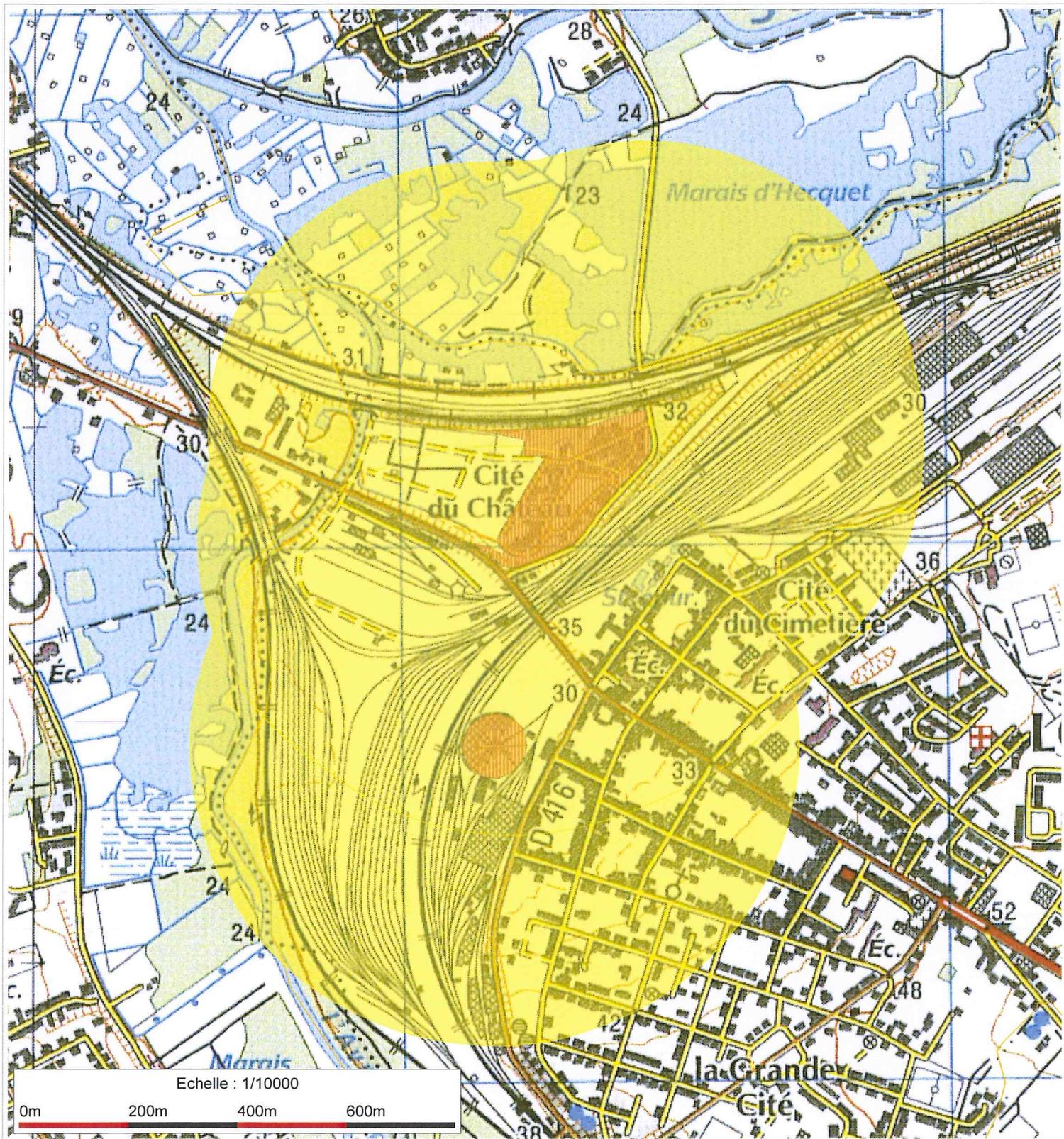
Christian DOUALE

**Chef du service
Architecte Urbaniste de l'État**



P.J. : Plan de servitude MH

Copies : Dossier - chrono



Projet : **LONGUEAU : Plan de servitude de protection des abords des Monuments Historiques**
Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Somme
5, rue Henri Daussy
80044 AMIENS Cedex 1, le 30/03/2012

07/02/2012 - PAC PLU de la commune de Longueau

Unité 1 : Mission Sécurité Routière

- **Fiche de circonstance sur 5 ans + carte localisation**☒
 - **Liste des principales routes sur le territoire** :..... ☒

RD 934

RD:935

RD 1029

RN 25 (Rocade)

Unité 2 : Mission Sécurité Routière - Réglementation

- **Trafic sur le territoire de la commune** : ☒

RD 934 : 4462 dont 2% pl(TMJA)

- **Types de routes sur le territoire de la commune (RGC*, TE, TMD, etc...)** : ☒

RD 934: RGC/TE/TMD

RD 935: RGC/TE/TMD

RD 1029: RGC /TE/TMD

RN 25 : TE /TMD

*Prescriptions liées aux routes classées à grande circulation (RGC) :

- **Article R110-3 du code de la route**

Les routes à grande circulation, quelle que soit leur appartenance domaniale, sont les routes qui permettent d'assurer la continuité des itinéraires principaux et, notamment, le délestage du trafic, la circulation des transports exceptionnels, des convois et des transports militaires et la desserte économique du territoire, et justifient, à ce titre, des règles particulières en matière de police de la circulation. La liste des routes à grande

circulation est fixée par décret, après avis des collectivités et des groupements propriétaires des voies.

Les collectivités et groupements propriétaires des voies classées comme routes à grande circulation communiquent au représentant de l'État dans le département, avant leur mise en œuvre, les projets de modification des caractéristiques techniques de ces voies et toutes mesures susceptibles de rendre ces routes impropres à leur destination.

Le décret 2009-615 modifié du 3 juin 2009 fixe la liste des routes classées à grande circulation.

- **article L 2224-21 du code général des collectivités territoriales :**

« lorsqu'il est constaté qu'une foire ou un marché, même de simple approvisionnement, constitue, en raison de sa tenue sur un emplacement compris en tout ou partie dans les emprises d'une RGC (Route à Grande Circulation), une cause de trouble grave pour la circulation générale, le représentant de l'état dans le département met la commune en demeure de transférer, dans le délai d'un an à partir de cette mise en demeure, cette foire sur un autre emplacement, ou d'en limiter l'emplacement par une ligne déterminée de manière à supprimer tout empiètement sur les emprises de la route à grande circulation. Après l'expiration du délai d'un an, est de plein droit interdite toute installation ou occupation de terrain qui est faite à l'occasion de cette foire ou de ce marché et ne tient pas compte de la décision du représentant de l'état dans le département».

Organisme Unité / N°PV Date Heure	Routes ou voies	Circonstances
Sécurité publique 0080021 / 14191 Dim 05/09/2010 9 h 40	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) ROCADE NORD EST RN 25 (RN 0025) N° 0 Dist: 0 (PR calculé 0+0852)	Accident hors agglomération, hors intersection, en plein jour. La chaussée est normale. Sans collision impliquant 1 véhicule et pas de piéton. Véh. A (1 blessé non hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par une femme de 19 ans, circulant dans le sens des adresses décroissantes de la voie "ROCADE NORD EST RN 25" , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 10502 Mer 10/06/2009 19 h 00	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) ROCADE NORD EST RN 25 (RN 0025) N° 0 Dist: 0 (PR calculé 0+0900)	Accident en agglomération (de 20 001 à 50 000 h.), hors intersection, en plein jour. Il pleut fortement et la chaussée est mouillée. Collision par l'arrière impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. B (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par un homme de 23 ans, circulant dans le sens des adresses croissantes de la voie "ROCADE NORD EST RN 25" , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. A (1 blessé non hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par un homme de 22 ans, circulant dans le sens des adresses croissantes de la voie "ROCADE NORD EST RN 25" , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 10016 Mar 22/06/2010 0 h 20	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) ROCADE NORD EST RN 25 (RN 0025) N° 0 Dist: 0 (PR calculé 0+0930)	Accident hors agglomération, hors intersection, la nuit éclairage public allumé. La chaussée est normale. Sans collision impliquant 1 véhicule et pas de piéton. Véh. A (1 blessé non hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par une femme de 23 ans, circulant dans le sens des adresses croissantes de la voie "ROCADE NORD EST RN 25" , circule sans changement de direction, heurte une glissière métallique. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 16172 Mar 02/10/2007 18 h 05	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) VC 0000 en courbe à droite plat	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, au crépuscule ou à l'aube. La chaussée est recouverte de boue. Sans collision impliquant 1 véhicule et pas de piéton. Véh. A (1 blessé non hospitalisé) : un cyclomoteur, conduit par un homme de 17 ans, circulant sur la VC 0000 , circule sans changement de direction. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 16937 Jeu 11/10/2007 7 h 35	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) VC 0000 partie rectiligne plat	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, au crépuscule ou à l'aube. La chaussée est normale. Collision impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. B (1 blessé non hospitalisé) : une bicyclette, conduite par un homme de 29 ans, circulant sur la VC 0000 , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. A (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par une femme de 37 ans, circulant sur la VC 0000 lors de l'ouverture de la porte, heurte un autre véhicule. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 20588 Dim 16/12/2007 14 h 20	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) VC 0000 partie rectiligne plat	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, en plein jour. Par temps éblouissant et la chaussée est normale. Collision par l'arrière impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. A (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par un homme de 34 ans, circulant sur la VC 0000 , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. B (2 blessés non hospitalisés) : un véhicule léger, conduit par un homme de 28 ans, circulant sur la VC 0000 , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Bilan : 2 blessés non hospitalisés.
Sécurité publique 0080021 / 00122 Sam 29/12/2007 18 h 40	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) VC 0000 partie rectiligne plat VC 0000	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), en intersection en X, la nuit éclairage public allumé. La chaussée est normale. Collision par le côté impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. A (1 blessé non hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par une femme de 48 ans, circulant sur la VC 0000 , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. B (1 blessé hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par un homme de 65 ans, circulant sur la VC 0000 , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Bilan : 1 blessé hospitalisé, 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 19835 Ven 15/12/2006 21 h 20	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) ALLIES (RUE DES) (VC 0000) N° 0 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, la nuit éclairage public allumé. La chaussée est normale. Collision par le côté impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. B (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par une femme de 26 ans, circulant sur la voie "ALLIES (RUE DES)" tournant à gauche, heurte un autre véhicule. Véh. A (1 blessé non hospitalisé) : un cyclomoteur, conduit par un homme de 18 ans, circulant sur la voie "ALLIES (RUE DES)" dépassant à gauche, heurte un autre véhicule. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique	DEP 80	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), en intersection en X, en plein jour.

Organisme Unité / N°PV Date Heure	Routes ou voies	Circonstances
0080021 / 06064 Mar 08/04/2008 14 h 50	Commune 489 (LONGUEAU) ALLIES (RUE DES) (VC 0000) N°: 0 Dist: 0 () VICTOR HUGO (AVENUE) (VC 0000)	La chaussée est normale. Collision par le côté impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. B (1 blessé non hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par un homme de 57 ans, circulant sur la voie "ALLIES (RUE DES)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. A (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par un homme de 39 ans, circulant sur la voie "VICTOR HUGO (AVENUE)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 02962 Mar 23/02/2010 19 h 50	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) ANATOLE FRANCE (RUE) (VC 0000) N°: 00 Dist: 0 () LOUIS PROT (RUE) (VC 0000)	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), en intersection en X, la nuit éclairage public allumé. Il pleut légèrement et la chaussée est mouillée. Collision par le côté impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. B (1 blessé non hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par une femme de 55 ans, circulant sur la voie "ANATOLE FRANCE (RUE)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. A (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par un homme de 35 ans, circulant sur la voie "ANATOLE FRANCE (RUE)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 15093 Ven 29/09/2006 17 h 35	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) ANDRE LALOUETTE (RUE) (VC 0000) N°: 9 - 11 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, en plein jour. Par temps couvert et la chaussée est mouillée. Collision impliquant 1 véhicule et pas de piéton. Véh. A (1 blessé hospitalisé) : un cyclomoteur, conduit par un homme de 18 ans, circulant sur la voie "ANDRE LALOUETTE (RUE)", circule sans changement de direction, heurte un véhicule en stationnement. Bilan : 1 blessé hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 03407 Mar 26/02/2008 18 h 05	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) CAMON (RUE DE) (VC 0000) N°: 0 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, en plein jour. La chaussée est normale. Collision par l'arrière impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. B (1 blessé non hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par un homme de 40 ans, circulant sur la voie "CAMON (RUE DE)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. A (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par une femme de 86 ans, circulant sur la voie "CAMON (RUE DE)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 13250 Lun 06/08/2007 9 h 20	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) CHEVALIER DE LA BARRE (RUE DU) (VC 0000) N°: 0 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, en plein jour. Il pleut légèrement et la chaussée est mouillée. Collision impliquant 1 véhicule et 1 piéton. Véh. A (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par un homme de 33 ans, circulant sur la voie "CHEVALIER DE LA BARRE (RUE DU)", circule sans changement de direction, heurte un piéton. Bilan : 1 blessé non hospitalisé, dont piétons : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 18592 Sam 10/11/2007 (VF) 14 h 20	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) FONTAINES BLEUES (RUE DES) (VC 0000) N°: 0 Dist: 0 () CAMON (RUE DE) (VC 0000)	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), en intersection en X, en plein jour. La chaussée est mouillée. Collision par le côté impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. B (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par une femme de 37 ans, circulant sur la voie "CAMON (RUE DE)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. A (1 blessé non hospitalisé) : une bicyclette, conduite par un garçon de 15 ans, circulant sur la voie "FONTAINES BLEUES (RUE DES)" tournant à droite, heurte un autre véhicule. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 15503 Sam 07/10/2006 4 h 30	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) GENERAL DE GAULLE (RUE DU) (VC 0000) N°: 0 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, la nuit éclairage public allumé. Par temps couvert et la chaussée est mouillée. Sans collision impliquant 1 véhicule et pas de piéton. Véh. A (2 blessés hospitalisés) : un véhicule léger, conduit par un homme de 23 ans (dont l'alcoolémie dépasse le seuil du délit), circulant sur la voie "GENERAL DE GAULLE (RUE DU)", circule sans changement de direction, heurte un arbre. Bilan : 2 blessés hospitalisés.
Sécurité publique 0080021 / 18913 Sam 17/11/2007 10 h 40	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) GENERAL DE GAULLE (RUE DU) (VC 0000) N°: 0 Dist: 0 () DENIS PAPIN (RUE) (VC 0000)	Accident hors agglomération, en intersection en X, en plein jour. La chaussée est normale. Collision par le côté impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. A (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par une femme de 37 ans, circulant sur la voie "GENERAL DE GAULLE (RUE DU)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. B (1 blessé non hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par un homme de 34 ans, circulant sur la voie "DENIS PAPIN (RUE)", circule sans changement de direction, heurte un mur et un autre véhicule. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique	DEP 80	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), en intersection en X, en plein jour.

Organisme Unité / N°PV Date Heure	Routes ou voies	Circonstances
0080021 / 07602 Lun 07/05/2007 (VF) 17 h 30	Commune 489 (LONGUEAU) GENERAL DE GAULLE (RUE DU) (VC 0000) N°: 0 Dist: 0 () JEAN JAURES (RUE) (VC 0000)	La chaussée est normale. Collision par le côté impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. A (pas de victime) : une voit urette ou tricycle à moteur, conduite par un homme de 50 ans, circulant sur la voie "GENERAL DE GAULLE (RUE DU)" , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. B (1 blessé non hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par un homme de 40 ans, circulant sur la voie "JEAN JAURES (RUE)" , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 11903 Mar 01/08/2006 18 h 00	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) GENERAL DE GAULLE (RUE DU) (VC 0000) N°: 0 Dist: 0 () JEAN JAURES (RUE) (VC 0000)	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), en intersection en X, en plein jour. La chaussée est normale. Collision par le côté impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. B (2 blessés non hospitalisés) : un véhicule léger, conduit par un homme de 36 ans, circulant sur la voie "JEAN JAURES (RUE)" , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. A (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par un homme de 39 ans, circulant sur la voie "GENERAL DE GAULLE (RUE DU)" , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Bilan : 2 blessés non hospitalisés.
Sécurité publique 0080021 / 03528 Lun 23/02/2009 13 h 40	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) GENERAL GALLIENI (RUE DU) (VC 0000) N°: 00 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, en plein jour. Il pleut légèrement et la chaussée est mouillée. Sans collision impliquant 1 véhicule et pas de piéton. Véh. A (1 blessé non hospitalisé) : un cyclomoteur, conduit par une femme de 69 ans, circulant sur la voie "GENERAL GALLIENI (RUE DU)" , circule sans changement de direction. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 15959 Ven 13/10/2006 16 h 50	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) HENRI BARBUSSE (RUE) (VC 0000) N°: 0 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, en plein jour. La chaussée est normale. Collision par l'arrière impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. A (pas de victime) : un véhic ule léger, conduit par un homme de 41 ans, circulant sur la voie "HENRI BARBUSSE (RUE)" , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. B (1 blessé non hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par un homme de 69 ans, circulant sur la voie "HENRI BARBUSSE (RUE)" , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 16039 Mar 12/10/2010 10 h 45	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) HENRI BARBUSSE (RUE) (VC 0000) N°: 00 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, en plein jour. La chaussée est normale. Collision impliquant 1 véhicule et 1 piéton. Véh. A (pas de victime) : u n tracteur agricole, conduit par un homme de 28 ans, circulant sur la voie "HENRI BARBUSSE (RUE)" , circule sans changement de direction, heurte un piéton. Bilan : 1 blessé non hospitalisé, dont piétons : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 04779 Ven 13/03/2009 18 h 00	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) HENRI BARBUSSE (RUE) (VC 0000) N°: 00 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, en plein jour. La chaussée est normale. Collision impliquant 1 véhicule et 1 piéton. Véh. A (pas de victime) : un scoo ter (> 50 cm3 et <= 125 cm3), conduit par un homme de 22 ans, circulant sur la voie "HENRI BARBUSSE (RUE)" , circule sans changement de direction, heurte un piéton. Bilan : 1 blessé non hospitalisé, dont piétons : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 18350 Sam 10/10/2009 2 h 50	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) HENRI BARBUSSE (RUE) (VC 0000) N°: 00 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, la nuit éclairage public allumé. Il pleut légèrement et la chaussée est mouillée. Sans collision impliquant 1 véhicule et pas de piéton. Véh. A (2 blessés non hospitalisés) : un véhicule léger, conduit par un homme de 22 ans, circulant sur la voie "HENRI BARBUSSE (RUE)" , circule sans changement de direction, heurte un animal sauvage. Bilan : 2 blessés non hospitalisés.
Sécurité publique 0080021 / 18473 Jeu 08/11/2007 10 h 20	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) HENRI BARBUSSE (RUE) (VC 0000) N°: 01 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, en plein jour. La chaussée est normale. Collision impliquant 1 véhicule et 1 piéton. Véh. A (1 blessé non hospitalisé) : un cyclomoteur, conduit par une femme de 25 ans, circulant sur la voie "HENRI BARBUSSE (RUE)" dépassant à gauche, heurte un piéton. Bilan : 2 blessés non hospitalisés, dont piétons : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 01569 Ven 25/01/2008 14 h 15	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) HENRI BARBUSSE (RUE) (VC 0000) N°: 113 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, en plein jour. La chaussée est normale. Collision par le côté impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. A (1 blessé non hospitalisé) : une motocyclette (> 125 cm3), conduite par un homme de 23 ans, circulant sur la voie "HENRI BARBUSSE (RUE)" dépassant à gauche, heurte un autre véhicule. Véh. B (1 blessé non hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par une femme de 41 ans, circulant sur la voie "HENRI BARBUSSE (RUE)" tournant à gauche, heurte un autre véhicule. Bilan : 2 blessés non hospitalisés.

Organisme Unité / N° PV Date Heure	Routes ou voies	Circonstances
Sécurité publique 0080021 / 11095 Ven 19/06/2009 17 h 00	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) HENRI BARBUSSE (RUE) (VC 0000) N° 124 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, en plein jour. La chaussée est normale. Collision en chaîne impliquant 4 véhicules et pas de piéton. Véh. A (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par une femme de 35 ans, circulant sur la voie "HENRI BARBUSSE (RUE)" , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. D (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par une femme de 40 ans, circulant sur la voie "HENRI BARBUSSE (RUE)" , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. C (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par une femme de 23 ans, circulant sur la voie "HENRI BARBUSSE (RUE)" , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. B (1 blessé non hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par une femme de 24 ans, circulant sur la voie "HENRI BARBUSSE (RUE)" , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 10186 Ven 18/06/2010 11 h 05	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) HENRI BARBUSSE (RUE) (VC 0000) N° 129 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, en plein jour. La chaussée est normale. Collision impliquant 1 véhicule et 1 piéton. Véh. A (pas de victime) : un véhicule utilitaire, conduit par un homme de 30 ans, circulant dans le sens des adresses croissantes de la voie "HENRI BARBUSSE (RUE)" , circule en marche arrière, heurte un piéton. Bilan : 1 blessé non hospitalisé, dont piétons : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 11761 Mar 20/07/2010 20 h 40	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) JEAN LEROY (RUE) (VC 0000) N° 00 Dist: 0 () PIERRE SEMART (RUE) (VC 0000)	Accident hors agglomération, sur carrefour giratoire, en plein jour. La chaussée est normale. Collision par le côté impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. A (pas de victime) : une bicyclette, circulant sur la voie "PIERRE SEMART (RUE)" , heurte un autre véhicule, véhicule en fuite. Véh. B (1 blessé non hospitalisé) : une bicyclette, conduite par un homme de 34 ans, circulant sur la voie "PIERRE SEMART (RUE)" , heurte un autre véhicule. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 13785 Mer 01/09/2010 17 h 35	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) JOLIOT CURIE (RUE) (VC 0000) N° 14 Dist: 0 () GRACCHUS BABEUF (RUE) (VC 0000)	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), en intersection en T, en plein jour. La chaussée est normale. Collision frontale impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. A (1 blessé hospitalisé) : une bicyclette, conduite par un garçon de 15 ans, circulant sur la voie "JOLIOT CURIE (RUE)" tournant à gauche, heurte un autre véhicule. Véh. B (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par un homme de 28 ans, circulant sur la voie "GRACCHUS BABEUF (RUE)" tournant à droite, heurte un autre véhicule. Bilan : 1 blessé hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 06592 Mer 21/04/2010 12 h 45	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) MICHEL STROGOFF (BOULEVARD) (VC 0000) N° 00 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 0 à 500 h.), hors intersection, en plein jour. La chaussée est normale. Collision par le côté impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. B (1 blessé non hospitalisé) : une motocyclette (> 125 cm3), conduite par un homme de 29 ans, circulant dans le sens des adresses décroissantes de la voie "MICHEL STROGOFF (BOULEVARD)" , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. A (1 blessé non hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par une femme de 31 ans, circulant dans le sens des adresses croissantes de la voie "MICHEL STROGOFF (BOULEVARD)" traversant la chaussée, heurte un autre véhicule. Bilan : 2 blessés non hospitalisés.
Sécurité publique 0080021 / 14118 Mer 13/09/2006 16 h 45	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) PAUL BAROUX (RUE) (VC 0000) N° 0 Dist: 0 () CIMETIERE (RUE DU) (VC 0000)	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), en intersection en X, en plein jour. La chaussée est normale. Collision par le côté impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. B (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par un homme de 60 ans, circulant sur la voie "CIMETIERE (RUE DU)" , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. A (1 blessé non hospitalisé) : un cyclomoteur, conduit par un homme de 16 ans, circulant sur la voie "PAUL BAROUX (RUE)" , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 17556 Sam 11/11/2006 (F) 18 h 30	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) PHARE DU BOUT DU MONDE (RUE DU) (VC 0000) N° 0 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, la nuit éclairage public allumé. Par temps couvert et la chaussée est mouillée. Collision par le côté impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. A (1 blessé non hospitalisé) : un cyclomoteur, conduit par une femme de 20 ans, circulant sur la voie "PHARE DU BOUT DU MONDE (RUE DU)" , circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. B (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par un homme de 48 ans, circulant sur la voie "PHARE DU BOUT DU MONDE (RUE DU)" tournant à gauche, heurte un autre véhicule. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 00187	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU)	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, en plein jour. Par temps couvert et la chaussée est mouillée.

Organisme Unité / N° PV Date Heure	Routes ou voies	Circonstances
Lun 02/01/2006 15 h 45	PIERRE SEMART (RUE) (VC 0000) N° 0 Dist: 0 ()	Collision frontale impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. B (1 blessé non hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par un homme de 55 ans, circulant sur la voie "PIERRE SEMART (RUE)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. A (1 blessé non hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par un homme de 23 ans, circulant sur la voie "PIERRE SEMART (RUE)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Bilan : 2 blessés non hospitalisés.
Sécurité publique 0080021 / 10126 Mer 28/06/2006 18 h 05	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) PRES (RUE DES) (VC 0000) N° 0 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, en plein jour. La chaussée est normale. Collision impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. B (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par un homme de 42 ans, circulant sur la voie "PRES (RUE DES)" en stationnement, heurte un autre véhicule. Véh. A (1 blessé non hospitalisé) : un cyclomoteur, conduit par un homme de 18 ans, circulant sur la voie "PRES (RUE DES)", circule sans changement de direction, heurte un véhicule en stationnement et un autre véhicule. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 00626 Mar 12/01/2010 19 h 05	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) VALENTIN DEBAILLY (RUE) (VC 0000) N° 00 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, la nuit éclairage public allumé. La chaussée est normale. Collision impliquant 1 véhicule et 1 piéton. Véh. A (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par une femme de 61 ans, circulant sur la voie "VALENTIN DEBAILLY (RUE)", circule sans changement de direction, heurte un piéton. Bilan : 1 blessé non hospitalisé, dont piétons : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 19631 Lun 13/12/2010 7 h 50	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) VICTOR HUGO (AVENUE) (VC 0000) N° 00 Dist: 0 () VICTOIRE (PLACE DE LA) (VC 0000)	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), en intersection en X, en plein jour. La chaussée est normale. Collision par le côté impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. A (2 blessés non hospitalisés) : un véhicule léger, conduit par un homme de 23 ans, circulant sur la voie "VICTOR HUGO (AVENUE)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. B (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par une femme de 42 ans, circulant sur la voie "VICTOIRE (PLACE DE LA)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Bilan : 2 blessés non hospitalisés.
Sécurité publique 0080021 / 04622 Ven 16/03/2007 11 h 35	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) VILLE IDEALE (AVENUE DE LA) (VC 0000) N° 0 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, en plein jour. La chaussée est normale. Collisions multiples impliquant 3 véhicules et pas de piéton. Véh. B (1 blessé non hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par une femme de 49 ans, circulant sur la voie "VILLE IDEALE (AVENUE DE LA)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. C (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par une femme de 36 ans, circulant sur la voie "VILLE IDEALE (AVENUE DE LA)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. A (1 blessé non hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par une femme de 41 ans, circulant sur la voie "VILLE IDEALE (AVENUE DE LA)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Bilan : 2 blessés non hospitalisés.
Sécurité publique 0080021 / 06433 Mar 25/04/2006 18 h 20	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) VILLE IDEALE (AVENUE DE LA) (VC 0000) N° 0 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, en plein jour. La chaussée est normale. Collision par l'arrière impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. A (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par une femme de 19 ans, circulant sur la voie "VILLE IDEALE (AVENUE DE LA)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. B (2 blessés non hospitalisés) : un véhicule léger, conduit par un homme de 32 ans, circulant sur la voie "VILLE IDEALE (AVENUE DE LA)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Bilan : 2 blessés non hospitalisés.
Sécurité publique 0080021 / 08135 Dim 28/05/2006 3 h 55	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) VILLE IDEALE (AVENUE DE LA) (VC 0000) N° 0 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, la nuit éclairage public allumé. Il pleut légèrement et la chaussée est mouillée. Collision impliquant 1 véhicule et pas de piéton. Véh. A (1 blessé non hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par un homme de 25 ans (dont l'alcoolémie dépasse le seuil de délit), circulant sur la voie "VILLE IDEALE (AVENUE DE LA)", circule sans changement de direction, heurte un mobilier urbain. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 13404 Ven 01/08/2008 15 h 05	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) VILLE IDEALE (AVENUE DE LA) (VC 0000) N° 00 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, en plein jour. La chaussée est normale. Collision par le côté impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. B (1 blessé non hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par une femme de 22 ans, circulant sur la voie "VILLE IDEALE (AVENUE DE LA)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. A (pas de victime) : un véhicule utilitaire, conduit par un homme de 23 ans, circulant sur la voie "VILLE IDEALE (AVENUE DE LA)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule.

Organisme Unité / N° PV Date Heure	Routes ou voies	Circonstances
		Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 09050 Mer 20/05/2009 (VF) 17 h 35	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) VILLE IDEALE (AVENUE DE LA) (VC 0000) N° 00 Dist: 0 ()	Accident hors agglomération, hors intersection, en plein jour. La chaussée est normale. Collision impliquant 1 véhicule et 1 piéton. Véh. A (pas de victime) : un véhicule léger, circulant sur la voie "VILLE IDEALE (AVENUE DE LA)", heurte un véhicule en stationnement et un piéton. Bilan : 1 blessé non hospitalisé, dont piétons : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 04766 Sam 27/03/2010 18 h 35	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) VILLE IDEALE (AVENUE DE LA) (VC 0000) N° 00 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, en plein jour. La chaussée est normale. Collision impliquant 3 véhicules et 1 piéton. Véh. B (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par un homme de 54 ans, circulant sur la voie "VILLE IDEALE (AVENUE DE LA)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. A (1 blessé non hospitalisé) : une motocyclette (> 125 cm3), conduite par un homme de 24 ans, circulant sur la voie "VILLE IDEALE (AVENUE DE LA)", circule sans changement de direction, heurte un piéton. Véh. C (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par un homme de 29 ans, circulant sur la voie "VILLE IDEALE (AVENUE DE LA)", circule sans changement de direction, heurte un piéton. Bilan : 1 tué, 1 blessé non hospitalisé, dont piétons : 1 tué.
Sécurité publique 0080021 / 15008 Dim 23/08/2009 18 h 50	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) VILLE IDEALE (AVENUE DE LA) (VC 0000) N° 1 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, en plein jour. La chaussée est normale. Collision par l'arrière impliquant 2 véhicules et pas de piéton. Véh. B (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par un homme de 54 ans, circulant sur la voie "VILLE IDEALE (AVENUE DE LA)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Véh. A (1 blessé non hospitalisé) : un cyclomoteur, conduit par un homme de 27 ans, circulant sur la voie "VILLE IDEALE (AVENUE DE LA)", circule sans changement de direction, heurte un autre véhicule. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 00334 Sam 07/01/2006 4 h 45	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) VILLE IDEALE (AVENUE DE LA) (VC 0000) N° 5 Dist: 0 ()	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, la nuit éclairage public allumé. La chaussée est normale. Collision impliquant 1 véhicule et 1 piéton. Véh. A (pas de victime) : un véhicule léger, conduit par un homme de 21 ans, circulant sur la voie "VILLE IDEALE (AVENUE DE LA)", circule sans changement de direction, heurte un véhicule en stationnement et un piéton. Bilan : 1 blessé hospitalisé, dont piétons : 1 blessé hospitalisé.
Sécurité publique 0080021 / 10405 Mar 04/07/2006 16 h 15	DEP 80 Commune 489 (LONGUEAU) JEAN LEROY (RUE) (VC 0000) N° 0 Dist: 0 (PR calculé 2+0211)	Accident en agglomération (de 5 001 à 20 000 h.), hors intersection, en plein jour. Par temps couvert et la chaussée est mouillée. Collision impliquant 1 véhicule et pas de piéton. Véh. A (1 blessé non hospitalisé) : un véhicule léger, conduit par une femme de 37 ans, circulant sur la voie "JEAN LEROY (RUE)", circule sans changement de direction, heurte un arbre. Bilan : 1 blessé non hospitalisé.

Département de la Somme

Classement Sonore des infrastructures de transports terrestres

Le préfet de la région Picardie
Préfet de la Somme
Officier de la Légion d'Honneur

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment son article R 111-4-1 ;

Vu la loi n°92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit, et notamment ses articles 13 et 14 ;

Vu le décret n°95-20 pris pour l'application de l'article L111-11-1 du code de la construction et de l'habitation et relatif aux caractéristiques acoustiques de certains bâtiments autres que d'habitation et de leurs équipements ;

Vu le décret n°95-21 relatif au classement des infrastructures de transports terrestres et modifiant le code de l'urbanisme et le code de la construction et de l'habitation ;

Vu l'arrêté du 9 janvier 1995 relatif à la limitation du bruit dans les établissements d'enseignement;

Vu l'arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit;

Vu l'avis du conseil municipal de Bellancourt en date du 3 septembre 1999 ;

Vu l'avis du conseil municipal de Vauchelles-le-Quesnoy en date du 17 septembre 1999 ;

Vu l'avis du conseil municipal de Doullens en date du 5 octobre 1999.

Aucun autre avis ne nous ayant été communiqué, après le délai de 3 mois de consultation ;

A R R E T E

ARTICLE 1er - Les dispositions de l'arrêté du 30 mai 1996 susvisé sont applicables dans le département de la Somme aux abords du tracé des infrastructures terrestres mentionnées à l'article 2 du présent arrêté et représentées sur le plan joint en annexe.

ARTICLE 2 - Les tableaux suivants donnent pour chacun des tronçons d'infrastructures mentionnés, le classement dans une des 5 catégories définies dans l'arrêté du 30 mai 1996 susvisé, la largeur des secteurs affectés par le bruit, ainsi que le type de tissu urbain.

La largeur des secteurs affectés par le bruit correspond à la distance mentionnée dans les tableaux ci-dessous, comptée de part et d'autres de l'infrastructure :

- pour les infrastructures routières, à partir du bord extérieur de la chaussée la plus proche ;
- pour les infrastructures ferroviaires, à partir du bord du rail extérieur de la voie la plus proche.

Département de la Somme - Autoroutes

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
A1	LESBOEUF SAILLY SAILLISEL COMBLES MAUREPAS CLERY SUR SOMME HEM MONACU FEUILLERES HERBECOURT FLAUCOURT ASSEVILLERS ESTREES DENIECOURT BERNY EN SANTERRE ABLAINCOURT PRESOIR HYENCOURT LE GRAND CHAULNES PUZEAUX PUNCHY HALLU HATTENCOURT LIANCOURT FOSSE FRESNOY LES ROYE GOYENCOURT ROYE SAINT MARD LAUCOURT BEUVRAIGNES TILLOLOY	limite Oise	limite Pas-de-Calais	1	300 m	ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
A16	ROGY FRANSURES BOSQUEL LOEUILLY NAMPTY PLACHY BUYON HEBECOURT VERS SUR SELLE SALEUX SALOUEL PONT DE METZ SAVEUSE AMIENS DREUIL LES AMIENS	limite Oise	Amiens	1	300 m	ouvert
	ARGOEUVES SAINT SAUVEUR SAINT VAAST EN CHAUSSEE VIGNACOURT BETTENCOURT SAINT OUEN FLIXECOURT VILLE LE MARCLET MOUFLERS L'ETOILE BOUCHON VILLERS SOUS AILLY LONG AILLY LE HAUT CLOCHER COCQUEREL FRANCIERES PONT REMY BELLANCOURT EAUCOURT SUR SOMME EPAGNE EPAGNETTE VAUCHELLES LES QUESNOY CAOURS DRUCAT ABBEVILLE	Amiens	Abbeville	1	300 m	ouvert
	GRAND LAVIERS PORT LE GRAND SAILLY FLIBEAUCOURT NOYELLES SUR MER PONTHOILE NOUVION FOREST MONTIERS BERNAY EN PONTHIEU ARRY VERCOURT VILLERS SUR AUTHIE VRON NAMPONT	Abbeville	limite Pas-de-Calais	1	300 m	ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
A2	SAILLY SAILLISEL	A1	limite Pas-de-Calais	1	300 m	ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
A26	RONSSOY	limite département	limite département	1	300 m	ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon	Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
A28	ABBEVILLE GRAND LAVIERS CAMBRON YONVAL MOYENNEVILLE HUCHENNEVILLE BEHEN HUPPY GREBAULT-MESNIL TOURS EN VIMEU SAINT MAXENT MARTAINNEVILLE VISMES-AU-VAL LE TRANSLAY BOUILLANCOURT-EN-SERY BOUTTENCOURT	entre A16 et Blangy	2	250 m	ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
A29	HORNOY LE BOURG LAFRESGUIMONT SAINT MARTIN VRAIGNES LES HORNOY THIEULLOY L'ABBAYE GAUVILLE MORVILLERS SAINT SATURNIN OFFIGNIES BETTEMBOS CROIXRAULT FRICAMPS BUSSY LES POIX COURCELLES-SOUS- - MOYENCOURT MOYENCOURT LES POIX FRESNOY AU VAL QUEVAUVILLERS REVELLES PISSY FLUY CLAIRY SAULCHOIX GUIGNEMICOURT CREUSE NAMPS MAISNIL PONT DE METZ SALOUEL SALEUX VERS SUR SELLE	limite Seine- Maritime	Amiens	2	250 m	ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
A29	DURY SAINT FUSCIEN AMIENS LONGUEAU CAGNY BOVES GLISY BLANGY TRONVILLE GENTELLES CACHY VILLERS BRETONNEUX MARCELCAVE LAMOTTE WARFUSEE WIENCOURT L'EQUIPEE HANGARD BAYONVILLERS GUILLAUCOURT HARBONNIERES FRAMERVILLE -RAINECOURT VAUVILLERS HERLEVILLE VERMANDOVILLERS FOUCAUCOURT EN SANTERRE SOYENCOURT ABLAINCOURT PRESOIR	Amiens	A1	2	250 m	ouvert
	ESTREES DENIECOURT FRESNES MAZANCOURT MARCHELEPOT MISERY LICOURT CIZANCOURT SAINT CHRIST BRIOST FALVY ENNEMAIN ATHIES CROIX MOLIGNEAUX QUIVIERES MONCHY LAGACHE TERTRY	A1	limite Aisne	2	250 m	ouvert

Département de la Somme - Routes Nationales

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu	
		PR début	PR fin				
N1	FRANSURES LAWARDE MAUGER L'HORTOY FLERS/NOYE	0+0 (limite 60)	3+247	3	100 m	ouvert	
	ESSERTAUX ORESMAUX SAINT SAUFLIEU	3+247	4+260	4	30 m	ouvert	
	HEBECOURT	4+260 (D920)	9+383	3	100 m	ouvert	
	DURY	9+383	10+487	4	30 m	ouvert	
	AMIENS	10+487	12+254	3	100 m	ouvert	
		12+254	13+428	4	30 m	ouvert	
		13+428	16+122	3	100 m	ouvert	
		16+122	17+940	4	30 m	ouvert	
		17+940	19+110	3	100 m	ouvert	
		19+110	31+644 (D412)	voir classement d'Amiens			
		ARGOEUVES SAINT SAUVEUR LA CHAUSSEE TIRANCOURT SAINT VAAST EN CHAUSSEE BELLOY SUR SOMME YZEUX BOURDON	31+644 (D412)	46+468	3	100 m	ouvert
		FLIXECOURT	46+468	48+797	3	100 m	Rue en U
		L'ETOILE MOUFLERS VAUCHELLES LES DOMART VILLERS SOUS AILLY	48+797	57+358	3	100 m	ouvert
		AILLY LE HAUT CLOCHER	57+358	57+565	4	30 m	ouvert
		FRANCIERES BUIGNY L'ABBE	57+565	63+443	3	100 m	ouvert
		BELLANCOURT	63+443	63+813	4	30 m	ouvert
		PONT REMY VAUCHELLES LES QUESNOY ABBEVILLE	63+813	67+513	3	100 m	ouvert
		BUIGNY SAINT MACLOU HAUTVILLERS OUVILLE LE TITRE NOUVION FOREST MONTIERS	67+513	71+1005	4	30 m	ouvert
		BERNAY EN PONTHEIU ARRY	71+1005	88+365	3	100 m	ouvert
		REGNIERE ECLUSE VRON	88+365	89+76	4	30 m	ouvert
			89+76	93+401	3	100 m	ouvert
			93+401	94+407	4	30 m	ouvert
			94+407	95+100	3	100 m	ouvert
	NAMPONT	95+100	98+711	4	30 m	ouvert	
		98+711	98+861	3	100 m	ouvert	

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
N 17	TILLOLOY LAUCOURT ROYE CARREPUIS	0+0	11+50	3	100 m	ouvert
		11+50	12+914	Non classé		
	GRUNY CREMERY LIANCOURT-FOSSE	12+914	18+292	3	100 m	ouvert
	FONCHES-FONCHETTE	18+292	19+611	4	30 m	ouvert
	PUZEAUX OMIECOURT MARCHELEPOT FRESNES-MAZANCOURT	19+611	20+321 (D337)	3	100 m	ouvert
		20+321	31+326	non classé		
	VILLERS CARBONNEL	31+326	31+594	4	30 m	ouvert
	ETERPIGNY BARLEUX	31+594	35+345	3	100 m	ouvert
	PERONNE	35+345	36+340	4	30 m	ouvert
	PERONNE	36+340	39+404	3	100 m	ouvert
	PERONNE	39+404	39+841	4	30 m	ouvert
	PERONNE	39+841	41+592	3	100 m	ouvert
		41+592	51+735	non classé		

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
N25	LONGUEAU GLISY CAMON RIVERY AMIENS	0+0 (N29)	10+0 (N1)	2	250 m	ouvert
	POULAINVILLE BERTANGLES VILLERS - BOCAGE TALMAS LA VICOIGNE BEAVAL DOULLENS GROUCHES LUCHUEL	10+0	40+1009	3	100 m	ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
N29	GAUVILLE MORVILLERS SAINT SATURNIN LIGNIERES- CHATELAIN CAULIERES EPLESSIER	0+0 (DDE60)	11+834 (D189)	3	100 m	ouvert
		11+834	16+559	Non classé (déviation de Poix)		
	CROIXRAULT MOYENCOURT LES POIX COURCELLES SOUS MOYENCOURT QUEVAUVILLERS REVELLES CLAIRY SAULCHOIX VERS SUR SELLE SALOUEL PONT-DE-METZ	16+559	36+351 (A16)	3	100 m	ouvert
		36+351	38+297	2	250 m	Rue en U
		38+297	39+359	2	250 m	ouvert
	AMIENS LONGUEAU	39+359	45+785	voir classement		Amiens
		45+785	47+1015	2	250 m	Rue en U
		47+1015	47+1328	2	250 m	ouvert
	GLISY BLANGY TRONVILLE CACHY AUBIGNY VILLERS-BRETONNEUX HAMELET VAIRE SOUS CORBIE LE HAMEL LAMOTTE-WARFUSEE BAYONVILLERS MORCOURT HARBONNIERES PROYART FRAMERVILLE-RAINECOURT HERLEVILLE FOUCAUCOURT EN SANTERRE SOYECOURT ESTREES DENIECOURT BELLOY EN SANTERRE BERNY EN SANTERRE VILLERS-CARBONNEL VILLERS-CARBONNEL	47+1328 (rocade)	85+374	3	100 m	ouvert
		85+374	85+774	4	30 m	ouvert
		85+774	87+649	3	100 m	ouvert
	BRIE ATHIES ESTREES MONS VRAIGNES EN VERMANDOIS MONCHY LAGACHE TERTRY POEUILLY	87+649	88+455	4	30 m	ouvert
		88+455	100+998	3	100 m	ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
N235	AMIENS DREUIL LES AMIENS AILLY/SOMME BREILLY PICQUIGNY PICQUIGNY	0+0	4+69	voir	classement	Amiens
		4+69	5+902	3	100 m	rue en U
		5+902	8+247	4	30 m	ouvert
		8+247	8+653	3	100 m	ouvert
		8+653	9+357	4	30 m	ouvert
		9+357	11+64	3	100 m	ouvert
		11+64	11+930	3	100 m	rue en U
		11+930	14+370	Non classé		

Département de la Somme - routes départementales

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D1	AMIENS	0+0	2+67	Voir classement spécifique Amiens		
		2+67	2+68	3	100 m	Ouvert
	RIVERY	2+68	3+139	4	30 m	Ouvert
	CAMON	3+139	10+715	3	100 m	Ouvert
	LAMOTTE-BREBIERE					
	BUSSY-LES-DAOURS					
	DAOURS	10+715	12+148	4	30 m	Ouvert
	AUBIGNY	12+148	14+971	3	100 m	Ouvert
	FOUILLOY	14+971	16+280	4	30 m	Ouvert
CORBIE	16+280	17+932	4	30 m	Ouvert	

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D7	AMIENS	0+0	1+547	Voir classement spécifique Amiens		
		1+547	4+83	3	100 m	Ouvert
	SAINT FUSCIEN	4+83	4+126	4	30 m	Ouvert
		4+126	4+853	4	30 m	Ouvert
		4+853	6+303	3	100 m	Ouvert
	SAINS-EN-AMIENOIS	6+303	7+319	4	30 m	Ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D8	AMIENS	0+0	0+1740	Voir classement spécifique Amiens		
	SALOUEL	0+1740	1+933	4	30 m	Ouvert
		1+933	2+594	3	100 m	Ouvert
	SALEUX	2+594	3+0	4	30 m	Ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D12	AMIENS ARGOEUVES SAINT-SAUVEUR VAUX-EN -AMIENOIS ST VAAST - EN - -CHAUSSEE VIGNACOURT	0+0	1+831	5	10 m	Ouvert
		1+831	7+218	4	30 m	Ouvert
		7+218	8+329	5	10 m	Ouvert
		8+329	11+685	4	30 m	Ouvert
		11+685	12+70	5	10 m	Ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D40	PORT LE GRAND GRAND LAVIERS ABBEVILLE	0+0	5+76	3	100 m	Ouvert
		5+76	5+907	4	30 m	Ouvert
		5+907	9+73	3	100 m	Ouvert
		9+73	9+709	4	30 m	Ouvert
		9+709	11+118	3	100 m	Ouvert
		11+118	12+592	4	30 m	Ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D116	AMIENS CAGNY	0+0	2+804	4	30 m	Ouvert
		2+804	2+840	4	30 m	Ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D191	AMIENS	0+0	4+195	5	10 m	Ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D408	SALOUEL PONT-DE-METZ	0+0	0+371	4	30 m	Ouvert
		0+371	1+84	3	100 m	Ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D412	AMIENS	0+0	1+999	Voir classement spécifique Amiens		

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D416	CAGNY	0+0	0+425	4	30 m	Ouvert
		0+425	0+816	3	100 m	Ouvert
	LONGUEAU	0+816	1+671	4	30 m	Ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D901	LIERCOURT	39+752	40+311	4	30 m	Ouvert
		40+311	40+343	3	100 m	Ouvert
	PONT-REMY	40+343	42+254	4	30 m	Ouvert
		42+254	43+225	3	100 m	Ouvert
	EAUCOURT-SUR-SOMME	43+225	43+787	4	30 m	Ouvert
		43+787	44+103	3	100 m	Ouvert
	EPAGNE-EPAGNETTE	44+103	45+213	4	30 m	Ouvert
		45+213	45+775	3	100 m	Ouvert
	EPAGNE-EPAGNETTE	45+775	46+642	4	30 m	Ouvert
		ABBEVILLE	46+642	46+678	3	100 m

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D925	OUST MAREST SAINT QUENTIN LAMOTTE MENESLIES YZENGREMER WOINCOURT FRIVILLE ESCARBOTIN FRESSENNEVILLE NIBAS	0+0	11+406	3	100 m	Ouvert
	VALINES	11+406	12+643	4	30 m	Ouvert
	FRANLEU CHEPY ACHEUX EN VIMEU MIANNAY	12+643	18+944	3	100 m	Ouvert
	CAMBRON	18+944	19+913	4	30 m	Ouvert
		19+913	23+660	3	100 m	Ouvert
		23+660	24+220	4	30 m	Ouvert
	ABBEVILLE CAOURS VAUCHELLES LES QUESNOY NEUFMOULIN	24+220	25+583	3	100 m	Ouvert
		25+583	28+685	4	30 m	Ouvert
	SAINT-RIQUIER HEM HARDINVAL DOULLENS	28+685	34+598	3	100 m	Ouvert
		34+598	35+520	4	30 m	Ouvert
		64+533	65+913	3	100 m	Ouvert
		65+913	68+229	4	30 m	Ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D928	BRAILLY- CORNEHOTTE LE BOISLE	39+788	45+553	3	100 m	Ouvert
		45+553	46+822	4	30 m	Ouvert
		46+822	DDE 62	3	100 m	Ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D929	AMIENS RIVERY CAMON ALLONVILLE QUERRIEU PONT-NOYELLES PONT-NOYELLES LAHOUSOYE FRANVILLERS BONNAY HEILLY RIBEMONT-SUR-ANCRE BUIRE-SUR-L'ANCRE DERNANCOURT MILLENCOURT ALBERT MEAULTE OVILLERS LA BOISSELLE POZIERES COURCELETTE	0+0	0+195	voir classement spécifique d'Amiens (Avenue de la Défense Passive)		
		0+195	0+196			
		0+196	1+604			
		1+604	10+148	3	100 m	Ouvert
		10+148	10+246	4	30 m	Ouvert
		10+246	12+746	3	100 m	Ouvert
		12+746	13+345	4	30 m	Ouvert
		13+345	29+625	3	100 m	Ouvert
		29+625	30+579	4	30 m	Ouvert
		30+579	32+918	3	100 m	Ouvert
		32+918	34+57	4	30 m	Ouvert
		34+57	35+887	3	100 m	Ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D930	LAUCOURT CARREPUIS CHAMPIEN MARCHE-ALLOUARDE RETHONVILLERS	21+801	26+220	3	100 m	Ouvert
	BILLANCOURT	26+220	26+796	4	30 m	Ouvert
	HERLY NESLE MESNIL-SAINT NICAISE ROUY-LE-PETIT LANGUEVOISIN QUIQUERY	26+796	38+368	3	100 m	Ouvert
	HOMBLEUX	38+368	39+665	4	30 m	Ouvert
		39+665	43+416	3	100 m	Ouvert
	EPPEVILLE	43+416	45+308	4	30 m	Ouvert
	HAM	45+308	45+319	3	100 m	Ouvert
	HAM	45+319	47+625	4	30 m	Ouvert
		47+625	48+946	3	100 m	Ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D933	AMIENS	0+0	4+749	voir classement spécifique d'Amiens		
	POULAINVILLE BERTANGLES	4+749	6+344	4	30 m	Ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D934	ROIGLISE CARREPUIS ROYE GOYENCOURT VILLERS LES ROYE DAMERY PARVILLERS-LE-QUESNOY BOUCHOIR BOUCHOIR	0+0	1+413	3	100 m	Ouvert
		1+413	2+595	4	30 m	Ouvert
		2+595	17+687	3	100 m	Ouvert
		17+687	18+211	4	30 m	Ouvert
		18+211	43+248	3	100 m	Ouvert
D934 G	BOUCHOIR FOLIES ARVILLERS LE QUESNEL HANGEST EN SANTERRE FRESNOY-EN-CHAUSSEE BEAUCOURT-EN-SANTERRE MEZIERES EN SANTERRE VILLERS-AUX-ERABLES DEMUIN DOMART-SUR-LA-LUCE THENNES BERTEAUCOURT-LES- THENNES GENTELLES THEZY-GLIMONT BOVES					
		42+1369	42+1656	3	100 m	Ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D935	BOVES LONGUEAU	37+960	38+905	4	30 m	Ouvert
		38+905	41+304	3	100 m	Ouvert
		41+304	41+541	4	30 m	Ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D937	PERONNE	23+241	26+219	3	100 m	Ouvert
		26+219	26+312	4	30 m	Ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D940	SAINT VALERY/SOMME BOISMONT NOYELLES-SUR-MER PONTHOILE FAVIERES LE CROTOY RUE QUEND	21+641	32+581	3	100 m	Ouvert
		37+508	45+1	3	100 m	Ouvert

Nom	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
		PR début	PR fin			
D1015	GAMACHES BEAUCHAMPS BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE OUST-MAREST MERS-LES-BAINS	32+1056	45+973	4	30 m	Ouvert

Département de la Somme - voies ferrées SNCF

Ligne	Segment	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
			km début	km fin			
n°272000	n°2017 GANNES BOVES	FOLLEVILLE LA FALOISE CHIRMONT CHAUSSOY EPAGNY AILLY SUR NOYE REMIENCOURT DOMMARTIN FOUECAMP BOVES	99.72	122	1	300 m	ouvert

Ligne	Segment	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
			km début	km fin			
n°272000	n°2018 BOVES LONGUEAU	BOVES LONGUEAU	122	125.9	1	300 m	ouvert

Ligne	Segment	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
			km début	km fin			
n°272000	n°2022 LAMOTTE- BREBIERES ALBERT	LAMOTTE- BREBIERE VECQUEMONT DAOURS AUBIGNY CORBIE MERICOURT L'ABBE HEILLY RIBEMONT-SUR- ANCRE BUIRE-SUR-ANCRE DERNANCOURT ALBERT	131	155.1	1	300 m	ouvert

Ligne	Segment	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
			km début	km fin			
n°272000	n°2026 ALBERT ALBERT ACHIET	ALBERT AVELUY MESNIL- MARTINSART BEAUMONT-HAMEL BEAUCOURT-SUR- ANCRE GRANDCOURT MIRAUMONT IRLES	155	173.9	1	300 m	ouvert

Ligne	Segment	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
			km début	km fin			
n°311000	n°2061 AMIENS ST ROCH	AMIENS	131	132.6	1	300 m	ouvert

Ligne	Segment	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
			km début	km fin			
n°272000	n°2901 LONGUEAU LAMOTTE- BREBIERE	BOVES LONGUEAU GLISY LAMOTTE- BREBIERE	126	131.1	1	300 m	ouvert

Ligne	Segment	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
			km début	km fin			
n°311000	n°2902 LONGUEAU AMIENS	LONGUEAU AMIENS	126	130.6	1	300 m	ouvert

Ligne	Segment	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
			km début	km fin			
n°261000	n°2903 AMIENS LAMOTTE- BREBIERE	AMIENS LONGUEAU GLISY	0	5.3	2	250 m	ouvert

Ligne	Segment	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
			km début	km fin			
n°311000	n°2062 ST ROCH ABBEVILLE	AMIENS DREUIL-LES-AMIENS AILLY-SUR-SOMME BREILLY PICQUIGNY SAINT-PIERRE-A-GOUY CROUY-SAINT-PIERRE HANGEST-SUR-SOMME CONDE-FOLIE LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS LONG FONTAINE-SUR-SOMME LIERCOURT PONT-REMY EAUCOURT-SUR-SOMME MAREUIL CAUBERT EPAGNE-EPAGNETTE ABBEVILLE	133	175	2	250 m	ouvert

Ligne	Segment	Communes concernées	Délimitation du tronçon		Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
			km début	km fin			
n°311000	n°2063 ABBEVILLE CONCHIL LE TEMPLE	ABBEVILLE GRANDLAVIERS PORT LE GRAND NOYELLES SUR MER PONTHOILE FAVIERES RUE QUEND VILLERS SUR AUTHIE	175.4	206.1	2	250 m	ouvert

Ligne	Segment	Communes concernées	Délimitation du tronçon	Catégorie	Largeur des secteurs affectés par le bruit	Type de tissu
n°LGV	n°2402 Vémars Racc.LN à limite région Nord	LESBOEUFs SAILLY SAILLISEL COMBLES MAUREPAS CLERY SUR SOMME HEM MONACU FEUILLERES HERBECOURT FLAUCOURT ASSEVILLERS ESTREES DENIECOURT ABLAINCOURT PRESOIR CHAULNES PUZEAUX PUNCHY HALLU HATTENCOURT FRESNOY LES ROYE GOYENCOURT ROYE SAINT MARD LAUCOURT BEUVRAIGNES TILLOLOY	Traversée de la Somme	1	300 m	ouvert

ARTICLE 3 - Les bâtiments à construire dans les secteurs affectés par le bruit mentionnés à l'article 2 doivent présenter un isolement acoustique minimum contre les bruits extérieurs conformément aux décrets 95-20 et 95-21 susvisés.

Pour les bâtiments d'habitation, l'isolement acoustique minimum est déterminé selon les articles 5 à 9 de l'arrêté du 30 mai 1996 susvisé.

Pour les bâtiments d'enseignement, l'isolement acoustique minimum est déterminé selon les articles 5 et 8 de l'arrêté du 9 janvier 1995 susvisé.

ARTICLE 4 - Le présent arrêté fait l'objet d'une mention au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département, ainsi que dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.

ARTICLE 5 - Les communes intéressées par le présent arrêté sont :

- | | |
|----------------------------|---------------------------|
| ■ ABBEVILLE | ■ BOISMONT |
| ■ ABLAINCOURT PRESSEIR | ■ BONNAY |
| ■ ACHEUX EN VIMEU | ■ BOSQUEL |
| ■ AILLY LE HAUT CLOCHER | ■ BOUCHOIR |
| ■ AILLY SUR NOYE | ■ BOUCHON |
| ■ AILLY SUR SOMME | ■ BOUILLANCOURT EN SERY |
| ■ ALBERT | ■ BOURDON |
| ■ ALLONVILLE | ■ BOUTTENCOURT |
| ■ AMIENS | ■ BOUVAINCOURT SUR BRESLE |
| ■ ARGOEUVES | ■ BOVES |
| ■ ARRY | ■ BRAILLY CORNEHOTTE |
| ■ ARVILLERS | ■ BREILLY |
| ■ ASSEVILLERS | ■ BRIE |
| ■ ATHIES | ■ BUIGNY L'ABBE |
| ■ AUBIGNY | ■ BUIGNY SAINT MACLOU |
| ■ AVELUY | ■ BUIRE SUR L'ANCRE |
| ■ BARLEUX | ■ BUSSY LES DAOURS |
| ■ BAYONVILLERS | ■ BUSSY LES POIX |
| ■ BEAUCHAMPS | ■ CACHY |
| ■ BEAUCOURT EN SANTERRE | ■ CAGNY |
| ■ BEAUCOURT SUR L'ANCRE | ■ CAMBRON |
| ■ BEAUMONT HAMEL | ■ CAMON (et PETIT CAMON) |
| ■ BEAUVAIL | ■ CAOURS |
| ■ BEHEN | ■ CARREPUIS |
| ■ BELLANCOURT | ■ CAULIERES |
| ■ BELLOY EN SANTERRE | ■ CHAMPIEN |
| ■ BELLOY SUR SOMME | ■ CHAULNES |
| ■ BERNAY EN PONTIEU | ■ CHAUSSOY EPAGNY |
| ■ BERNY EN SANTERRE | ■ CHEPY |
| ■ BERTANGLES | ■ CHIRMONT |
| ■ BERTEAUCOURT LES THENNES | ■ CIZANCOURT |
| ■ BETTEMBOS | ■ CLAIRY SAULCHOIX |
| ■ BETTENCOURT SAINT OUVEN | ■ CLERY SUR SOMME |
| ■ BEUVRAIGNES | ■ COCQUEREL |
| ■ BILLANCOURT | ■ COMBLES |
| ■ BLANGY TRONVILLE | ■ CONDE FOLIE |

- CORBIE
- COURCELETTE
- COURCELLES SOUS MOYENCOURT
- CROIX MOLIGNEAUX
- CREMERY
- CREUSE
- CROIXRAULT
- CROUY SAINT PIERRE
- DAMERY
- DAOURS
- DEMUIN
- DERNANCOURT
- DOMART SUR LA LUCE
- DOMMARTIN
- DOULLENS
- DREUIL LES AMIENS
- DRUCAT
- DURY
- EAUCOURT SUR SOMME
- ENNEMAIN
- EPAGNE EPAGNETTE
- EPLESSIER
- EPPEVILLE
- ESSERTEAUX
- ESTREES DENIECOURT
- ESTREES MONS
- ETERPIGNY
- FALVY
- FAVIERES
- FEUILLERES
- FLAUCOURT
- FLERS SUR NOYE
- FLIXECOURT
- FLUY
- FOLIES
- FOLLEVILLE
- FONCHES FONCHETTES
- FONTAINE SUR SOMME
- FOREST MONTIERS
- FOUCAUCOURT EN SANTERRE
- FOUECAMP
- FOUILLOY
- FRAMERVILLE RAINECOURT
- FRANCIERES
- FRANLEU
- FRANSURES
- FRANVILLERS
- FRESNES MAZANCOURT
- FRESNOY AU VAL
- FRESNOY EN CHAUSSEE
- FRESNOY LES ROYE
- FRESSENNEVILLE
- FRICAMPS
- FRIVILLE - ESCARBOTIN
- GAMACHES
- GAUVILLE
- GENTELLES

- GLISY
- GOYENCOURT
- GRANDCOURT
- GRAND LAVIERS
- GREBAULT MESNIL
- GROUCHES LUCHUEL
- GRUNY
- GUIGNEMICOURT
- GUILLAUCOURT
- HALLU
- HAM
- HAMELET
- HANGARD
- HANGEST EN SANTERRE
- HANGEST SUR SOMME
- HARBONNIERES
- HATTENCOURT
- HAUVILLERS OUVILLE
- HEBECOURT
- HEILLY
- HEM HARDINVAL
- HEM MONACU
- HERBECOURT
- HERLEVILLE
- HERLY
- HOMBLEUX
- HORNOY LE BOURG
- HUCHENNEVILLE
- HUPPY
- HYENCOURT LE GRAND
- IRLES
- LA CHAUSSEE TIRANCOURT
- LA FALOISE
- LAFRESGUIMONT SAINT MARTIN
- LAHOUSOYE
- LAMOTTE BREBIERE
- LAMOTTE WARFUSEE
- LANGUEVOISIN QUIQUERY
- LAUCOURT
- LA VICOGNE
- LAWARDE MAUGER L'HORTOY
- LE CROTOY
- LE HAMEL
- LE QUESNEL
- LES BOEUF
- LE TITRE
- L'ETOILE
- LE TRANSLAY
- LIANCOURT FOSSE
- LICOURT
- LIERCOURT
- LIGNIERES CHATELAIN
- LOEUILLY
- LONG
- LONGPRE LES CORPS SAINTS
- LONGUEAU
- MARCELCAVE

- MARCHE ALLOUARDE
- MARCHELEPOT
- MAREUIL CAUBERT
- MARTAINNEVILLE
- MAUREPAS
- MEAULTE
- MENESLIES
- MESNIL MARTINSART
- MESNIL SAINT NICAISE
- MERICOURT L ABBE
- MERS LES BAINS
- MEZIERES EN SANTERRE
- MIANNAY
- MILLENCOURT
- MIRAUMONT
- MISERY
- MONCHAUX
- MONCHY LAGACHE
- MORCOURT
- MORVILLERS SAINT SATURNIN
- MOUFLERS
- MOYENCOURT LES POIX
- MOYENNEVILLE
- NAMPONT
- NAMPS - MAISNIL
- NAMPTY
- NESLE
- NEUFMOULIN
- NIBAS
- NOUVION
- NOYELLES SUR MER
- OFFIGNIES
- OMIECOURT
- ORESMAUX
- OUST MAREST
- OVILLERS LA BOISSELLE
- PARVILLERS LE QUESNOY
- PERONNE
- PICQUIGNY
- PISSY
- PLACHY BUYON
- POEUILLY
- PONT DE METZ
- PONT NOYELLES
- PONTHOILE
- PONT REMY
- PORT LE GRAND
- POULAINVILLE
- POZIERES
- PROYART
- PUNCHY
- PUZEAUX
- QUEND
- QUERRIEU
- QUEVAUVILLERS
- QUIVIERES
- REGNIERE ECLUSE

- REMIENCOURT
- RETHONVILLERS
- REVELLES
- RIBEMONT SUR ANCRE
- RIVERY
- ROGY
- ROIGLISE
- RONSSOY
- ROUY LE PETIT
- ROYE
- RUE
- SAILLY FLIBEAUCOURT
- SAILLY SAILLISEL
- SAINS EN AMIENOIS
- SAINT CHRIST BRIOST
- SAINT FUSCIEN
- SAINT MARD
- SAINT MAXENT
- SAINT PIERRE A GOUY
- SAINT QUENTIN LAMOTTE
- SAINT RIQUIER
- SAINT SAUFLIEU
- SAINT SAUVEUR
- SAINT VAAST EN CHAUSSEE
- SAINT VALERY SUR SOMME
- SALEUX
- SALOUEL
- SAVEUSE
- SOYECOURT
- TALMAS
- TERTRY
- TILLOLOY
- THENNES
- THEZY GLIMONT
- THIEUILLOY L'ABBAYE
- TOURS EN VIMEU
- VAIRE SOUS CORBIE
- VALINES
- VAUCHELLES LES DOMART
- VAUCHELLES LES QUESNOY
- VAUVILLERS
- VAUX EN AMIENOIS
- VECQUEMONT
- VERCOURT
- VERMANDOVILLERS
- VERS SUR SELLE
- VIGNACOURT
- VILLE LE MARCLET
- VILLERS AUX ERABLES
- VILLERS BOCAGE
- VILLERS BRETONNEUX
- VILLERS CARBONNEL
- VILLERS LES ROYE
- VILLERS SOUS AILLY
- VILLERS SUR AUTHIE
- VISMES AU VAL
- VRAIGNE EN VERMANDOIS

- VRAIGNES LES HORNOY
- VRON
- WIENCOURT L'EQUIPEE
- WOINCOURT

- YONVAL
- YZENGREMER
- YZEUX

ARTICLE 6 - Une copie du présent arrêté doit être affichée à la mairie des communes concernées visées à l'article 5 pendant un mois au minimum.

ARTICLE 7 - Le présent arrêté doit être annexé par Monsieur le maire des communes concernées visées à l'article 5 au plan d'occupation des sols.

Les secteurs affectés par le bruit définis à l'article 2 doivent être reportés par Monsieur le maire des communes concernées visées à l'article 5 dans les documents graphiques du plan d'occupation des sols.

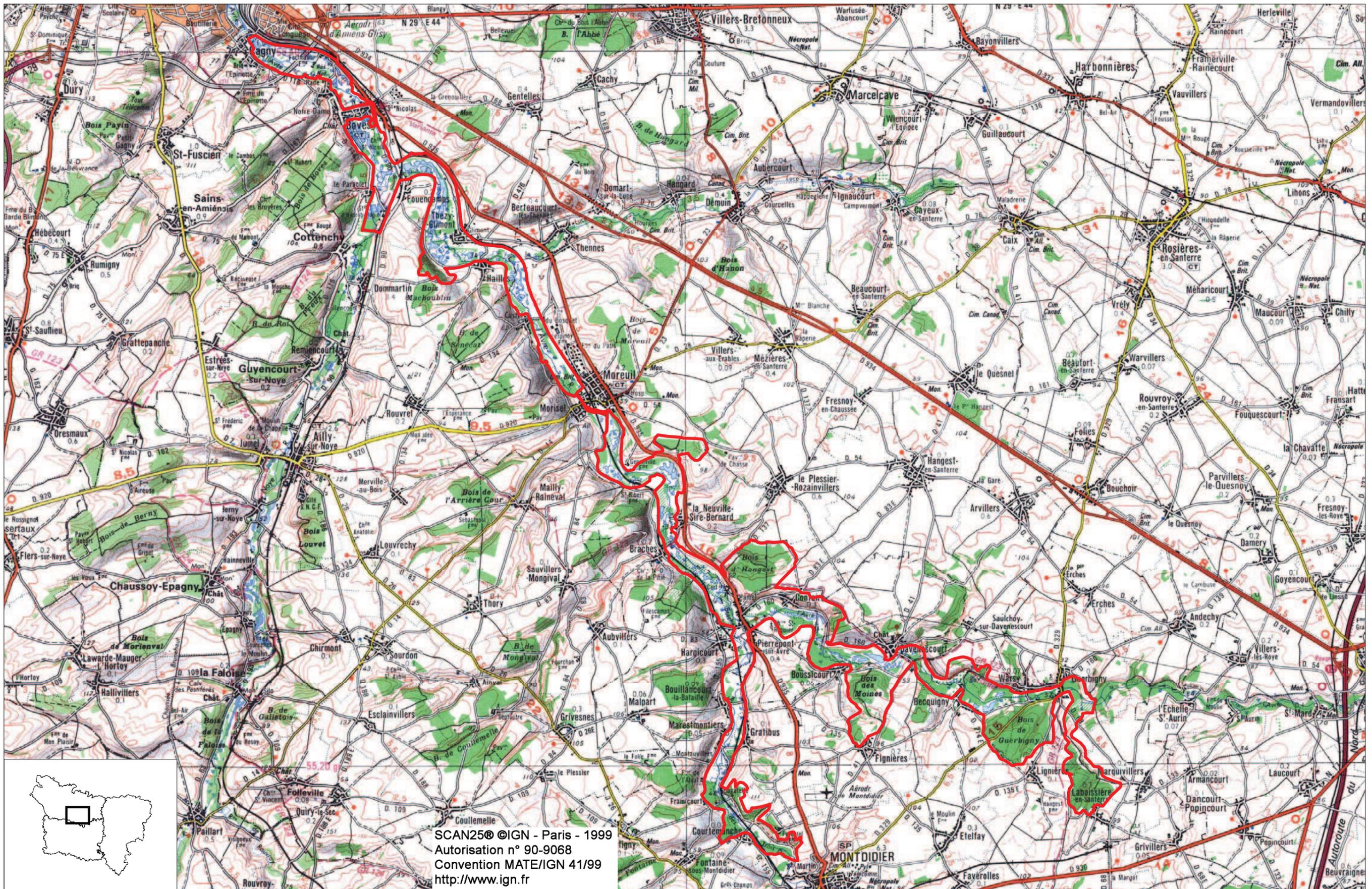
ARTICLE 8 - Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le maire des communes concernées visées à l'article 5
- Monsieur le Directeur Départemental de l'Équipement
- Messieurs les sous-préfets

ARTICLE 9 - monsieur le secrétaire général de la préfecture, Messieurs les sous-préfets, Monsieur le maire des communes concernées visées à l'article 5, et Monsieur le Directeur Départemental de l'Équipement sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Amiens, le 29 novembre 1999

Le Préfet





Présentation de la znieff

VALLÉE DE L'AVRE, DES TROIS DOMS ET CONFLUENCE AVEC LA NOYE

[CLIQUEZ ICI POUR VISUALISER LA CARTOGRAPHIE DU SITE](#)

Type de znieff : 2

Numéro régional : 80SAN201

Numéro national SFF : 220320010

Année de mise à jour : 1998

Surface de la znieff : 3820.00 hectares

Altitudes mini - maxi : 24 - 107

Rédacteur de la fiche : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FLIPO S., NAUCHE G.)

Commune(s) concernée(s)	Département
ARVILLERS	80
BECQUIGNY	80
BOUILLANCOURT-LA-BATAILLE	80
BOUSSICOURT	80
BOVES	80
BRACHES	80
CAGNY	80
CONTOIRE	80
COTTENCHY	80
COURTEMANCHE	80
DAVENESCOURT	80
DOMMARTIN	80
FIGNIERES	80
FONTAINE-SOUS-MONTDIDIER	80
FOUENCAMPS	80
GRATIBUS	80
GUERBIGNY	80
HAILLES	80
HARGICOURT	80
LABOISSIERE-EN-SANTERRE	80
LIGNIERES	80
LONGUEAU	80
MARESTMONTIERS	80
MARQUIVILLERS	80

MEZIERES-EN-SANTERRE	80
MONTDIDIER	80
MOREUIL	80
MORISEL	80
NEUVILLE-SIRE-BERNARD (LA)	80
PIERREPONT-SUR-AVRE	80
PLESSIER-ROZAINVILLERS (LE)	80
THENNES	80
THEZY-GLIMONT	80
WARSY	80

* TYPOLOGIE DES MILIEUX

Milieus déterminants :	
Libellé	Pourcentage
Lacs, étangs, mares (eau douce)	10
Tapis submergés de characées	1
Pelouses permanentes denses et steppes medio-européennes	2
Tourbières boisées	3
Bas-marais alcalins	2

Autres milieux :	
Libellé	Pourcentage
Formations amphibies des rives exondées, des lacs, étangs et mares	3
Cours des rivières	2
Fourrés et stades de recolonisation de la forêt mésophile	2
Prairies humides	3
Groupements à reine des prés et communautés associées	10
Prairies mésophiles	3
Hêtraies	3
Chênaies-charmaies	3
Forêts et fourrés alluviaux ou très humides	20
Roselières, végétation du bord des eaux	3
Formations à grandes laïches (magnocariçaies)	3
Cultures	1
Plantations de conifères	2
Peupleraies plantées	20
Haies	1
Villes, villages, sites industriels	1
Mines et passages souterrains	0
Fossés et petits canaux	2

Milieus périphériques :	
Libellé	Pourcentage
Forêts	
Tourbières et marais	
Prairies fortement amendées ou ensemencées	
Cultures	
Villes, villages, sites industriels	

*** COMPLEMENTS DESCRIPTIFS**

Géomorphologie :

Rivière, fleuve
 Méandre, courbe
 Confluence
 Etang
 Vallée

Commentaires :

+30 (mare), 29 (source), 24 (lit majeur), 59 (coteau), 61 (plateau).

Activités humaines :

Agriculture
 Sylviculture
 Elevage
 Pêche
 Chasse
 Tourisme et loisirs
 Urbanisation discontinue, agglomération
 Circulation ferroviaire
 Gestion conservatoire

Statuts de propriétés :

Indéterminé
 Propriété privée (personne physique)
 Domaine communal

Mesures de protection :

Indéterminé
 Réserve naturelle
 Arrêté Préfectoral de Biotopie
 Réserve de chasse et de faune sauvage

Autres inventaires : - Directive Habitats : non - Directive Oiseaux : non

*** FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE**

Libellé	Caractère
Habitat humain, zones urbanisées	R
Voie ferrée, TGV	R
Dépôts de matériaux, décharges	R
Equipements sportifs et de loisirs	R

Rejets de substances polluantes dans les eaux	R
Mise en eau, submersion, création de plan d'eau	R
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau	R
Traitements de fertilisation et pesticides	R
Pâturage	R
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	R
Plantations, semis et travaux connexes	R
Chasse	R
Pêche	R
Atterrissements, envasement, assèchement	R
Eutrophisation	R
Fermeture du milieu	R

Légende "Caractère" : R : réel ; P : probable

* CRITERES D'INTERET

Patrimoniaux :

Ecologique

Insectes

Poissons

Reptiles

Oiseaux

Mammifères

Bryophytes

Ptéridophytes

Phanérogames

Fonctionnels :

Fonctions de régulation hydraulique

Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

Complémentaires :

* BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPECES

	Mamm.	Oiseaux	Reptiles	Amphib.	Poissons	Insectes	Autr.Inv.	Phanér.	Ptérido.	Bryophy.	Lichens	Champ.	Algues
Prospection	1	3	1	1	2	1	1	2	2	2	0	0	0
NB Espèces citées	4	18	1		7	40		77	4	17			

Légende pour prospection : 0 : insuffisant ; 1 : assez bonne ; 2 : bonne ; 3 : très bonne

* CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

Commentaires :

Cette zone comprend la vallée de l'Avre entre Guerbigny et Cagny, la vallée des Trois Doms entre Montdidier et Hargicourt (confluence avec l'Avre) et la vallée de la Noye au niveau de sa confluence avec l'Avre (Fouencamps).

Les contours de la zone intègrent les milieux les plus remarquables de ces vallées pour les paysages, les habitats, la flore et la faune. Le lit majeur des cours d'eau est pris en compte. Certains coteaux

où se maintiennent des pelouses calcicoles et des fourrés en mosaïque sont pris en compte jusqu'au niveau des convexités sommitales voire jusque sur le plateau lorsque les milieux y sont remarquables (boisements, bocage, ...). Les cultures sont évitées autant que possible, ainsi que les zones urbanisées.

* COMMENTAIRE GENERAL

DESCRIPTION

Cette grande zone intègre l'ensemble du système fluvial de l'Avre et des Trois-Doms en aval de Guerbigny et de Montdidier. Elle est constituée de complexes de marais tourbeux associés aux coteaux boisés ou pelousaires. Ces marais sont creusés de multiples étangs, issus de l'exploitation ancienne de la tourbe pour certains, et aujourd'hui utilisés essentiellement pour la pêche et la chasse. Le paysage se compose d'une mosaïque d'étangs et de végétations palustres, comprenant des boisements humides couvrant de vastes superficies. Les roselières, bas-marais tourbeux, cariçaies et prés tourbeux sont davantage localisés dans l'espace. Par places, des plantations de peupliers remplacent les végétations marécageuses originelles.

Plusieurs coteaux calcaires sont également inclus dans la zone. Il s'agit :

- du versant boisé au niveau du lieu-dit « La Valléette » à Thézy-Glimont,
- du larris et Bois de Gennonville à Moreuil,
- les larris de Contoire/Davesnecourt qui sont en grande partie plantés de pins,
- le larris de Boussicourt/Fignièrès au niveau de la vallée sèche de Fignièrès,
- le larris de Becquigny à l'est du « Bosquet Madame »,
- le larris de Guerbigny,
- les larris de Courtemanche en partie plantés de pins.

Plusieurs bois de superficie importante sont pris en compte : le Bois d'Hangest, le Bois des Moines, le Bois de Guerbigny et le Bois de Laboissière.

Un grand nombre de groupements végétaux s'expriment dans le fond et sur les versants de la vallée. On trouvera la liste des principaux groupements ci-après.

--> Les milieux aquatiques et amphibies sont très diversifiés :

- des herbiers pionniers à Characées (*Charion asperae*),
- des herbiers flottants du Lemnion gibbae,
- des herbiers flottants de l'Hydrocharition morsus-ranae (dont *Lemno trisulcae-Utricularietum vulgaris*, *Utricularietum australis*),
- des herbiers du *Scorpidio scorpioidis-Utricularion minoris* (*Sparganietum minimi*),
- des herbiers à nénuphars du *Nymphaeion albae* (dont *Myriophyllo verticillati-Nupharetum luteae*),
- des herbiers submergés du *Potametalia* (*Potametum colorati*, groupement à *Myriophyllum verticillatum*, *Zannichellietum palustris*...),
- des herbiers à Sagittaire (groupement à *Sagittaria sagittifolia*),
- des herbiers du *Ranunculion aquatilis* (herbiers semi-sciaphiles de l'*Hottonietum palustris*),
- des végétations pionnières des rives tourbeuses du *Cyperion flavescenti-fusci*.

--> Les végétations terrestres du fond de vallée comprennent :

- des roselières tourbeuses du *Caricion rostratae* (*Thelypterido palustris-Phragmitetum australis*),
- des roselières du *Phragmition australis* (dont *Solano dulcamarae-Phragmitetum* et *Scirpo lacustris-Phragmitetum*),

- des mégaphorbiaies turficoles du *Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae*,
- des mégaphorbiaies eutrophes du *Calystegion sepium*,
- des cariçaies rivulaires du *Caricetum elatae*, du *Caricetum ripario-acutiformis*, du *Caricetum paniculatae* et du *Caricetum pseudocyperi*,
- des bas-marais tourbeux alcalins de l'*Hydrocotylo-Schoenion (Cirsio dissecti-Schoenetum nigricantis)*,
- des bas-marais tourbeux alcalins du *Junco subnodulosi-Caricion lasiocarpae*,
- des prairies hygrophiles du *Mentho aquaticae-Juncion inflexi (Pulicario dysentericae-Juncetum inflexi)*,
- des prairies hygrophiles surpâturées du *Lolio-Potentilion*,
- des prés inondés de l'*Oenanthion fistulosae (Eleocharo palustris-Oenanthetum fistulosae)*,
- des prairies oligotrophes du *Molinion (Selino carvifoliae-Juncetum subnodulosi)*,
- des prairies mésophiles du *Lolio-Cynosurion cristati*,
- des aulnaies-frênaies de l'*Alno-Padion (Filipendulo ulmariae-Alnetum glutinosae)*,
- des boulaies à sphaignes du *Dryopterido cristatae-Betuletum pubescentis*,
- des fourrés de Saules cendrés du *Salicion cinerae* et des saulaies-aulnaies tourbeuses de l'*Alnion glutinosae*,
- des ourlets eutrophes de l'*Aegopodion podagrariae*.

--> Les groupements végétaux représentés sur les coteaux calcaires sont les suivants :

- des pelouses calcicoles rases thermophiles de l'*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii subass. seselietosum montani*,
- des junipéraies sur pelouses calcaires subatlantiques,
- des ourlets calcicoles du *Trifolion medii (Centaureo nemoralis-Origanetum vulgare)*, parfois sous faciès de brachypodiaies denses,
- des fourrés de recolonisation du *Rubo-Prunetum mahaleb laburnetosum*,
- des bois de pente du *Carpinion betuli* et du *Fraxino-Carpinion*.

Cette ZNIEFF de type II comprend les ZNIEFF de type I suivantes :

- Marais de Boves, de Fouencamps, de Thézy-Glimont et du Paraquet,
- Marais de l'Avre entre Moreuil et Thennes,
- Marais des vallées de l'Avre et des Trois Doms entre Gratibus et Moreuil, larris de Genonville à Moreuil,
- Cours de l'Avre entre Guerbigny et Contoire, marais associés, larris de Becquigny, de Boussicourt/Fignièrès et des Carambures,
- Larris et bois de Laboissière à Guerbigny,
- Coteaux et marais de la vallée des Trois Doms de Montdidier à Gratibus.

INTERET DES MILIEUX

De nombreux milieux présents sont reconnus d'intérêt communautaire et inscrits à la directive « Habitats » :

- des herbiers pionniers à Characées (*Charion asperae*),
- des herbiers aquatiques du *Myriophyllo verticillati-Nupharetum luteae*, présent uniquement, en Picardie, dans les grandes vallées tourbeuses,
- des herbiers du *Lemno trisulcae-Utricularietum vulgaris*,
- des herbiers nageants de l'*Hottonietum palustris*,
- des herbiers nageants de l'*Hydrocharietum morsus-ranae*,
- des herbiers des vasques tourbeuses du *Potametum colorati*,

- la végétation pionnière de rives exondées du *Cyperetum flavescenti-fusci*,
- les bas-marais tourbeux du *Junco subnodulosi*-*Caricion lasiocarpae*,
- les bas-marais tourbeux alcalins de l'*Hydrocotylo-Schoenion* (*Cirsio-Schoenetum*),
- les roselières tourbeuses du *Thelypterido palustris-Phragmitetum*, dont les localités picardes sont les mieux conservées de France,
- les mégaphorbiaies tourbeuses du *Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae*,
- les prairies tourbeuses du *Selino carvifoliae-Juncetum subnodulosi*,
- les aulnaies-frênaies du *Filipendulo ulmariae-Alnetum glutinosae*,
- les bétulaies à Sphaignes du *Dryopterido cristatae-Betuletum pubescentis*, très rare et en danger de disparition en Picardie,
- les pelouses calcicoles relevant de l'*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*, groupement végétal rare et menacé en Picardie,
- la junipéraie en voile sur pelouses calcaires subatlantiques, habitat également inscrit à la directive "Habitats".

Les marais présentent une importante diversité d'habitats aquatiques, amphibies et hygrophiles grâce à l'important réseau d'étangs, de roselières, de cariçaies, de tremblants tourbeux, de mégaphorbiaies et de boisements humides. Une des originalités du site consiste en la juxtaposition de deux voies évolutives des systèmes tourbeux. Ainsi, le système le plus répandu est alcalin, tandis qu'un système acidiphile ombrotrophe ne se développe que localement.

Le cours de l'Avre entre Guerbigny et Contoire présente un intérêt notable, qui repose essentiellement sur la diversification des habitats. Le fond de granulométrie variée (blocs, graviers, pierres) confère aux niches écologiques un intérêt pour la faune invertébrée et piscicole. Ceci d'autant plus que la végétation aquatique est bien diversifiée sur le tronçon. L'absence de cloisonnements infranchissables facilite la libre circulation du poisson. Ce tronçon apparaît comme le plus intéressant du cours de l'Avre.

Par ailleurs, la diversité et la qualité des milieux permettent la nidification d'une avifaune remarquable, ce qui a justifié l'inscription d'une partie de la zone en Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux (étangs et marais du bassin de la Somme). De manière générale, la faune, la flore et les habitats présentent un intérêt de niveau européen.

INTERET DES ESPECES

Flore :

Les espèces remarquables sont très nombreuses ; seules les espèces protégées sont citées.

* Bas-marais tourbeux alcalins :

- la Renoncule langue (*Ranunculus lingua**), rare en France,
- le Ményanthe trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata**), en danger en Picardie
- la Pédiculaire des marais (*Pedicularis palustris**), très rare en Picardie,
- le Peucedan des marais (*Peucedanum palustre**), rare en Picardie,
- le Mouron délicat (*Anagallis tenella**), espèce pionnière rare en Picardie,
- la Laïche puce (*Carex pulicaris**), très peu présente sur le site,
- la Linaigrette à larges feuilles (*Eriophorum latifolium**), très rare en Picardie,
- la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe**), espèce exceptionnelle en Picardie,
- la Dryoptéride à crêtes (*Dryopteris cristata**), espèce liée aux tourbières boisées.

* Milieux aquatiques et amphibies :

- le Rubanier nain (*Sparganium natans**), rare en Picardie,
- le Potamot coloré (*Potamogeton coloratus**), typique des gouilles tourbeuses aux eaux alcalines,

- l'Utriculaire commune (*Utricularia vulgaris**), espèce exceptionnelle et en danger en Picardie,
- l'Utriculaire naine (*Utricularia minor**), exceptionnelle en Picardie,
- l'Eléocharide épingle (*Eleocharis acicularis**), très rare en Picardie.

* Prairies humides :

- le Dactylorhize négligé (*Dactylorhiza praetermissa**), typique des prairies humides non amendées,
- le Dactylorhize incarnat (*Dactylorhiza incarnata**), rare et vulnérable en Picardie,
- l'Ophioglosse commune (*Ophioglossum vulgatum**), fougère prairiale particulièrement menacée.

* Pelouses calcicoles :

- l'Ophrys litigieux (*Ophrys sphegodes* subsp. *araneola**), orchidée en danger en Picardie,
- le Pigamon mineur (*Thalictrum minus**), espèce très rare en Picardie,
- la Tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris**), espèce exceptionnelle en Picardie,
- la Séslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea**), espèce liée aux éboulis crayeux mobiles, exceptionnelle en Picardie.

Bryoflore :

Plusieurs bryophytes remarquables sont ont été observés dans la zone, avec notamment *Aulacomnium palustre*, *Ricciocarpus natans*, *Scorpidium scorpioides* et plusieurs espèces de sphaignes : *Sphagnum fimbriatum*, *S. palustre*, *S. squarrosum*, *S. subnitens*, *S. contortum*, *S. teres*, *S. papillosum* var. *laeve* et *S. fallax*.

Avifaune :

Parmi les espèces nicheuses les plus remarquables, signalons :

- Le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), espèce inscrite à l'annexe I de la directive « Oiseaux » de l'Union européenne, en danger au niveau national. La vallée de l'Avre constitue une zone importante pour la nidification de cette espèce en Picardie.
- Le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*), également inscrit à la directive « Oiseaux » et menacé de disparition en Picardie. Dans la zone, l'espèce a été contactée pour la dernière fois en 1996.
- Le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), rapace inscrit à la directive « Oiseaux », profite des roselières pour se reproduire. La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), inscrite à la directive « Oiseaux » et le Faucon hobereau (*Falco subuteo*), nicheur assez rare en Picardie, se reproduisent également dans la zone.
- Plusieurs passereaux paludicoles nichent dans les marais : la Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*), vulnérable en France, la Gorgebleue à miroir blanc (*Luscinia svecica*), inscrite à la directive « Oiseaux », la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*), assez rare en Picardie et la Locustelle luscinioidé (*Locustella luscinioides*), également assez rare en Picardie.
- Une importante héronnière de Hérons cendrés (*Ardea cinerea*) est présente dans la basse vallée. Il s'agit d'une des colonies les plus importantes du département pour cette espèce assez rare en Picardie.

La Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*), espèce en danger en Picardie qui a été notée sur le site jusqu'en 1991, a probablement disparue.

Entomofaune :

* Odonates :

Parmi les espèces les plus remarquables, signalons la Cordulie à taches jaunes (*Somatochlora flavomaculata*), très rare en Picardie, le Gomphus à pinces (*Onychogomphus forcipatus*),

exceptionnel en Picardie, le Sympétrum noir (*Sympetrum danae*), très rare en Picardie, le Sympétrum vulgaire (*Sympetrum vulgatum*), assez rare à rare en Picardie, l'Agrion délicat (*Ceragrion tenellum*), rare en Picardie et le Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo*), qui trouve ici une de ses rares localités pour le département de la Somme. Quatre autres espèces remarquables étaient connues dans les années 1980 mais n'ont pas été revues récemment : l'Anax napolitain (*Anax parthenope*), la Cordulie à deux taches (*Epitheca bimaculata*), l'Orthétrum bleuissement (*Orthetrum coerulescens*) et l'Orthétrum brun (*Orthetrum brunneum*).

* Lépidoptères :

Sur certains larris, on observe un cortège de rhopalocères rares, dont l'élément le plus remarquable est le Mercure (*Arethusana arethusa*). En Picardie, cette espèce est devenue exceptionnelle. Trois autres espèces sont liées aux pelouses calcicoles : l'Argus bleu-nacré (*Polyommatus coridon*), l'Azuré bleu-céleste (*Polyommatus bellargus*) et le Fluoré (*Colias australis*).

Pour les hétérocères, citons la Cidarie sagittée (*Perizoma sagittata*), la Noctuelle des roselières (*Arenostola phragmitidis*), la Nonagrie du Phragmite (*Chilodes maritimus*), inféodée aux roselières, la Nonagrie rubanée (*Archanara dissoluta*), la Topaze (*Diachrysia chryzon*), la Fidonie favorite (*Stegania cararia*), très rare en France et la Litosie obtuse (*Pelosia obtusa*), également très rare en France. Signalons également la présence de la Phalène de la Pulsatille (*Horisme aquata*), espèce dont la régression est notamment liée à celle de sa plante nourricière.

* Orthoptères :

Citons la présence du Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*), inféodé aux prairies humides et du Tétrix des vasières (*Tetrix ceperoi*), espèce très disséminée dans le nord de la France (hors littoral).

Ichthyofaune :

Le Barbeau fluviatile (*Barbus barbus*) trouve des conditions favorables pour sa reproduction et son grossissement. La Lamproie fluviatile (*Lampetra fluviatilis*) est présente ponctuellement au niveau de Moreuil. L'Anguille (*Anguilla anguilla*) et le Chabot (*Cottus gobio*) sont bien représentés.

Mammalofaune :

Plusieurs chiroptères remarquables ont été répertoriés en hibernation dans des petits souterrains à flanc de coteau : le Grand Murin (*Myotis myotis*) et le Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*), inscrits à l'annexe II de la directive « Habitats », le Vespertilion de Natterer (*Myotis nattereri*) et le genre Oreillard (*Plecotus* sp.), rares en Picardie. Parmi les micromammifères, citons la Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), assez rare en Picardie.

Herpétofaune :

Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), rare en Picardie, a été observé sur plusieurs talus crayeux aux abords des voies de chemin de fer.

FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

- La Réserve Naturelle de l'Étang Saint-Ladre a été créée en 1979 et couvre environ 13 hectares de marais tourbeux propriété de la commune de Boves. Sa gestion est assurée par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Il existe un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) sur le marais communal de la Grande Anse à Moreuil. Un projet d'APPB est en cours sur le larris de

Figinières.

- Les plantations de peupliers réalisées dans la vallée entraînent un assèchement des milieux et une banalisation de la flore et de la faune.
- L'abandon de l'entretien de certains marais entraîne une évolution spontanée de la végétation vers les boisements humides. Certaines espèces remarquables liées aux milieux ouverts ont ainsi tendance à régresser.
- Le manque d'entretien léger du cours d'eau ainsi que les pratiques agricoles environnantes favorisent les apports de matières en suspension et le colmatage des substrats (ruissellement, piétinement). La pollution diffuse accroît les risques d'eutrophisation.
- Un certain mitage des milieux humides est marqué par les habitations légères de loisirs, entraînant une dégradation écologique et paysagère des milieux.
- Sur les larris, l'abandon des pratiques pastorales extensives (pâturage ovin) a entraîné une évolution spontanée de la végétation aux dépens des espaces pelousaires. L'existence de fortes populations de lapins a permis, sur certains secteurs, de maintenir des espaces ras grâce aux activités de grattements et broutements.
- Plusieurs plantations de Pins noirs et sylvestres sur coteaux ont modifié les caractéristiques originelles de certaines pelouses et compromettent, à terme, des actions de restauration de ces milieux en voie de régression.

N.B. : les espèces végétales dont le nom latin est suivi d'un astérisque sont légalement protégées.

* SOURCES / INFORMATEURS

- BARDET O. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- BARDET O., DUBIE S., FLIPO S., FRANÇOIS R., MECH E. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)
- BAWEDIN V. (Picardie Nature)
- CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- CHAPUIS V., FLIPO S. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- COMMECY X. (Picardie Nature)
- Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)
- Coordination Mammalogique du Nord de la France
- DAS GRACAS E. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- DEBRUILLE Mr. (Fédération de Pêche de la Somme), comm. orale
- Délégation Régionale du Conseil Supérieur de la Pêche de Compiègne
- DOUCHET M., comm. écrite
- DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)
- Fiche ZNIEFF 0015.0000 (1981) : A.M.B.E. (WATTEZ J.-R., DOUCHET M., BACROT S., COMMECY X.)
- Fiche ZNIEFF 0024.0000 (1973) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L., COMMECY X., SUEUR F.)
- Fiche ZNIEFF 0398.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (PAGNIEZ P.)
- Fiche ZNIEFF 0443.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L., DUQUEF M.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (PAGNIEZ P.)
- Fiche ZNIEFF 0444.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L., DUQUEF M.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (MELENEC G., FRANCOIS R., GUY F.), DOUCHET M.

- Fiche ZNIEFF 0447.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (DAS GRACAS E.)
- Fiche ZNIEFF 0448.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (PAGNIEZ P.), ROYER P.
- Fiche ZNIEFF 0451.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (DAS GRACAS E.)
- FLIPO S. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- FRANÇOIS R. (Picardie-Nature)
- GAVORY L. (Picardie Nature)
- GUY F. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- HAUGUEL J.-C.
- KOWALORYK D.
- MAIRE P. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- MORONVALLE P. (Picardie Nature)
- NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- NEVEU G. (Picardie Nature)
- PAGNIEZ P. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- RIVIERE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- ROYER P. (Picardie Nature)
- SALVAN S. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- WATTEZ J.-R.

* SOURCE / BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme, 1993. - Plan de gestion de la Réserve Naturelle de l'Etang Saint-Ladre (Boves, Somme), Années 1994-1998. - Cons. Sites Nat. Pic., DIREN Pic., Ass. gestion R.N. Boves, doc. non paginé.
- Anonyme, 1995. - Réseau hydrobiologique et piscicole, résultats des pêches électriques, campagne 1995, région Picardie. - CSP, Agence de l'eau Seine-Normandie, 119 p.
- ANTHEAUME P., COUTANCEAU J.-P., 1994. - Entomofaune du marais de Fortmanoir (Somme). - L'entomologiste picard, juin 1994 : 1-19.
- BAZERQUE M.F., 1993. - L'Avre et ses affluents : qualité actuelle des milieux aquatiques, valorisation des potentialités. - Min. Env., SREMA Pic., 84 p.
- BIGNON J.J., 1997. - La Vallée de Fignières (commune de Fignières). - Ecosystèmes, DIREN Pic., 19 p. + annexes.
- BON M., DOUCHET M., 1985. - Une très belle sortie d'initiation botanique dans le Sud-Amiénois. Environs de Moreuil. 22 juillet 1984. - Bull. Soc. Linn. N. Fr. de liaison n° 2.
- BOULLET V., 1980. - Les pelouses calcaires et leur appauvrissement thermophile entre Seine et Somme. - DEA Lille II. Manuscrit 108 p., + 2 tab.
- BOULLET V., 1986. - Les pelouses calcicoles (Festuco-Brometea) du domaine atlantique français et ses abords au nord de la Gironde et du Lot. - Thèse Sciences, Lille I, I : 333 p., II : tab.
- BOULLET V., 1987. - La vallée de la Somme aux environs de Saily-le-Sec et la région de Moreuil. Excursion botanique du 18/5/85. - Bull. Soc. Linn. N. Fr. de liaison n°4.
- BOULLET V., COMMECY X., DUQUEF M., 1991. - Les prairies de Fortmanoir à Boves (80) : diagnostic écologique et bioévaluation. - Station Internationale de Phytosociologie Bailleul, DRAE Pic., 53 p.
- BOUSSU J., 1970. - Le marais Saint-Ladre à Boves. - DEA Univ. Amiens, 77 p.
- COMMECY X., 1987. - Intérêt ornithologique de la réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre à Boves (Somme). Commentaires et suggestions. - GEPOP, 20 p.
- COMMECY X., 1997. - Réserve naturelle Saint-Ladre. Boves (80). Bilan 1997, volet faunistique. - Doc. photocopié, 3p.
- DOUCHET M., à paraître - Sortie d'initiation à la flore printanière dans les environs de Boves. Somme. 7 avril 1999. Bull. Soc. Linn. N-Pic.
- DUBIE S. (coord.), DURIEUX B., FRANÇOIS R., SPINELLI F., 1997. - Inventaire des

- chiroptères de Picardie : statut et cartographie des espèces. - Coord. Mamm. Nord Fr., 56 p.
- DUQUEF M., GAVORY L., 1986. - Le marais de Moreuil. - GEPOP, 25 p.
- FOCQUET P., 1978. - Les pelouses à Anémone pulsatile dans le département de la Somme . Données phytosociologiques et écologiques. - DEA Lille. Manuscrit 50 p., + 1 tableau.
- FOCQUET P., 1979. - L' Anémone pulsatile dans le département de la Somme. - Bull. Soc. Linn. N. Fr., NS, I : 11-21.
- GAVORY L., 1991. - Les prairies de Fortmanoir à Boves (80) : diagnostic écologique et bioévaluation. Notice complémentaire : bioévaluation ornithologique. - Picardie Nature, doc. multicopié, 5 p.
- GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.
- HENDOUX F., DUQUEF M., CAUX S., CHOQUET J.C., 1993. - Etude écologique de la ferme de Fortmanoir. (Périmètre d'extension de la R.N. de Boves, 80) - CRP-CBNBI, DIREN Pic., 122 p.
- HERNANDEZ O., 1990. - Schéma départemental de vocation piscicole du département de la Somme. - DDAF, FDAAPP, Min. Env., Cons. Rég. Picardie, Cons. Gén. Somme, Agence de l'eau Artois-Picardie.
- MERIAUX J.L., 1982. - Espèces rares ou menacées des biotopes lacustres et fluviales du nord-ouest de la France (Ptéridophytes et Spermatophytes). - Natura mosana, 34 : 178-194.
- MERIAUX J.L., 1984. - Contribution à l'étude sociologique et écologique des végétations aquatiques et subaquatiques du nord-ouest de la France - Univ. de Metz - Thèse, 404 p. et 62 tableaux.
- MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.
- NEVEU G., ROYER P., 1988. - L' avifaune de la confluence des vallées de l' Avre et de la Noye (suite). 2ème période : 1977-1988. - L' Avocette 12 (3) : 97-165.
- NEVEU G., ROYER P., 1991. - Nidification du Hibou des marais *Asio flammeus* dans la vallée de la Noye (80) en 1991. Statut de l'espèce. - L' Avocette 15 (2-3-4) : 53-56.
- PAGNIEZ P., 1992. - Etude préalable à la réalisation du plan de gestion de la réserve naturelle de l' Etang-Saint-Ladre (Somme)... - Cons. Sites Nat. Pic., ...
- QUETU G., DOUCHET M., 1991. - Sortie botanique du 29 avril 1990. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 9 : 145-148.
- QUETU G., WATTEZ J.R., 1994. - Les marais de l'Avre et les coteaux voisins. Sortie "Mousses et flore vernale" du 27 mars 1993. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 12 : 153-154.
- ROYER P., 1977. - Intérêt ornithologique de la vallée de la Noye. - L' Avocette 1 (2) : 22-36.
- ROYER P., 1989. - Intérêt ornithologique des vallées de l' Avre et de la Noye. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic. t. 7 : 31 : 45.
- SULMONT G., 1974. - Une tourbière à Sphaignes et *Huperzia* selago dans la vallée de l' Avre à Boves (Somme). -Bull. Soc. Bot. N. Fr., t. 26-27 (1-4) : 17-20.
- SULMONT G., 1984. - Etang Saint-Ladre à Boves. Rapport sur l'état actuel du site. Univ. de Pic., U.F.R. Sciences, Amiens, 9 p. + annexes.
- SULMONT G., DUQUEF M., 1986. - Le marais Saint-Ladre à Boves. Description botanique et écologique du milieu. Actions à entreprendre. - Univ. Amiens, 39 p.
- VAST J., DUQUEF M., 1990. - Dans le marais de l'Avre près de Moreuil. Excursion botanique et entomologique du 10 septembre 1989 dirigée par MD et GS. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 8 : 191-197.
- WATTEZ J.R., 1980-1982. - Le Chêne pubescent dans le département de la Somme , un îlot de végétation thermophile dans le sud-amiénois. - Bull. Soc. Linn. N. Fr., N.S., t. II : 15-29, t. III : 35-52.
- WATTEZ J.R., DOUCHET M., 1985. - Sur les coteaux de Fignières. 14 octobre 1984. - Bull. Soc. Linn. N. Fr. de liaison n° 2.
- WATTEZ J.R., FOUCAULT B. (de), 1982. - Les junipérais calcicoles pionnières de la Picardie et du Nord de la France. - Coll. Phytosoc. 11, les pelouses calcaires : 613-627. Vaduz.

* LISTE DES ESPECES

Catégorie	Dét	Espèce	Statut	Source	Période Obs	Deg ab	Ab inf	Ab sup	App	Dis
Mamm.	D	Myotis emarginatus	H	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Mamm.	D	Myotis myotis	H	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Mamm.	D	Myotis nattereri	H	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Mamm.	D	Neomys fodiens		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Oiseaux	D	Acrocephalus arundinaceus	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Oiseaux	D	Alcedo atthis	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Oiseaux	D	Ardea cinerea	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Oiseaux	D	Asio flammeus	RA	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Oiseaux	D	Botaurus stellaris	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Oiseaux	D	Cettia cetti	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Oiseaux	D	Charadrius dubius	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Oiseaux	D	Circus aeruginosus	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Oiseaux	D	Circus cyaneus	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Oiseaux	D	Cygnus olor	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Oiseaux	D	Falco subbuteo	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Oiseaux	D	Gallinago gallinago	RO	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Oiseaux	D	Ixobrychus minutus	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Oiseaux	D	Lanius excubitor	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Oiseaux	D	Locustella luscinioides	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Oiseaux	D	Luscinia svecica	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Oiseaux	D	Pernis apivorus	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Oiseaux	D	Rallus aquaticus	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Reptiles	D	Podarcis muralis		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Poissons	D	Anguilla anguilla	PO	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	C				
Poissons	D	Barbus barbus	H	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B				
Poissons	D	Cottus gobio	H	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	C				
Poissons	D	Esox lucius	H	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	A				
Poissons	D	Lampetra fluviatilis	PO	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	A				
Poissons	D	Perca fluviatilis	H	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B				
Poissons	D	Salmo trutta fario	H	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	A				
Insectes	D	Adscita globulariae		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					

Insectes	D	<i>Agrotis cinerea</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Insectes	D	<i>Aleucis distinctata</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Archanara dissoluta</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Archanara geminipuncta</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1986)					
Insectes	D	<i>Arctia villica</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)	A				
Insectes	D	<i>Arenostola phragmitidis</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Arethusana arethusa</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Insectes	D	<i>Aspitates gilvaria</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)	A				
Insectes	D	<i>Brachytron pratense</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Calopteryx virgo</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)	A				
Insectes	D	<i>Celaena leucostigma</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1986)					
Insectes	D	<i>Ceragriion tenellum</i>	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B				
Insectes	D	<i>Chilodes maritimus</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Coenagriion lindenii</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Coenagriion pulchellum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Colias australis</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Insectes	D	<i>Conocephalus dorsalis</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Insectes	D	<i>Diachrysia chryson</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Heliophobus reticulata</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Insectes	D	<i>Hesperia comma</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Insectes	D	<i>Horisme aquata</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Insectes	D	<i>Lysandra coridon</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	A				
Insectes	D	<i>Nonagria typhae</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1986)					
Insectes	D	<i>Onychogomphus forcipatus</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Orthetrum coerulescens</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1986)					
Insectes	D	<i>Pelosia obtusa</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Perizoma sagittata</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Insectes	D	<i>Polyommatus bellargus</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)	A				
Insectes	D	<i>Rhodostrophia vibicaria</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Insectes	D	<i>Sedina buettneri</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1987)					
Insectes	D	<i>Setina irrorella</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1986)					
Insectes	D	<i>Somatochlora flavomaculata</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1992)					
Insectes	D	<i>Stegania cararia</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Sympetrum danae</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					

Insectes	D	<i>Sympetrum vulgatum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Insectes	D	<i>Tetrix ceperoi</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Insectes	D	<i>Tyta luctuosa</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Insectes	D	<i>Zygaena carniolica</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1979)					
Insectes	D	<i>Zygaena loti</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Phanéro.	D	<i>Ajuga genevensis</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1990)					
Phanéro.	D	<i>Anagallis tenella</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B				
Phanéro.	D	<i>Berberis vulgaris</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Calamagrostis canescens</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Carex appropinquata</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Carex distans</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	A				
Phanéro.	D	<i>Carex lepidocarpa</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	A				
Phanéro.	D	<i>Carex panicea</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Carex pulicaris</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Carex serotina</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Cephalanthera damasonium</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(-)					
Phanéro.	D	<i>Cladium mariscus</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B				
Phanéro.	D	<i>Cuscuta epithymum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Cyperus fuscus</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B				
Phanéro.	D	<i>Dactylorhiza incarnata</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Dactylorhiza praetermissa</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Digitalis lutea</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Eleocharis acicularis</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Eleocharis uniglumis</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Epilobium palustre</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1994)					
Phanéro.	D	<i>Epipactis atrorubens</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	A				
Phanéro.	D	<i>Epipactis palustris</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Erigeron acer</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Eriophorum latifolium</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Galeopsis angustifolia</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Gentiana pneumonanthe</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Geum rivale</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Globularia bisnagarica</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Helleborus foetidus</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(-)					

Phanéro.	D	Himantoglossum hircinum		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	C				
Phanéro.	D	Hippuris vulgaris		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Hottonia palustris		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	A				
Phanéro.	D	Hydrocharis morsus-ranae		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B				
Phanéro.	D	Hydrocotyle vulgaris		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B				
Phanéro.	D	Iberis amara		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Phanéro.	D	Linum tenuifolium		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Phanéro.	D	Menyanthes trifoliata		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Phanéro.	D	Myriophyllum verticillatum		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	C				
Phanéro.	D	Oenanthe fistulosa		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Oenanthe lachenalii		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	A				
Phanéro.	D	Ophrys insectifera		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Ophrys sphegodes		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Phanéro.	D	Pedicularis palustris		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1992)					
Phanéro.	D	Peucedanum palustre		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	A				
Phanéro.	D	Phleum phleoides		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Polygala amara		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(-)					
Phanéro.	D	Potamogeton berchtoldii		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B				
Phanéro.	D	Potamogeton coloratus		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B				
Phanéro.	D	Potamogeton lucens		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1989)					
Phanéro.	D	Prunella laciniata		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Pulsatilla vulgaris		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B				
Phanéro.	D	Quercus pubescens		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Ranunculus circinatus		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B				
Phanéro.	D	Ranunculus lingua		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	A				
Phanéro.	D	Ribes nigrum		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B				
Phanéro.	D	Salix repens subsp. repens		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Phanéro.	D	Samolus valerandi		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B				
Phanéro.	D	Scirpus lacustris		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B				
Phanéro.	D	Scirpus tabernaemontani		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Phanéro.	D	Scorzonera humilis		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
Phanéro.	D	Selinum carvifolium		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	A				
Phanéro.	D	Sesleria caerulea		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B				
Phanéro.	D	Silaum silaus		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					

Phanéro.	D	Sparganium emersum		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B					
Phanéro.	D	Sparganium natans		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B					
Phanéro.	D	Tetragonolobus maritimus		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1985)						
Phanéro.	D	Teucrium botrys		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)						
Phanéro.	D	Thalictrum flavum		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	A					
Phanéro.	D	Thalictrum minus		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)						
Phanéro.	D	Thesium humifusum		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)						
Phanéro.	D	Thlaspi perfoliatum		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1990)						
Phanéro.	D	Tulipa sylvestris		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)						
Phanéro.	D	Typha angustifolia		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B					
Phanéro.	D	Utricularia australis		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B					
Phanéro.	D	Utricularia minor		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)						
Phanéro.	D	Utricularia vulgaris		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B					
Phanéro.	D	Valeriana dioica		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	A					
Ptéridophy	D	Dryopteris cristata		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)						
Ptéridophy	D	Equisetum fluviatile		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B					
Ptéridophy	D	Ophioglossum vulgatum		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)						
Ptéridophy	D	Thelypteris palustris		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	B					
Bryophy.	D	Aulacomnium palustre		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1986)						
Bryophy.	D	Bryum pseudotriquetrum		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1986)						
Bryophy.	D	Campylium stellatum		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1986)						
Bryophy.	D	Entodon concinnus		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1993)						
Bryophy.	D	Polytrichum commune		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1986)						
Bryophy.	D	Rhytidium rugosum		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1993)						
Bryophy.	D	Ricciocarpos natans		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)						
Bryophy.	D	Scorpidium scorpioides		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1986)						
Bryophy.	D	Sphagnum capillifolium		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1989)						
Bryophy.	D	Sphagnum contortum		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1973)						
Bryophy.	D	Sphagnum fallax		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)						
Bryophy.	D	Sphagnum fimbriatum		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)						
Bryophy.	D	Sphagnum palustre		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)						
Bryophy.	D	Sphagnum papillosum var. laeve		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)						
Bryophy.	D	Sphagnum squarrosum		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)						
Bryophy.	D	Sphagnum subnitens		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)						

Bryophy.	D	Sphagnum teres		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1998)					
----------	---	----------------	--	--	-----------	--	--	--	--	--

Légende du tableau :

Dét. : Détermination de l'espèce pour l'élaboration de la fiche (D : espèce déterminante ; A : autre espèce)

Deg Ab : degré d'abondance de l'espèce (A = peu abondant ; B = abondant ; C = très abondant)

Ab inf : seuil inférieur d'abondance ;

Ab sup : seuil supérieur d'abondance ;

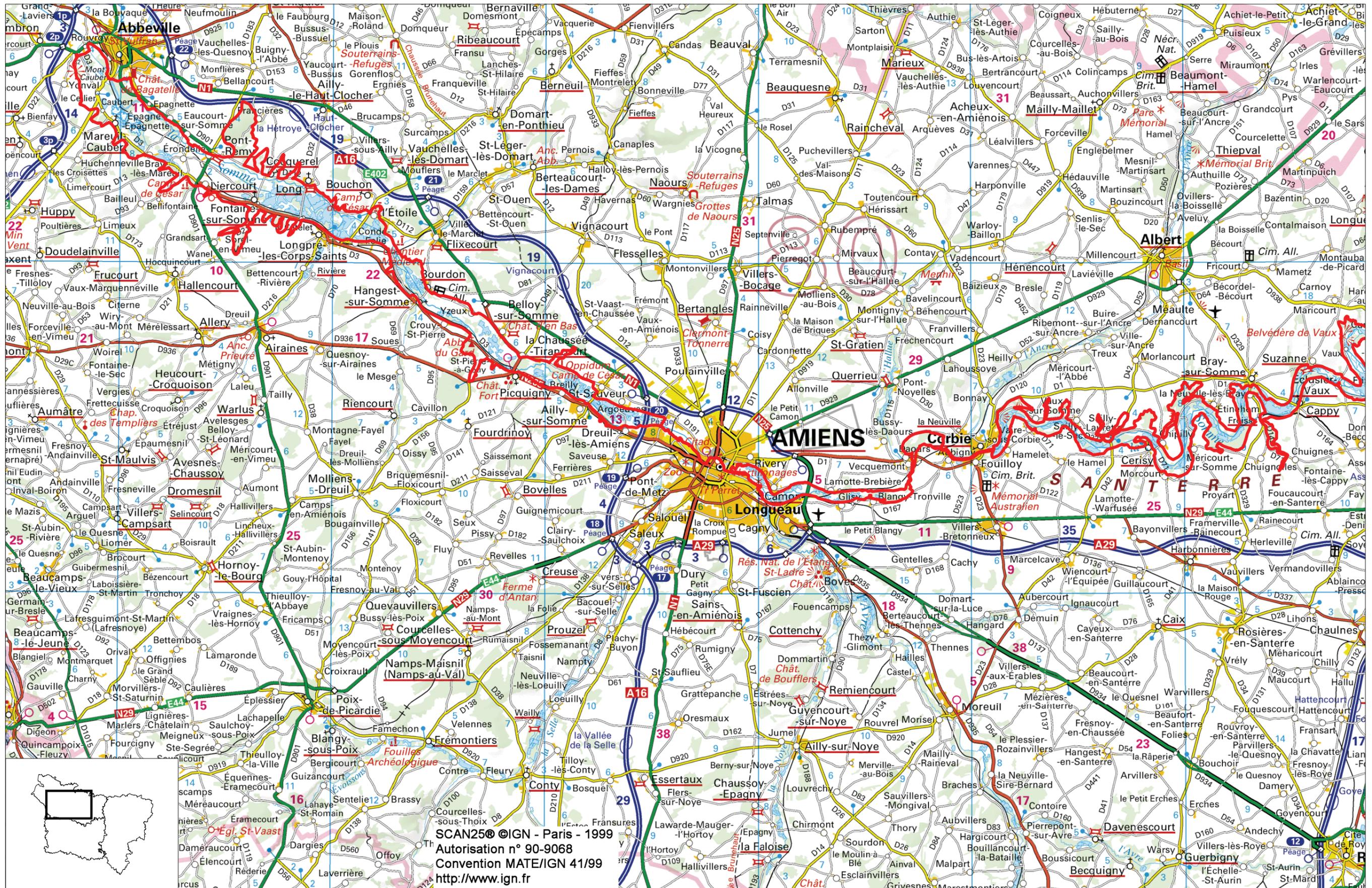
App : date d'apparition de l'espèce ;

Dis : date de disparition de l'espèce.

Contributions / financements

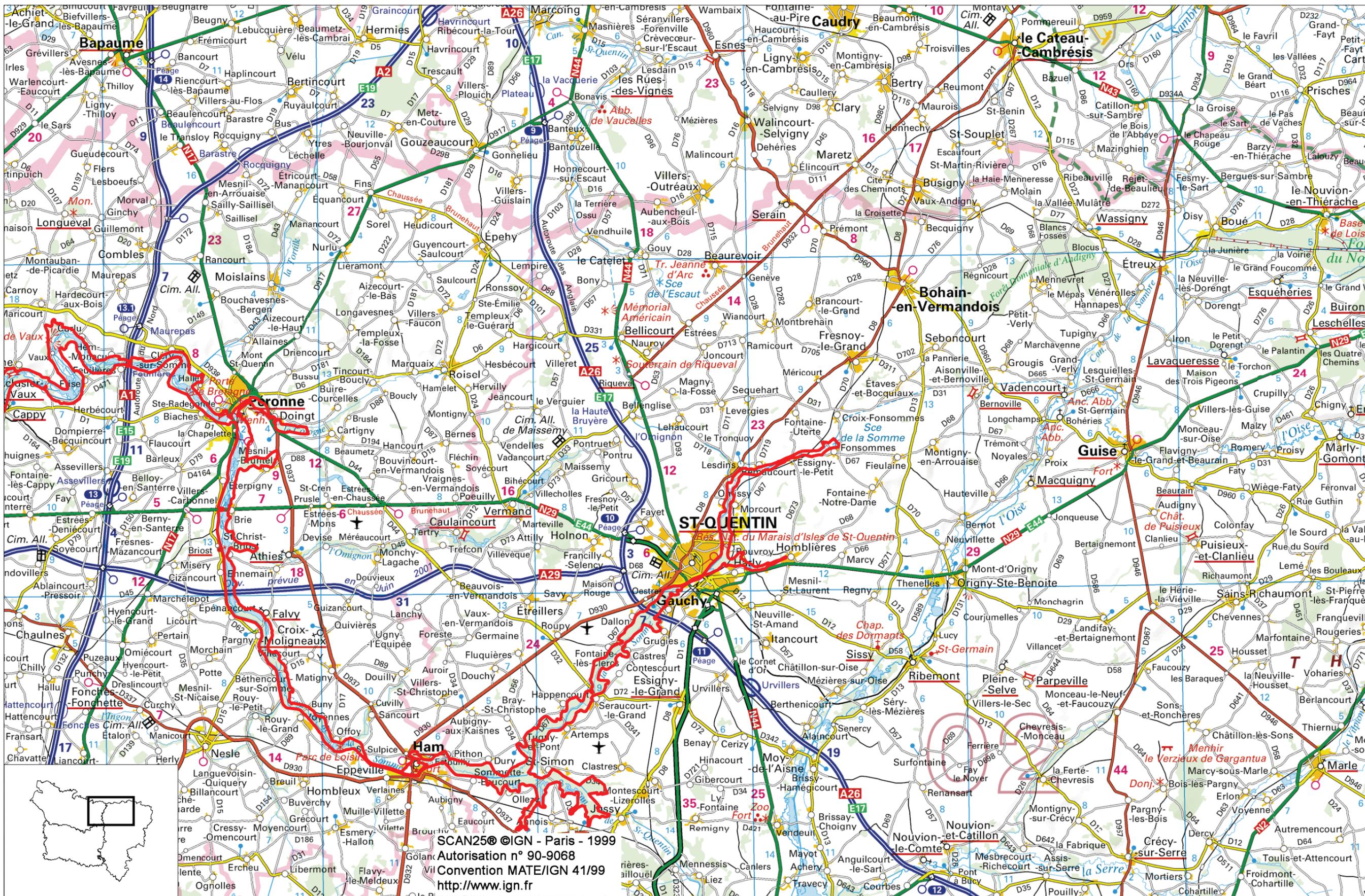


HAUTE ET MOYENNE VALLÉE DE LA SOMME ENTRE CROIX-FONSOMMES ET ABBEVILLE



SCAN25© IGN - Paris - 1999
Autorisation n° 90-9068
Convention MATE/IGN 41/99
<http://www.ign.fr>

HAUTE ET MOYENNE VALLÉE DE LA SOMME ENTRE CROIX-FONSOMMES ET ABBEVILLE





Présentation de la znieff
HAUTE ET MOYENNE VALLÉE DE LA SOMME ENTRE CROIX-FONSOMMES ET ABBEVILLE

[CLIQUEZ ICI POUR VISUALISER LA CARTOGRAPHIE DU SITE](#)

Type de znieff : 2

Numéro régional : 80VDS201

Numéro national SFF : 220320034

Année de mise à jour : 1998

Surface de la znieff : 16195.00 hectares

Altitudes mini - maxi : 5 - 93

Rédacteur de la fiche : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FLIPO S.)

Commune(s) concernée(s)	Département
ANNOIS	02
ARTEMPS	02
CASTRES	02
CLASTRES	02
CONTESCOURT	02
CUGNY	02
DALLON	02
DURY	02
ESSIGNY-LE-PETIT	02
FLAVY-LE-MARTEL	02
FONSOMMES	02
FONTAINE-LES-CLERCS	02
GAUCHY	02
GRUGIES	02
HAPPENCOURT	02
HARLY	02
HOMBLIERES	02
JUSSY	02
LESDINS	02
MORCOURT	02
OLLEZY	02
OMISSY	02
PITHON	02

REMAUCOURT	02
ROUVROY	02
SAINT-QUENTIN	02
SAINT-SIMON	02
SERAUCOURT-LE-GRAND	02
SOMMETTE-EAUCOURT	02
TUGNY-ET-PONT	02
ABBEVILLE	80
AILLY-SUR-SOMME	80
AMIENS	80
ARGOEUVES	80
ATHIES	80
AUBIGNY	80
BAILLEUL	80
BELLOY-SUR-SOMME	80
BETHENCOURT-SUR-SOMME	80
BIACHES	80
BLANGY-TRONVILLE	80
BOURDON	80
BRAY-LES-MAREUIL	80
BRAY-SUR-SOMME	80
BREILLY	80
BRIE	80
BUIRE-COURCELLES	80
CAMON	80
CAPPY	80
CARTIGNY	80
CERISY	80
CHAUSSEE-TIRANCOURT (LA)	80
CHIPILLY	80
CHUIGNES	80
CHUIGNOLLES	80
CIZANCOURT	80
CLERY-SUR-SOMME	80
COCQUEREL	80
CONDE-FOLIE	80
CORBIE	80
CROUY-SAINT-PIERRE	80
CURLU	80
DAOURS	80
DOINGT	80
DREUIL-LES-AMIENS	80

EAUCOURT-SUR-SOMME	80
ECLUSIER-VAUX	80
ENNEMAIN	80
EPAGNE-EPAGNETTE	80
EPENANCOURT	80
EPPEVILLE	80
ERONDELLE	80
ETERPIGNY	80
ETINEHEM	80
ETOILE (L')	80
FALVY	80
FEULLERES	80
FLIXECOURT	80
FONTAINE-SUR-SOMME	80
FOUILLOY	80
FRANCIERES	80
FRISE	80
GLISY	80
HAM	80
HAMEL (LE)	80
HAMELET	80
HANGEST-SUR-SOMME	80
HEM-MONACU	80
HOMBLEUX	80
LAMOTTE-BREBIERE	80
LIERCOURT	80
LONG	80
LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS	80
LONGUEAU	80
MAREUIL-CAUBERT	80
MARICOURT	80
MERICOURT-SUR-SOMME	80
MESNIL-BRUNTEL	80
MORCOURT	80
MORLANCOURT	80
MOYENNEVILLE	80
NEUVILLE-LES-BRAY (LA)	80
OFFOY	80
PARGNY	80
PERONNE	80
PICQUIGNY	80
PONT-REMY	80

PROYART	80
RIVERY	80
SAILLY-LAURETTE	80
SAILLY-LE-SEC	80
SAINT-CHRIST-BRIOST	80
SAINT-SAUVEUR	80
SAINT-VAAST-EN-CHAUSSEE	80
SANCOURT	80
SOREL-EN-VIMEU	80
SUZANNE	80
VAIRE-SOUS-CORBIE	80
VAUX-SUR-SOMME	80
VECQUEMONT	80
VILLECOURT	80
VILLERS-CARBONNEL	80
VOYENNES	80
YZEUX	80
YONVAL	80

* TYPOLOGIE DES MILIEUX

Milieus déterminants :	
Libellé	Pourcentage
Lacs, étangs, mares (eau douce)	20
Eaux courantes	2
Pelouses permanentes denses et steppes medio-européennes	5
Roselières, végétation du bord des eaux	5
Bas-marais et sources	5

Autres milieux :	
Libellé	Pourcentage
Formations amphibies des rives exondées, des lacs, étangs et mares	1
Végétation aquatique flottante ou submergée	5
Fourrés de genévriers communs	2
Prairies humides	5
Groupements à reine des prés et communautés associées	5
Forêts caducifoliées	2
Forêts et fourrés alluviaux ou très humides	15
Formations à grandes laïches (magnocariçaies)	1
Petites roselières des eaux vives	1
Cultures	2
Vergers d'arbres fruitiers	1
Plantations de conifères	2

Peupleraies plantées	8
Haies	1
Bocage	1
Villes	2
Friches et terrains rudéraux	2
Mines et passages souterrains	0
Fossés et petits canaux	2
Gravières en eau	5
Milieus périphériques :	
Libellé	Pourcentage
Eaux non marines	
Landes, fourrés et pelouses	
Forêts	
Tourbières et marais	
Prairies fortement amendées ou ensemencées	
Cultures	

* COMPLEMENTS DESCRIPTIFS

Géomorphologie :

Rivière, fleuve

Lit majeur

Etang

Vallée

Coteau, cuesta

Commentaires :

+ 30 (mare), 26 (méandre), 27 (bras mort), 29 (source), 61 (plateau).

Activités humaines :

Agriculture

Sylviculture

Elevage

Pêche

Chasse

Navigation

Tourisme et loisirs

Urbanisation discontinue, agglomération

Circulation routière ou autoroutière

Activités hydroélectriques, barrages

Commentaires :

+ 19 (gestion conservatoire), 13 (circulation ferroviaire).

Statuts de propriétés :

Indéterminé

Propriété privée (personne physique)

Domaine communal

Mesures de protection :

Indéterminé

Terrain acquis par le département grâce à la TDENS

Zone de préemption du département

Réserve naturelle

Arrêté Préfectoral de Biotope

Autres inventaires : - Directive Habitats : Oui - Directive Oiseaux : Oui*** FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE**

Libellé	Caractère
Habitat humain, zones urbanisées	R
Route	R
Autoroute	R
Voie ferrée, TGV	R
Transport d'énergie	R
Extraction de matériaux	R
Dépôts de matériaux, décharges	R
Equipements sportifs et de loisirs	R
Infrastructures et équipements agricoles	R
Rejets de substances polluantes dans les eaux	R
Rejets de substances polluantes dans les sols	R
Nuisances liées a la surfréquentation, au piétinement	R
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	R
Mise en eau, submersion, création de plan d'eau	R
Modification des fonds, des courants	R
Création ou modification des berges et des digues, îles et îlots artificiels, remblais et déblais, fossés	R
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau	R
Modification du fonctionnement hydraulique	R
Actions sur la végétation immergée, flottante ou amphibie, y compris faucardage et démottage	R
Mises en culture, travaux du sol	R
Débroussaillage, suppression des haies et des bosquets, remembrement et travaux connexes	R
Jachères, abandon provisoire	R
Traitements de fertilisation et pesticides	R
Pâturage	R
Fauchage, fenaison	R
Abandons de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches	R
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	R
Taille, élagage	R
Plantations, semis et travaux connexes	R

Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	R
Chasse	R
Pêche	R
Cueillette et ramassage	R
Erosions	R
Atterrissements, envasement, assèchement	R
Eutrophisation	R
Fermeture du milieu	R

Légende "Caractère" : R : réel ; P : probable

* CRITERES D'INTERET

Patrimoniaux :

Ecologique

Insectes

Poissons

Amphibiens

Reptiles

Oiseaux

Mammifères

Algues

Bryophytes

Ptéridophytes

Phanérogames

Fonctionnels :

Expansion naturelle des crues

Ralentissement du ruissellement

Soutien naturel d'étiage

Auto-épuration des eaux

Rôle naturel de protection contre l'érosion des sols

Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges

Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs

Zone particulière d'alimentation

Zone particulière liée à la reproduction

Complémentaires :

* BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPECES

	Mamm.	Oiseaux	Reptiles	Amphib.	Poissons	Insectes	Autr.Inv.	Phanér.	Ptérido.	Bryophy.	Lichens	Champ.	Algues
Prospection	2	2	2	2	2	2	0	2	2	2	0	0	1
NB Espèces citées	6	30	1	5	7	39		142	6	12			1

Légende pour prospection : 0 : insuffisant ; 1 : assez bonne ; 2 : bonne ; 3 : très bonne

* CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

Commentaires :

Cette zone s'étend depuis les sources de la Somme à Croix-Fonsommes jusque Abbeville. Le reste de la basse vallée de la Somme (d'Abbeville à la baie de Somme) est rattaché à la ZNIEFF de type

II "Plaine maritime picarde".

Elle correspond à la vallée de la Somme depuis le fond de vallée jusqu'aux convexités sommitales. Elle comprend le cours de la Somme et son lit majeur (complexe d'étangs, de marais, de prairies ...), les versants plus ou moins pentus de la vallée (les coteaux calcaires s'observent dans la partie de la vallée de la Somme comprise entre Péronne et Abbeville) ainsi que quelques vallées attenantes (vallée d'Acon par exemple).

Certains secteurs fortement anthropisés comme l'agglomération d'Amiens, les bassins de décantation de Vecquemont, les villes de Corbie, Peronne, Ham et Eppeville sont exclus de la zone.

L'ensemble de cette zone joue un rôle évident de corridor écologique et comprend une séquence remarquable d'habitats aquatiques et terrestres ainsi que des coteaux crayeux.

* COMMENTAIRE GENERAL

DESCRIPTION

Cette zone correspond à la grande vallée tourbeuse alcaline de la Somme, unique en Europe. L'éventail des habitats aquatiques, amphibies, hygrophiles à mésohygrophiles, est particulièrement développé dans le fond de vallée. L'ensemble de la vallée joue un rôle évident de corridor fluvial, favorable aux flux migratoires de multiples espèces végétales et animales. De l'amont vers l'aval, se succèdent des influences subcontinentales à atlantiques, expliquant en partie l'extrême biodiversité observée. Sur le plan géomorphologique, la Somme présente ici un exemple typique et exemplaire de large vallée tourbeuse en "U" à faible pente.

Les versants en continuité caténales permettent d'accroître encore la diversité coenotique. Dans la zone de méandres, les versants offrent, par le jeu des concavités et des convexités, un ensemble diversifié et original d'éboulis, de pelouses, d'ourlets et de fourrés calcicoles, opposant les versants froids aux versants bien exposés, où se mêlent les caractères thermophiles et submontagnards.

--> Les différents tronçons du fond de vallée sont décrits ci-après :

* De Croix Fonsommes à Ham

Les sources de la Somme se situent au milieu du plateau agricole du Vermandois, à Croix-Fonsommes. Le fleuve s'écoule globalement dans la direction nord-ouest/sud-est. Deux principales zones s'individualisent : les marais d'Isle et d'Harly et les marais de Saint-Simon, qui représentent deux vastes zones marécageuses d'intérêt patrimonial élevé.

* De Voyennes à Corbie

La Somme s'écoule d'abord entre Voyennes et Péronne, selon un axe nord/sud, dans une vallée très peu méandrée, étroite et qui s'encaisse faiblement dans le plateau crayeux. A l'aval de Péronne, la Somme change brusquement de direction pour adopter une orientation globalement est-ouest. Cette portion de vallée se caractérise par un encaissement puissant du cours du fleuve dans sa vallée et par une succession de méandres très marqués. Cette géomorphologie est héritée de la fin de la période glaciaire, à une époque où l'action conjuguée des eaux et des alternances gel / dégel donnait au cours d'eau un pouvoir de creusement sans commune mesure avec ce que l'on observe aujourd'hui.

Les milieux et les paysages ont été fortement influencés par l'homme depuis l'époque romaine, période à partir de laquelle la construction de chaussées-barrages s'est développée. Ces digues, qui

permettaient de franchir la vallée, retenaient également les eaux en amont. C'est grâce à ces retenues que les milieux aquatiques et amphibies ont acquis un tel développement.

Ce tronçon est touché par le manque d'entretien quasi-généralisé du fond de vallée, conduisant à la fermeture des milieux par boisement, par envasement et par disparition des dernières prairies tourbeuses. Le paysage, qui était autrefois façonné par l'extraction de la tourbe, à des fins de combustible domestique, et par la récolte des roseaux, était composé d'étangs, de tourberies et de marais fauchés et pâturés. Aujourd'hui, la vallée est constituée de tremblants, de roselières et de forêts alluviales (bois tourbeux à saules, aulnes et bouleaux). Cette dynamique s'accompagne localement un processus d'acidification de la tourbe basique et forme un complexe original d'habitats acidoclines à acidiphiles.

* De Corbie à Amiens

Ce tronçon comprend notamment les marais de Daours/Corbie, le marais de Blangy-Tronville, les marais de Glisy, de Camon et les hortillonages. Ce secteur correspond à un vaste ensemble marécageux, comprenant une mosaïque de biotopes tourbeux alcalins, à caractère subatlantique/subcontinental. Il présente une morphologie et des affinités biogéographiques intermédiaires entre la basse vallée élargie et sublinéaire et la moyenne vallée méandreuse. Il se compose de prairies humides, de roselières, de bas-marais tourbeux, de plans d'eau et de boisements humides.

* D'Amiens à Abbeville

Entre Amiens et Breilly, les très nombreux plans d'eau aux formes géométriques résultent de l'exploitation récente de granulats. Dans les espaces hors plans d'eau, quelques roselières, quelques mégaphorbiaies et des fragments de bas-marais tourbeux se partagent le territoire. Ce secteur présente de fortes potentialités, peu exprimées actuellement compte-tenu de l'utilisation du site.

Entre Breilly et Yzeux, le fond de vallée conserve un caractère plus naturel que le précédent secteur. Les plans d'eau trouvent leur origine dans l'exploitation ancienne de la tourbe.

Entre Hangest-sur-Somme et Fontaine-sur-Somme, le paysage comprend un ensemble d'étangs de grande superficie, résultant de l'extraction de matériaux alluvionnaires. Ces étangs sont entourés de végétations arbustives ou arborescentes, de plantations de peupliers, de mégaphorbiaies ainsi que de quelques fragments de prairies, de bas-marais et de roselières.

Entre Fontaine-sur-Somme et Pont-Rémy, le paysage est davantage vouée à une activité agricole : prairies de fauche relictuelles, mais néanmoins remarquables, et prairies mésophiles pâturées occupent le territoire.

Entre Eaucourt-sur-Somme et Abbeville, un complexe exceptionnel d'étangs, de roselières, de bas-marais tourbeux et de prairies humides tourbeuses prend place. Ce secteur accueille, en particulier, les dernières prairies à Fritillaire pintade*.

--> Les versants de la vallée de la Somme, entre Péronne et Abbeville, ainsi que les versants des vallées attenantes comprennent un réseau de pelouses calcicoles et de boisements. Les versants s'inscrivent dans les craies blanches du Turonien, du Coniacien, du Santonien et du Campanien inférieur.

Les principaux sites se succèdent de la manière suivante, d'amont en aval :

- les coteaux de Frise et d'Eclusier-Vaux ;
- le "Mont Clairon", intégrant les versants surplombant « la Tourbière » à Cappy et ceux développés

le long de la "Vallée de l'Enfer" ;

- le coteau du "Gros Mont", surplombant le "Marais du Couchant" ;
- l'ensemble de coteaux situés sur la rive droite de la Somme, entre Etinehem et Chipilly ;
- les coteaux du « Bois des Célestins », comprenant les bois attenants et les coteaux surplombant l'« Etang du Brache » et le "Marais Gobet" ;
- les larris relictuels situés sur les versants des vallées sèches "Bois de Tilloy" et "le Martimont" ;
- le vallon d'« Ornival » situé à l'ouest de Sailly-le-Sec ;
- les larris relictuels situés sur le versant de la vallée sèche "Vallée du Bosquet Duval", à l'est de Vaux-sur-Somme,
- les coteaux de "la Terrière" et de "la Falaise", surplombant le marais de la Barette à Corbie ;
- les larris de "la Falaise", entre Daours et Corbie ;
- les larris de la vallée d'Acon ;
- les larris de Picquigny et de ses environs ;
- les larris entre Bourdon et Yzeux ;
- les larris d'Hangest-sur-Somme ;
- les larris entre l'Etoile et Long ;
- les larris entre Longpré-les-Corps-Saints et Liercourt ;
- les « Monts de Caubert. »

Certains larris sont colonisés par les Genévriers communs (*Juniperus communis*), ce qui témoigne de l'utilisation pastorale ancestrale des coteaux de la vallée de la Somme. Aujourd'hui, la végétation de certains larris est maintenue rase grâce à l'activité des Lapins de garenne. Certains facies pelousaires sont favorisés par ces activités cuniculigènes, notamment les banquettes à Héliantheme nummulaire (*Helianthemum nummularium*). Des éboulis crayeux s'observent également. L'évolution spontanée de la végétation vers le boisement est localement accélérée par des plantations diverses (pins, feuillus).

Un grand nombre de groupements végétaux s'expriment dans le fond et sur les versants de la vallée. On trouvera la liste des principaux groupements ci-après.

--> Les milieux aquatiques et amphibies sont très diversifiés. On notera la présence, dans les étangs et les fossés :

- des herbiers pionniers à Characées (*Charetalia hispidae*) ;
- des herbiers flottants du Lemnion gibbae (dont *Lemno-Spirodeletum polyrhizae*) ;
- des herbiers bryophytiques flottants du Riccio fluitantis-Lemnion trisulcae ;
- des herbiers flottants de l'Hydrocharition morsus-ranae (dont *Lemno trisulcae-Utricularietum vulgaris*) ;
- des herbiers du Scorpidio scorpioidis-Utricularion minoris (*Sparganietum minimi*) ;
- des herbiers à nénuphars du Nymphaeion albae (dont *Myriophyllo verticillati-Nupharetum luteae*) ;
- ;
- des herbiers submergés du Potametalia pectinati (*Potamo berchtoldii-Najadetum marinae*, *Potametum colorati*, groupement à *Groenlandia densa*, groupement à *Myriophyllum verticillatum*, groupement à *Potamogeton pectinatus*, à *Elodea canadensis*, à *Ceratophyllum demersum* ...) ;
- des herbiers du Ranunculion aquatilis (*Hottonietum palustris*, groupement à *Callitriche obtusangula* ...) ;
- des herbiers du Ranunculion fluitantis (*Sparganio emersi-Potametum pectinati*, groupement à *Sagittaria sagittifolia* ...) ;
- des herbiers d'atterrissement de l'*Hippuridetum vulgaris* ;
- des banquettes amphibies du *Glycerio-Sparganion* ;
- des végétations amphibies des bords de mares de l'*Oenanthion aquaticae* ;
- des groupements amphibies oligo-mésotrophes de l'*Hydrocotylo vulgaris-Baldellion ranunculoidis* ;
- ;

- des végétations pionnières des rives tourbeuses du *Cyperion flavescenti-fusci* (*Cyperetum flavescenti-fusci*) ;
- des végétations des dépressions peu profondes du *Rorippo amphibiae-Oenanthetum aquatica* ;
- du gazon subcontinental de l'*Eleocharietum acicularis*.

--> Les végétations terrestres du fond de vallée comprennent :

- des roselières tourbeuses du *Thelypterido palustris-Phragmitetum* et du *Lathyro palustris-Lysimachietum* ;
- des roselières du *Phragmition australis* (dont *Solano dulcamarae-Phragmitetum*) ;
- des roselières du *Scirpo lacustris-Phragmitetum* ;
- des cladaïes turficoles ;
- des mégaphorbiaies turficoles du *Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae* ;
- des mégaphorbiaies eutrophes du *Calystegion sepium* ;
- des cariçaies rivulaires du *Caricetum elatae*, du *Caricetum ripario-acutiformis*, du *Caricetum paniculatae* et du *Caricetum pseudocyperi* ;
- des cariçaies tourbeuses du *Caricion rostratae* ;
- des cariçaies continentales du *Cicuto virosae-Caricetum pseudocyperi* ;
- des bas-marais tourbeux alcalins de l'*Hydrocotylo-Schoenion* (*Hydrocotylo vulgaris-Juncetum subnodulosi*) ;
- des bas-marais tourbeux alcalins du *Junco subnodulosi-Caricion lasiocarpae* ;
- des prairies hygrophiles du *Mentho aquatica-Juncion inflexi* (*Pulicario dysentericae-Juncetum inflexi*) ;
- des prés inondés de l'*Oenanthion fistulosae* (*Eleocharo palustris-Oenanthetum fistulosae*) ;
- des prairies oligotrophes du *Molinion* (*Selino carvifoliae-Juncetum subnodulosi*) ;
- des prés de fauche subhygrophiles du *Colchico autumnalis-Arrhenatherion elatioris* ;
- des prés de fauche mésophiles du *Centaureo jaceae-Arrhenatherion elatioris* ;
- des prairies mésophiles du *Lolio-Cynosurion cristati* ;
- des aulnaies-frênaies de l'*Alno-Padion* (*Filipendulo ulmariae-Alnetum glutinosae*) ;
- des boulaies à Sphaignes du *Dryopterido cristatae-Betuletum pubescentis*, habitats acidophiles ombrogènes ;
- des boisements du *Ribo nigri-Alnetum glutinosae* dans les parties tourbeuses ;
- des aulnaies humides à grandes lâches ;
- de l'*Alno-Salicetum cinerea* pour les fourrés rivulaires ;
- de l'*Irido pseudacori-Alnetum* sur les sols minéraux et eutrophes ;
- des ourlets eutrophes de l'*Aegopodion podagrariae*.

--> Les groupements végétaux représentés sur les coteaux calcaires sont les suivants :

- des pelouses calcicoles rases de l'*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii* subass. *polygaletosum calcarae* ;
- des pelouses marnicoles de l'*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii* subass. *blackstonietosum perfoliatae* ;
- des pelouses calcicoles rases thermophiles de l'*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii* subass. *seselietosum montani* ;
- des pelouses calcicoles rases présentant des affinités submontagnardes de l'*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii* subass. *anthericetosum ramosi* ;
- des pelouses de l'*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii* var. *submontagnarde* à *Seseli libanotis* ;
- des facies cuniculigènes à Héliantheme nummulaire (*Helianthemum nummularium*) et à *Epipactis brun rouge* (*Epipactis atrorubens*) ;
- des éboulis crayeux à *Epervière tachetée* (*Hieracium maculatum*) et à *Laitue vivace* (*Lactuca perennis*) du *Leontodontion hyoseroidis*, uniquement représentés sur le coteau de Frise/Eclusier-Vaux ;
- des éboulis crayeux du *Resedo luteae-Chaenorhinetum minoris* ;

- des pelouses "mobiles" à Séslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea*), du Rumici acetosae-Seslerietum caeruleae, uniquement représentées sur le coteau de Frise/Eclusier-Vaux ;
- des ourlets calcicoles du Trifolion medii (*Centaureo nemoralis-Origanetum vulgare*), parfois sous facies de brachypodiaies denses ;
- des fourrés de recolonisation du Rubo-Prunetum mahaleb laburnetosum ;
- les fourrés à Genévriers communs (*Juniperus communis*) ;
- des prairies mésophiles calcicoles du Lolio-Cynosurion ;
- des bois de pente du Carpinion betuli ;
- les hêtraies thermophiles du Cephalanthero-Fagion, très localisées ;
- les hêtraies neutrophiles à Aspérule ;
- des plantations de conifères et bois de feuillus.

La ZNIEFF de type II "Haute et moyenne vallée de la Somme ; entre Croix-Fonsommes et Abbeville" contient les ZNIEFF de type I suivantes :

- haute vallée de la Somme, à Fonsommes ;
- marais d'Isle et d'Harly ;
- marais de Saint-Simon ;
- marais de la haute vallée de la Somme, entre Voyennes et Cléry-sur-Somme ;
- marais de la vallée de la Cologne, aux environs de Doingt ;
- méandres et cours de la Somme, entre Cléry-sur-Somme et Bray-sur-Somme ;
- méandres et cours de la Somme, entre Bray-sur-Somme et Corbie ;
- marais et larris de Daours/Corbie ;
- marais de la vallée de la Somme, entre Daours et Amiens ;
- marais de la vallée de la Somme, entre Ailly-sur-Somme et Yzeux ;
- vallée d'Acon à La Chaussée-Tirancourt ;
- marais de la vallée de la Somme, entre Crouy-Saint-Pierre et Pont-Rémy ;
- marais de la vallée de la Somme, entre Eaucourt-sur-Somme et Abbeville ;
- réseau de coteaux de la vallée de la Somme, entre Curlu et Corbie ;
- larris de la vallée de la Somme, entre Dreuil-lès-Amiens et Crouy-Saint-Pierre ;
- larris de la vallée de la Somme, entre Bourdon et Yzeux ;
- larris d'Hangest-sur-Somme ;
- larris de la vallée de la Somme, entre Long et l'Etoile ;
- larris de la vallée de la Somme, entre Longpré-les-Corps-Saints et Liercourt ;
- larris de la vallée de Nielle, à Cocquerel ;
- larris des « Monts de Caubert » et cavités souterraines de Mareuil-Caubert et de Yonval.

INTERET DES MILIEUX

Ce corridor naturel unique en Europe offre un dégradé de conditions climatiques, depuis l'atlantique atténué jusqu'au subcontinental. La plupart des habitats présentent un intérêt exceptionnel pour la Picardie et accueillent de très nombreuses espèces remarquables. Cette zone présente un intérêt de niveau européen tant pour les groupements végétaux que pour la flore et la faune.

La vallée de la Somme présente un intérêt exceptionnel pour l'accueil d'oiseaux nicheurs rares et forme un couloir de passage apprécié des espèces migratrices.

Elle constitue une limite pour de nombreuses espèces thermophiles qu'on ne retrouve quasiment plus (ou en faible abondance) au nord, telles que la Globulaire (*Globularia bisnagarica*) et la Pulsatille commune (*Pulsatilla vulgaris*).

De nombreux milieux présents sont reconnus d'intérêt communautaire et inscrits, à ce titre, à la

directive "Habitats" :

- des herbiers pionniers à Characées (*Charetalia hispidae*) ;
- des voiles de lentilles d'eau (*Lemno-Spirodeletum polyrhizae*) ;
- des herbiers aquatiques du *Myriophyllo verticillati-Nupharetum luteae*, présent uniquement, en Picardie, dans les grandes vallées tourbeuses ;
- des herbiers du *Lemno trisulcae-Utricularietum vulgaris* ;
- des herbiers du *Potamo berchtoldii-Najadetum marinae* ;
- des herbiers nageants de l'*Hottonietum palustris* ;
- des herbiers nageants de l'*Hippuridetum vulgaris* ;
- des herbiers nageants de l'*Hydrocharietum morsus-ranae* ;
- des herbiers des vasques tourbeuses du *Potametum colorati* ;
- des herbiers nageants du *Sparganio emersi-Potametum interrupti* ;
- la végétation pionnière de rives exondées du *Cyperetum flavescenti-fusci* ;
- le gazon subcontinental de l'*Eleocharietum acicularis*, très localisé ;
- les banquettes amphibies de l'*Hydrocotylo vulgaris-Baldellion ranunculoidis* ;
- les bas-marais tourbeux du *Junco subnodulosi-Caricion lasiocarpae* ;
- les bas-marais tourbeux alcalins de l'*Hydrocotylo vulgaris-Juncetum subnodulosi* ;
- les cladaïes turficoles, très localisées ;
- les roselières tourbeuses du *Thelypterido palustris-Phragmitetum*, dont les localités picardes sont les mieux conservées de France ;
- les roselières tourbeuses du *Lathyro palustris-Lysimachietum vulgaris* ;
- les mégaphorbiaïes tourbeuses du *Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae* ;
- les prairies tourbeuses du *Selino carvifoliae-Juncetum subnodulosi* ;
- les aulnaies-frênaïes du *Filipendulo ulmariae-Alnetum glutinosae* ;
- les bétulaïes à Sphaignes du *Dryopterido cristatae-Betuletum pubescentis*, très rare et en danger de disparition en Picardie ;
- les pelouses calcicoles relevant de l'*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*, groupement végétal rare et menacé en Picardie, du fait de la disparition de l'élevage ovin, lequel permettait d'entretenir ces milieux herbacés. Plusieurs sous-associations, témoignant de conditions variées, sont présentes dans la zone, parmi lesquelles la sous-association "*blackstonietosum perfoliatae*" (variation atlantique atténuée) et la sous-association "*anthericetosum ramosi*" (affinités submontagnardes) ;
- les éboulis crayeux du *Rumici acetosae-Seslerietum caeruleae* sont exceptionnels en Picardie et témoignent de conditions submontagnardes. Précisons que la position submontagnarde de la Séslerie, dans le nord de la France, est particulièrement originale par rapport au reste du territoire national, où elle est thermophile ;
- les éboulis crayeux hébergent le *Sisymbre couché* (*Sisymbrium supinum**), inscrit à l'annexe II de la directive "Habitats" ;
- les fourrés à *Genévriers communs* (*Juniperus communis*) ;
- les hêtraies thermophiles du *Cephalanthero-Fagion*, très rare en Picardie et observées habituellement, pour le département de la Somme, au niveau de l'îlot thermophile Sud-Amiénois ;
- les hêtraies neutrophiles à *Aspérule*.

D'autres milieux ont un intérêt régional à national :

- les herbiers flottants du *Sparganietum minimi*, en grande régression en Picardie ;
- les roselières du *Scirpo lacustris-Phragmitetum*, qui accueillent une avifaune riche ;
- les cariçaïes rivulaires du *Caricetum elatae*, du *Caricetum ripario-acutiformis*, du *Caricetum paniculatae* et du *Caricetum pseudocyperis* ;
- les cariçaïes continentales du *Cicuto virosae-Caricetum pseudocyperis*, unité subcontinentale rarissime, qui est en limite occidentale de répartition ;
- les prairies de fauche mésophiles à mésohygrophiles oligotrophes du *Colchico autumnalis-Arrhenatherion elatioris* et du *Centaureo jaceae-Arrhenatherion elatioris*, exceptionnelles pour le département de la Somme ;

- les boisements humides du *Ribo nigri-Alnetum glutinosae*, rare et en régression en Picardie.

INTERET DES ESPECES

* Flore remarquable :

--> En fond de vallée, sont notés (nous ne citons ici que les espèces protégées) :

- la Renoncule langue (*Ranunculus lingua**), rare en France ;
- le Peucedan des marais (*Peucedanum palustre**), bien représenté dans cette zone ;
- le Potamot coloré (*Potamogeton coloratus**), typique des gouilles tourbeuses aux eaux alcalines ;
- le Rubanier nain (*Sparganium natans**), rare en Picardie ;
- le Ményanthe trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata**), se développant sur les tremblants tourbeux ;
- l'Eleocharide pauciflore (*Eleocharis quinqueflora**), espèce pionnière des tourbières basiclines ;
- la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium**), vulnérable en Picardie ;
- la Stellaire des marais (*Stellaria palustris**), rare et vulnérable en Picardie ;
- le Dactylorhize négligé (*Dactylorhiza praetermissa**), typique des prairies humides non amendées ;
- le Dactylorhize incarnat (*Dactylorhiza incarnata**), rare et vulnérable en Picardie ;
- la Gesse des marais (*Lathyrus palustris**), exceptionnelle en Picardie ;
- la Pédiculaire des marais (*Pedicularis palustris**), inféodée aux zones de tourbes oscillantes ;
- l'Eleocharide épingle (*Eleocharis acicularis**), très rare en Picardie ;
- la Laïche arrondie (*Carex diandra**), exceptionnelle en Picardie ;
- la Véronique à écussons (*Veronica scutellata**), bien représentée en vallée de la Somme ;
- l'Utriculaire commune (*Utricularia vulgaris**), espèce exceptionnelle et en danger en Picardie ;
- la Laïche filiforme (*Carex lasiocarpa**), très rare et en danger en Picardie ;
- la Ciguë vireuse (*Cicuta virosa**), caractéristique des cariçaies pionnières sur les vases exondées ;
- l'Ophioglosse commune (*Ophioglossum vulgatum**), fougère prairiale particulièrement menacée ;
- la Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris**), qui s'observe dans les environs d'Abbeville. Il s'agit de son unique secteur de présence pour toute la Picardie. Elle y forme des populations relictuelles, dispersées sur plusieurs micro-sites. Ces stations représentent un remarquable isolat de population.
- l'Ache rampante (*Apium repens**), espèce inscrite à l'annexe II de la directive "Habitats" ;
- la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe**), espèce des molinaies, exceptionnelle en Picardie ;
- la Berle à larges feuilles (*Sium latifolium**), assez rare en Picardie ;
- l'Euphorbe des marais (*Euphorbia palustris**), espèce typique des mégaphorbiaies tourbeuses ;
- le Mouron délicat (*Anagallis tenella**), présent notamment sur les berges de certaines mares ;
- le Gymnocarpion du chêne (*Gymnocarpium dryopteris**), exceptionnel et en danger en Picardie ;
- le Dryoptéride à crête (*Dryopteris cristata**), dont les populations sont ici parmi les plus importantes de France.

D'autres espèces étaient également présentes par le passé, mais semblent avoir disparu aujourd'hui. C'est le cas du Potamot des Alpes (*Potamogeton alpinus**), exceptionnel en Picardie ; du Luronium nageant (*Luronium natans**), disparu de Picardie ; du Faux-nénuphar pelté (*Nymphoides peltata**), présumé disparu de Picardie ; de la Pyrole à feuilles rondes (*Pyrola rotundifolia**), très rare en Picardie, et du Gaillet boréal (*Galium boreale**), espèce continentale en isolat d'aire sur le site.

Plusieurs espèces de Sphaignes de grand intérêt ont également été observées parmi lesquelles : *Sphagnum capillifolium*, *Sphagnum fimbriatum*, *Sphagnum flexuosum*, *Sphagnum palustre*, *Sphagnum squarrosum*, *Sphagnum subnitens* et *Sphagnum papillosum* var. *laeve*.

--> Les coteaux calcaires abritent également de nombreuses espèces d'intérêt patrimonial élevé :

- la Phalangère rameuse (*Anthericum ramosum**), espèce rare en Picardie ;

- l'Orobanche élevée (*Orobanche major**), espèce thermophile exceptionnelle en Picardie ;
- le Polygala chevelu (*Polygala comosa**), espèce thermophile rare en Picardie ;
- la Sésélière bleuâtre (*Sesleria caerulea**), graminée montagnarde exceptionnelle et vulnérable en Picardie ;
- l'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia**), arbuste thermophile ;
- l'Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes**), rare et en danger en Picardie ;
- le Sisymbre couché (*Sisymbrium supinum**), espèce inscrite à l'annexe II de la directive "Habitats" de l'Union Européenne ;
- l'Herminion caché (*Herminium monorchis**), espèce très rare en Picardie ;
- la Parnassie des marais (*Parnassia palustris**), espèce typique des sols marneux.

De nombreuses autres espèces végétales remarquables ont également été notées sur la zone : le Séséli libanotide (*Seseli libanotis*), assez rare en Picardie ; l'Ophrys frelon (*Ophrys fuciflora*), très rare dans le département de la Somme ; l'Acéras homme-pendu (*Aceras anthropophorum*), rare en Picardie ; l'Orchis militaire (*Orchis militaris*) ; l'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*) ; l'Epipactis brun rouge (*Epipactis atrorubens*) ; la Digitale jaune (*Digitalis lutea*), assez rare en Picardie ; le Polygala d'Autriche (*Polygala amarella*), rare et vulnérable en Picardie,...

* Avifaune remarquable :

Citons :

- le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*), inscrit à la directive "Oiseaux", en situation critique en Europe, en France comme en Picardie ;
- le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), inscrit à la directive "Oiseaux", dont les populations picardes sont parmi les plus importantes de France ;
- le Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*), exceptionnel en Picardie, qui a niché quelques années près de Péronne ;
- le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), rapace inscrit à la directive "Oiseaux" ;
- la Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*), inscrite à la directive "Oiseaux", qui a colonisé la vallée à la fin des années 80 ;
- la Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*), inscrite sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de Picardie ;
- la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) et la Locustelle lusciniôïde (*Locustella luscinioides*), passereaux paludicoles assez rares en Picardie ;
- la Marouette ponctuée (*Porzana porzana*), espèce en danger en France, inscrite à la directive "Oiseaux" ;
- la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*), en voie d'extinction en Picardie à la suite du boisement des grandes roselières et de la disparition des prairies ;
- la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), espèce exceptionnelle dans le département de la Somme ;
- le Canard souchet (*Anas clypeata*), nicheur rare en Picardie ;
- la Sarcelle d'été (*Anas querquedula*), nicheur très rare en Picardie ;
- le Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*), nicheur rare à l'intérieur des terres ;
- le Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*), inscrit à la directive "Oiseaux" ;
- le Râle d'eau (*Rallus aquaticus*), assez rare en Picardie ;
- la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*), espèce en régression, typique des milieux bocagers ;
- l'Hypolaïs icterine (*Hippolais icterina*), vulnérable en Picardie.

* Batrachofaune remarquable :

Citons :

- le Triton crêté (*Triturus cristatus*), inscrit à l'annexe II de la directive "Habitats" ;
- le Triton alpestre (*Triturus alpestris*), vulnérable au niveau national ;
- le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), très rare en Picardie et vulnérable en France ;

- la Rainette verte (*Hyla arborea*), vulnérable au niveau national.

* Herpétofaune remarquable:

Signalons la présence de la Vipère péliade (*Vipera berus*), rare en Picardie.

* Entomofaune remarquable :

Pour les odonates, signalons :

- la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii**), exceptionnelle en Picardie, inscrite à l'annexe II de la directive "Habitats" ;
- la Cordulie à taches jaunes (*Somatochlora flavomaculata*), vulnérable en Europe ;
- le Sympétrum jaune d'or (*Sympetrum flaveolum*), odonate très rare en Picardie ;
- le Sympétrum noir (*Sympetrum danae*), très rare en Picardie ;
- l'Agriion scitulum (*Coenagrion scitulum*), odonate rare en Picardie ;
- l'Agriion délicat (*Ceriagrion tenellum*), typique des milieux tourbeux ;
- l'Orthétrum brun (*Orthetrum brunneum*), espèce très rare en Picardie.

Pour les lépidoptères, citons le Sphynx de l'Epilobe (*Proserpinus proserpina**), dont la chenille se nourrit dans les mégaphorbiaies ; la Leucanie paillée (*Mythimna straminea*) ; la Leucanie du Roseau (*Senta flammea*) ; la Topaze (*Diachrysia chryson*) ; l'Herminie crible (*Macrochilo cribrumalis*) ; la Noctuelle des roselières (*Arenostola phragmitidis*). Le Cuivré des marais (*Thersamolycaena dispar**), n'a pas été revu depuis les années soixante-dix. La régression des surfaces en prairie lui est fatal.

Plusieurs lépidoptères, en régression en Picardie et typiques des pelouses rases, ont été notés : le Fluoré (*Colias australis*), l'Argus bleu-nacré (*Polyommatus coridon*) et l'Azuré bleu-céleste (*Polyommatus bellargus*).

Pour les orthoptères, citons le Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*), espèce des prairies humides, peu abondante en Picardie.

* Ichtyofaune remarquable :

Citons :

- la Bouvière (*Rhodeus sericeus*), poisson inscrit à l'annexe II de la directive "Habitats" ;
- la Truite de mer (*Salmo trutta trutta*) ;
- la Truite de rivière (*Salmo trutta fario*) ;
- l'Anguille (*Anguilla anguilla*), en forte densité ;
- le Brochet (*Esox lucius*).

* Mammalofaune remarquable :

Citons :

- le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), inscrit à l'annexe II de la directive "Habitats" ;
- le Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*), vulnérable en France et inscrit à l'annexe II de la directive "Habitats" ;
- le Grand Murin (*Myotis myotis*), inscrit à l'annexe II de la directive "Habitats" ;
- la Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*), rare à très rare en Picardie ;
- la Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), assez rare en Picardie.

FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

- Les marais se caractérisent par un vieillissement quasi-généralisé, avec accélération de la dynamique à la fois arbustive et préforestière (boisement des roselières, apparition de mégaphorbiaies dans les prairies ...). Les espèces remarquables, inféodées aux milieux ouverts, en subissent les conséquences.
- Ces phénomènes de fermeture sont accélérés, soit par l'intervention humaine (plantations de peupliers) soit par la non-intervention (abandon des pratiques d'entretien des milieux ouverts telles que l'exploitation de la tourbe et la fauche des roseaux).
- Certains marais marquent une tendance à l'assèchement, qui s'explique par la réalisation de fossés à pouvoir drainant, les plantations de peupliers... Ceci entraîne la raréfaction, voire la disparition d'espèces hygrophiles remarquables.
- La qualité des eaux a conduit à une régression des espèces aquatiques inféodées aux eaux oligotrophes.
- Certains étangs ont tendance à s'envaser. Ce phénomène est provoqué en partie par les limons des plateaux, entraînés dans le cours d'eau par les pluies.
- Le développement des Habitations Légères de Loisirs (HLL) entraîne une dégradation tant paysagère qu'écologique des marais.
- Les opérations de curage des étangs se réalisent parfois aux dépens des milieux palustres rivulaires (dépôts des boues de curage sur les berges...).
- L'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires entraîne une dégradation de la végétation des prairies. Le pâturage mis en oeuvre dans les prairies humides mériterait d'être davantage adapté aux caractéristiques écologiques de la zone.
- Certaines pelouses calcicoles ont tendance à être envahies par les hautes herbes et les broussailles, du fait de l'absence d'entretien. Ceci entraîne la régression des espèces héliophiles remarquables. Notons que ce phénomène est en partie ralenti par l'activité des lapins.
- Certains larris, actuellement pâturés, mériteraient de bénéficier d'un pâturage davantage extensif.
- L'utilisation d'intrants sur les cultures du plateau est préjudiciable à la flore pelousaire oligotrophe à la suite du ruissellement des produits et de leur transport par le vent.
- Certaines parcelles, originellement en nature de larris, ont été transformées en cultures.

N.B. : les espèces dont le nom latin est suivi d'un astérisque sont légalement protégées.

* SOURCES / INFORMATEURS

- ANTHEAUME P., YVINEC J.H., QUENEY P. (Association Des Entomologistes de Picardie)
- BARDET O. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- BARDET O. (Picardie Nature)
- BAWEDIN V. (Picardie Nature)
- BOCQUILLON J.-C. (Association Des Entomologistes de Picardie)
- BOULLET V. (Conservatoire Botanique National de Bailleul)
- BOUTINOT S. (Picardie Nature)
- CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- CHOISNET G. (Conservatoire Botanique National de Bailleul), FLIPO S. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- COMMECY X. (Picardie Nature)
- Coordination Mammalogique du Nord de la France
- DAS GRACAS E. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- DELOISON G. (Picardie-Nature)
- DUBIE S., DURIEUX B. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)
- DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie), PAGNIEZ P. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), PENAUD H. (Association Des Entomologistes de Picardie)
- Fiche ZNIEFF 0007. (1981) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L., SUEUR F., VAN HALUWYN C.)

- Fiche ZNIEFF 0007.0001 (1981) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L., SUEUR F.)
- Fiche ZNIEFF 0007.0002 (1981) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L., SUEUR F.)
- Fiche ZNIEFF 0007.0003 (1985) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L., SUEUR F.)
- Fiche ZNIEFF 0007.0004 (1981) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L., SUEUR F.)
- Fiche ZNIEFF 0007.0005 (1981) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L., SUEUR F.)
- Fiche ZNIEFF 0008.0000 (1981) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L., WATTEZ J.-R., COMMECY X., SUEUR F.)
- Fiche ZNIEFF 0010.0000 (1981) : A.M.B.E. (BRUNEL C., MERIAUX J.-L., SUEUR F.)
- Fiche ZNIEFF 0017.0000 (1981) : A.M.B.E. (WATTEZ J.-R., BOULLET V., DOUCHET M., SUEUR F., COMMECY X.)
- Fiche ZNIEFF 0019.0000 (1981) : A.M.B.E. (WATTEZ J.R., BOULLET V., DOUCHET M., BACROT S., COMMECY X., SUEUR F.)
- Fiche ZNIEFF 0021.0000 (1985) : A.M.B.E. (BACROT S., BON M., BOULLET V., COMMECY X., MERIAUX J.-L., SUEUR F.)
- Fiche ZNIEFF 0022.0000 (1985) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L., BACROT S., COMMECY X., SUEUR F.)
- Fiche ZNIEFF 0025.0000 (1985) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L., SUEUR F.)
- Fiche ZNIEFF 0027.0000 (1982) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L., SUEUR F.)
- Fiche ZNIEFF 0028.0000 (1985) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L.)
- Fiche ZNIEFF 0031.0000 (1985) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L., SUEUR F.)
- Fiche ZNIEFF 0037.0000 (1985) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L., COMMECY X.)
- Fiche ZNIEFF 0038.0000 (1985) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L., COMMECY X.)
- Fiche ZNIEFF 0039.0000 (1985) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L., COMMECY X.)
- Fiche ZNIEFF 0040.0000 (1981) : A.M.B.E. (BOURNERIAS M., COMMECY X., MERIAUX J.-L., TOMBAL P., VIGNEUX D., VIGNEUX E.)
- Fiche ZNIEFF 0042.0000 (1985) : A.M.B.E. (BOURNERIAS M., BOUTINOT S., MERIAUX J.-L., VIGNEUX D., VIGNEUX E.)
- Fiche ZNIEFF 0140.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., BRUNEL C., DUQUEF M., GAVORY L.)
- Fiche ZNIEFF 0358.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.)
- Fiche ZNIEFF 0373.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.)
- Fiche ZNIEFF 0385.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (PAGNIEZ P.)
- Fiche ZNIEFF 0427.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L., DUQUEF M.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (PAGNIEZ P.)
- Fiche ZNIEFF 0428.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., DUQUEF M., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (PAGNIEZ P.)
- Fiche ZNIEFF 0429.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L., BACROT S., COMMECY X.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (DAS GRACAS E.)
- Fiche ZNIEFF 0430.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L., DUQUEF M., BACROT S., COMMECY X.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (PAGNIEZ P.)
- Fiche ZNIEFF 0431.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L., BACROT S., COMMECY X.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (DAS GRACAS E.)
- Fiche ZNIEFF 0432.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L., BACROT S., COMMECY X.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (DAS GRACAS E.)
- Fiche ZNIEFF 0433.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L., BACROT S., COMMECY X.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (DAS GRACAS E.)
- Fiche ZNIEFF 0434.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L., BACROT S., COMMECY X.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (DAS GRACAS E.)
- Fiche ZNIEFF 0435.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (DAS GRACAS E.)
- Fiche ZNIEFF 0436.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., DUQUEF M., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (FRANCOIS R.)
- Fiche ZNIEFF 0437.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.), DANCOISNE

- C. - complétée en 1994 : C.S.N.P. (DAS GRACAS E.)
- Fiche ZNIEFF 0438.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., DUQUEF M., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (PAGNIEZ P.)
- Fiche ZNIEFF 0439.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L., BACROT S., COMMECY X.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (DAS GRACAS E.)
- Fiche ZNIEFF 0440.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L., BACROT S., COMMECY X.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (DAS GRACAS E.)
- Fiche ZNIEFF 0441.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L., BACROT S., COMMECY X.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (DAS GRACAS E.)
- Fiche ZNIEFF 0442.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L., BACROT S., COMMECY X.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (DAS GRACAS E.)
- Fiche ZNIEFF 0458.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.)
- GAVORY L. (Picardie Nature)
- HAUGUEL J.-C. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- HERRY J.-P.
- LE SCOUARNEC Y. (Picardie Nature)
- LEDROIT S. (Picardie Nature)
- MAIRE P. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- MELENEC G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- RIGAUX T. (Picardie Nature)
- ROGER O.
- ROYER P. (Picardie Nature)
- SALVAN S. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- VILLAIN C. (Réserve Naturelle des Marais d'Isle)
- WATTEZ J.-R.

* SOURCE / BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme, 1985. - Le marais de Blangy-Tronville. Canton de Boves. Un site écologique à protéger. - GEPOP, 15 p.
- Anonyme, 1986. - Projet de périmètre de protection de la réserve Naturelle Botanique : les marais de Mareuil-Caubert et d' Epagne-Epagnette (80). - AMBE, DRAE Pic., 128 p.
- Anonyme, 1989. - Etude écologique des Hortillonnages d'Amiens. - Soc. Linn. Nord-Pic., DRAE Pic., doc. non paginé.
- Anonyme, 1990. - Le marais des Hayettes à Daours (Somme). Etude floristique et écologique. - Société Linnéenne Nord Picardie, Cons. Rég. Pic., DRAE Pic., Amiens, 31 p.
- Anonyme, 1990. - Restauration et mise en valeur écologique des prairies humides du marais communal de Daours. Un projet de gestion original du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. - Cons....
- Anonyme, 1992. - Prairie humide et coteau calcaire de la vallée d' Acon (La Chaussée-Tirancourt). Dossier de gestion. - Cons. Sites Nat. Pic., Min. Env., AREP, 46 p. + annexes.
- Anonyme, 1993. - Etude écologique de l'Arrêté de Protection de Biotope du Grand Marais de la Queue à Blangy-Tronville (Somme). 1ère phase... - Cons. Sites Nat. Pic., Cons. Rég. Pic., DIREN Pic., 29 p.
- Anonyme, 1994. - Avifaune de la vallée de la Somme (Ailly-sur-Somme/Abbeville). - Picardie-Nature, Amiens, 28 p.
- Anonyme, 1995. - Avifaune de la haute vallée de la Somme (Corbie/Saint-Simon). Rapport préliminaire. - Picardie-Nature, Cons. Sites Nat. Pic., doc. non paginé.
- BACROT S. et al., 1984. - Aspect ornithologique de la vallée de la Somme. - Actes Coll. "L' Environnement en Picardie". - AMBE Pic., 93-99.
- BACROT S., BACROT M.-P., BOULLET V., JULVE P. et MERCIER E., 1989. - Vallées de la Somme et de l'Ancre : Schéma d'aménagement touristique. - BIEA, AIDERA, Méricourt/Somme.
- BACROT S., BOULLET V., 1985. - Etude des pelouses des Monts de Caubert. - BIEA, DRAE

Pic., 58 p.

- BARDET O., DAS GRACAS E., 1997. - Valorisation du patrimoine naturel en haute vallée de la Somme... - Cons. Sites Nat. Pic., avec la collab. de Pic. Nat. et du Cons. Bot. Nat. Bailleul, SVA, ..., 74 p
- BAZERQUE M.F., 1987. - Sortie du 6 septembre. Les marais d'Hangest-sur-Somme. - Bull. Soc. Linn. N. Fr. de liaison n°4.
- BIGNON J.J., 1995. - Contributions floristiques. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 13 : 70-78.
- BON M., 1984. - Récoltes mycologiques (macromycètes) sur les pelouses calcaires de Picardie. - Actes Coll. "L'Environnement en Picardie" : 163-164, AMBE Pic.
- BON M., 1990. - Dans les marais de Blangy-Tronville. Excursion botanique et mycologique du 17 septembre 1989 dirigée par M. BON, M. DUQUEF et G. SULMONT. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 8 : 198-200.
- BON M., CLAUS G., 1980. - Compte-rendus d'excursions. La vallée de la Somme en amont d'Abbeville. 27 avril 1980. - Bull. Soc. Linn. N. Fr., nouvelle série : 3.
- BON M., DOUCHET M., ROY C., 1988. - Les environs de Longpré-les-Corps-Saints, la vallée de la Trie. Sortie du 9 août 1987. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 5
- BOULLET V., 1980. - Les pelouses calcaires et leur appauvrissement thermophile entre Seine et Somme. - DEA Lille II. Manuscrit 108 p., + 2 tab.
- BOULLET V., 1986. - Les pelouses calcicoles (Festuco-Brometea) du domaine atlantique français et ses abords au nord de la Gironde et du Lot. - Thèse Sciences, Lille I, I : 333 p., II : tab.
- BOULLET V., 1987. - Etude phytosociologique du méandre de Curлу-Vaux - Rapport provisoire - B.E.E.A. Méricourt / Somme. Doc. polycop., 12p.
- BOULLET V., 1987. - La vallée de la Somme aux environs de Sailly-le-Sec et la région de Moreuil. Excursion botanique du 18/5/85. - Bull. Soc. Linn. N. Fr. de liaison n°4.
- BOULLET V., 1990. - Contributions floristiques. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t.8, N.S. : 101-102.
- BOURNERIAS M., 1975. - Inventaire écologique de l'Aisne. - Ministère de la Qualité de la Vie, 162 p.
- BRUNEL C., 1983. - Etude éco-entomologique des zones humides de la Chaussée-Tirancourt (Somme). - DEA Lille, 104 p.
- BRUNEL C., 1987. - Etude entomocoenotique le long d' un transect culture / coteau calcaire / vallée humide à La Chaussée-Tirancourt (vallée de la Somme)... - Thèse univ. de Lille.
- BRUNEL C., DUQUEF M., 1984. - Les Libellules de Picardie (1ère note). - Bull. Soc. Sc. Nat. 42 : 1-6.
- CHAPUIS V., HERCENT J.L., MELENEC G., 1997. - Larris d'Eclusier-Vaux (Somme). Plan de gestion 1998-2002. - Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, à paraître.
- CHAPUIS V., HERCENT J.L., MELENEC G., 1997. - Vallée d'Acon, La Chaussée-Tirancourt (Somme). Plan de gestion 1998-2002. - Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, à paraître.
- CHOISNET G., 1997. - Synthèse bibliographique floristique et phytocoenotique de la Haute-Vallée de la Somme (Corbie à Croix-Fonsommes). - CRP /CBNBI, CSNP, 112 p. + annexes.
- COMMECY X., DUPUICH H., 1983. - Une saison en Haute Vallée de la Somme. Le statut de quelques oiseaux d'eau. - L' Avocette 7 (1-2) : 63-85.
- COMMECY X., DUPUICH H., 1985. - Statut de quelques espèces aquatiques nicheuses de la Haute Vallée de la Somme. - L' Avocette 9 (2-3) : 73-87.
- COMMECY X., SUEUR F., 1978. - Migrations et hivernage des oiseaux aquatiques sur un étang de la haute vallée de la Somme : Cléry-sur-Somme. - L' Avocette 2 (2-3-4) : 82-93.
- DAS GRACAS E., FIERS V., 1994. - Plan de gestion de la Réserve Naturelle des Marais d'Isle de Saint-Quentin. - Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, Direction Régionale de l'Environnement.
- DECOCQ G., WATTEZ J.R., 1995. - Les marais de la haute vallée de la Somme. Excursion botanique du 19 juin 1994. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 13 : 133-139.
- DOUCHET M., 1992. - Contributions floristiques. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 10 : 94-98.
- DOUCHET M., 1994. - Le vallon d'Ornival à Sailly-le-Sec. Promenade botanique du 27 juin 1993. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 12 : 163-164.
- DUQUEF M., GAVORY L., 1987. - Le marais de La Chaussée-Tirancourt : étude faunistique. -

GEPOP, DRAE Picardie, 39 p.

- DUQUEF M., GAVORY L., 1991. - Etude faunistique du marais et de la Falaise de Daours. -

GEPOP, Cons. Rég. Pic., DRAE Pic., 34 p.

- ETIENNE P., 1990. - Inventaire des zones humides de la Somme. - APCGDES, FDCE, 101 p.

- FERAUDY E. (de), 1994. - Milieux humides de la moyenne vallée de la Somme. Tronçon Amiens Abbeville... - Cons. Sites Nat. Pic., Cons. Rég. Pic., 40 p. + annexes.

- FLIPO S., HAPPE D., HENDOUX F., 1994. - Flore de Picardie menacée de disparition.

Sauvegarde de 20 espèces végétales. - Centre Rég. de Phyto., Cons. Bot. Nat. Baill., Cons. Rég. Pic., vol. 1, 145 p.

- GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens. Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.

- GAVORY L., 1998. - Compte-rendu des observations ornithologiques 1994-1995. Site des Hortillonnages (Amiens, Camon et Rivery). - Synd. Intercom. pour l'Aménag. et la Sauveg. des Hortillonnages, 33 p.

- GAVORY L., BOULLET V., DUQUEF M., 1990. - Etude préliminaire sur la création d'un centre de culture scientifique. Aspect environnement. Tome 1. ... - Cons. Sites Nat. Pic., Ville d'Amiens, 80 p.

- GEHU J.M., BOULLET V., SCOPPOLA A., WATTEZ J.R., 1982. - Essai de synthèse phytosociologique des pelouses sur craie du Nord-Ouest de la France. - Coll. Phytosoc. 11, les pelouses calcaires : 65-104...

- HERNANDEZ O., 1990. - Schéma départemental de vocation piscicole du département de la Somme. - DDAF, FDAAPP, Min. Env., Cons. Rég. Picardie, Cons. Gén. Somme, Agence de l'eau Artois-Picardie.

- MELANT M., 1996. - Contribution à l'étude des chauves-souris de la Somme. Le Vimeu. - Rapport de stage "BTS Gestion et Protection de la Nature-" Airion, CMNF.

- MERIAUX et al., 1982. - Etude écologique de la basse vallée de la Somme en aval d' Amiens, entre Etouvie et La Chaussée-Tirancourt. - CETE Lille, AMBE, 5 p. + 1 plan au 1/500.

- MERIAUX J.L., 1982. - Espèces rares ou menacées des biotopes lacustres et fluviaux du nord-ouest de la France (Ptéridophytes et Spermatophytes). - Natura mosana, 34 : 178-194.

- MERIAUX J.L., 1984. - Contribution à l'étude sociologique et écologique des végétations aquatiques et subaquatiques du nord-ouest de la France - Univ. de Metz - Thèse, 404 p. et 62 tableaux.

- MERIAUX J.L., 1984. - Inventaire des sites naturels majeurs de Picardie. Le cas du département de la Somme. - Actes Coll. "L' Environnement en Picardie", AMBE Pic., 53-61.

- MERIAUX J.L., 1984. - La végétation de la vallée de la Somme. - Actes Coll. "L' Environnement en Picardie", AMBE Pic., 81-91.

- MERIAUX J.L., 1985. - Etude écologique approfondie des Marais d'Ile. - Association Multidisciplinaire des Biologistes de l'Environnement, Ville de Saint-Quentin, 42 p.

- MERIAUX J.L., 1989. - Réserve Naturelle des Marais d'Ile. Flore et phytocoenoses. Qualité des eaux. - Association Multidisciplinaire des Biologistes de l'Environnement, Ville de Saint-Quentin, 42 p.

- MERIAUX J.L., TOMBAL P., 1981. - Propositions pour la création d'une réserve naturelle. Les marais de Mareuil-Caubert. - AMBE, DRAE Pic., 56 p.

- MERIAUX J.L., WATTEZ J.R., 1981. - Groupements végétaux aquatiques et subaquatiques de la vallée de la Somme. - Coll. Phytosoc. 10, les végétations aquatiques : 369-413. Lille.

- MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.

- PAGNIEZ P., 1993. - Le marais de l' Etoile : diagnostic succinct et propositions de gestion (80). - Cons. Sites Nat. Pic., Cons. Gén. Somme, 10 p.

- QUETU G., WATTEZ J.R., 1991. - Dans les marais de la Somme - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 9. : 19-21

- RIGAUX T., 1993. - Contributions à l' inventaire de la flore de la région Nord-Picardie. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 11 : 127-130.

- SIMON M., 1994. - Dans les marais de Daours (80). Sortie botanique du 19 septembre 1993. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 12 : 168-170.
- SIMON M., 1995. - Contributions floristiques. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 13 : 92-94.
- SIMON M., WATTEZ J.R., 1993. - Compte-rendu de l' excursion du 26 septembre 1992 dans la moyenne vallée de la Somme. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 11 : 169-171.
- SUEUR F., 1985. - Classification des zones humides de la portion de la vallée de la Somme entre Erondelle et Amiens en fonction de leur intérêt avifaunistique. - Doc. multicop. GEPOP, 18 p.
- SUEUR F., 1985. - Faune des marais de Mareuil-Caubert. - Doc. Multicop. GEPOP, 17 p.
- SUEUR F., 1985. - Intérêt avifaunistique des marais de Mareuil-Caubert. - Doc. multicop. AMBE, 1 p.
- WATTEZ J.R. et al., 1983. - Informations sur la présence de plantes légalement protégées dans le Nord de la France, la Picardie et leurs abords. - Bull. Soc. Linn. N. Fr., N.S., t. IV : 27-54.
- WATTEZ J.R. et al., 1987. - Les stations du Ranunculus lingua des régions littorales du Nord de la France et de la Picardie. Essai d'analyse comparative. - Bull. Soc. Bot. N. Fr., 134 (4-5) : 399-408
- WATTEZ J.R., 1974. - La Pédiculaire des marais, Pedicularis palustris L., dans le Nord de la France. - Les Naturalistes Belges 55 (6) : 241-257.
- WATTEZ J.R., 1984. - Les pelouses calcicoles de la Picardie : l'intérêt de les protéger. - Actes Coll. "L'Environnement en Pic.
- WATTEZ J.R., FOUCAULT B. (de), 1982. - Les junipérais calcicoles pionnières de la Picardie et du Nord de la France. - Coll. Phytosoc. 11, les pelouses calcaires : 613-627. Vaduz.
- WATTEZ J.R., FOUCAULT B. (de), 1989. - L' Excursion de la Société Royale de Botanique de Belgique dans la vallée de la Somme, les 10 et 11 septembre 1988. - Bull. Soc. Roy. Belg. 122 : 115-124.
- WATTEZ J.R., PAGNIEZ P., 1996. - Compte-rendu de l'excursion du 5 juin 1995. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 14 : 75-80.
- WATTEZ J.R., SULMONT G., 1992. - Evolution de la flore des Hortillonnages d'Amiens à un siècle de distance (1890-1990). - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 10 : 5-13.
- WATTEZ J.R., WATTEZ A., 1976. - Plaidoyer pour une protection des friches, coteaux et pelouses calcaires dans le département de la Somme. - Actes 101 ème congrès, Soc. Sav. Lille Sc., f. 1 : 279-290.
- WATTEZ J.R., WATTEZ A., 1992. - Excursion dans les marais de la Somme près de Bourdon. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 10 : 129-130.

*** LISTE DES ESPECES**

Catégorie	Dét	Espèce	Statut	Source	Période Obs	Deg ab	Ab inf	Ab sup	App	Dis
Mamm.	D	Myotis emarginatus	H	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Mamm.	D	Myotis myotis	H	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Mamm.	D	Myotis nattereri	H	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Mamm.	D	Neomys fodiens		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Mamm.	D	Pipistrellus nathusii		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Mamm.	D	Rhinolophus ferrumequinum	H	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Oiseaux	D	Acrocephalus arundinaceus	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Oiseaux	D	Alcedo atthis	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Oiseaux	D	Anas clypeata	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Oiseaux	D	Anas crecca	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1994)					
Oiseaux	D	Anas querquedula	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					

Oiseaux	D	Anas strepera	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1993)					
Oiseaux	D	Ardea cinerea	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Oiseaux	D	Athene noctua	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1993)					
Oiseaux	D	Aythya ferina	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Oiseaux	D	Botaurus stellaris	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Oiseaux	D	Cettia cetti	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Oiseaux	D	Charadrius dubius	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Oiseaux	D	Circus aeruginosus	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Oiseaux	D	Circus pygargus	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1994)					
Oiseaux	D	Cygnus olor	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Oiseaux	D	Emberiza cirius	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Oiseaux	D	Falco subbuteo	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Oiseaux	D	Hippolais icterina	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1994)					
Oiseaux	D	Ixobrychus minutus	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Oiseaux	D	Lanius collurio	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Oiseaux	D	Lanius excubitor	RO	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1994)					
Oiseaux	D	Locustella luscinioides	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Oiseaux	D	Luscinia svecica	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Oiseaux	D	Nycticorax nycticorax	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1992)					
Oiseaux	D	Pernis apivorus	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Oiseaux	D	Phalacrocorax carbo	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Oiseaux	D	Phoenicurus phoenicurus	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Oiseaux	D	Porzana porzana	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Oiseaux	D	Rallus aquaticus	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Oiseaux	D	Vanellus vanellus	R	Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Reptiles	D	Vipera berus		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Amphib.	D	Hyla arborea		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1991)					
Amphib.	D	Pelodytes punctatus		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Amphib.	D	Triturus alpestris		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Amphib.	D	Triturus cristatus		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1990)					
Amphib.	D	Triturus vulgaris		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Poissons	D	Anguilla anguilla		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Poissons	D	Barbus barbus		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Poissons	D	Cottus gobio		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					

Poissons	D	<i>Esox lucius</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Poissons	D	<i>Rhodeus amarus</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Poissons	D	<i>Salmo trutta fario</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Poissons	D	<i>Salmo trutta trutta</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1990)					
Insectes	D	<i>Aplasta ononaria</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1991)					
Insectes	D	<i>Archanara geminipuncta</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Arctia villica</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Arenostola phragmitidis</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Brachytron pratense</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1993)					
Insectes	D	<i>Celaena leucostigma</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Cercion lindenii</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Ceriagrion tenellum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Chilodes maritimus</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Insectes	D	<i>Coenagrion pulchellum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Coenagrion scitulum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Colias australis</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Conocephalus dorsalis</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Diachrysa chryson</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Insectes	D	<i>Eustrotia uncula</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1991)					
Insectes	D	<i>Hypenodes turfosalis</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Lysandra bellargus</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Lysandra coridon</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Macrochilo cribrumalis</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Mamestra splendens</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Mythimna straminea</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Insectes	D	<i>Nonagria typhae</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1996)					
Insectes	D	<i>Orthetrum brunneum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Orthetrum coerulescens</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1991)					
Insectes	D	<i>Oxygastra curtisii</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Parastichtis suspecta</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Pelosia obtusa</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Perizoma sagittata</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Insectes	D	<i>Phragmataecia castaneae</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Phragmatiphila nexa</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					

Insectes	D	<i>Plusia putnami</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Insectes	D	<i>Proserpinus proserpina</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Sedina buettneri</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Insectes	D	<i>Senta flammea</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Setina irrorella</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1991)					
Insectes	D	<i>Somatochlora flavomaculata</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Sympetrum danae</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Sympetrum flaveolum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Sympetrum vulgatum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1991)					
Phanéro.	D	<i>Aceras anthropophorum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Achillea ptarmica</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Ajuga genevensis</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Alopecurus aequalis</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Althaea officinalis</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Anacamptis pyramidalis</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Anagallis tenella</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Anthericum ramosum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Apium repens</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1994)					
Phanéro.	D	<i>Atropa belladonna</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Baldellia ranunculoides</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Bidens cernua</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Blackstonia perfoliata</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Bunium bulbocastanum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Butomus umbellatus</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1992)					
Phanéro.	D	<i>Calamagrostis canescens</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Callitriche hamulata</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1991)					
Phanéro.	D	<i>Caltha palustris</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	C				
Phanéro.	D	<i>Campanula glomerata</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Cardamine amara</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1994)					
Phanéro.	D	<i>Carex appropinquata</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1994)					
Phanéro.	D	<i>Carex demissa</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Carex diandra</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Carex distans</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Carex flava</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					

Phanéro.	D	Carex hostiana		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1989)					
Phanéro.	D	Carex lasiocarpa		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1993)					
Phanéro.	D	Carex lepidocarpa		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Carex nigra		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1989)					
Phanéro.	D	Carex panicea		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Carex rostrata		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1994)					
Phanéro.	D	Carex vesicaria		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Phanéro.	D	Carex viridula		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Cephalanthera damasonium		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Ceratophyllum submersum		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1993)					
Phanéro.	D	Cicuta virosa		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Cirsium dissectum		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1989)					
Phanéro.	D	Cladium mariscus		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Crataegus rhipidophylla		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1994)					
Phanéro.	D	Cuscuta epithymum		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1988)					
Phanéro.	D	Cyperus fuscus		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Dactylorhiza fistulosa		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Phanéro.	D	Dactylorhiza incarnata		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Dactylorhiza praetermissa		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Digitalis lutea		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Eleocharis acicularis		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Eleocharis quinqueflora		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Eleocharis uniglumis		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Epilobium palustre		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Epipactis atrorubens		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Epipactis palustris		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Erigeron acer		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Eriophorum angustifolium		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Euphorbia palustris		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Festuca heteropachys		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1989)					
Phanéro.	D	Fritillaria meleagris		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Gentiana pneumonanthe		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1988)					
Phanéro.	D	Geum rivale		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Globularia bisnagarica		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					

Phanéro.	D	Groenlandia densa		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Herminium monorchis		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1985)					
Phanéro.	D	Hieracium maculatum		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Hippuris vulgaris		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Hottonia palustris		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Hydrocharis morsus-ranae		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Hypericum desetangsii		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1993)					
Phanéro.	D	Juncus compressus		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Juncus subnodulosus		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)	C				
Phanéro.	D	Juniperus communis		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Lathyrus palustris		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Lemna gibba		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Lemna minuta		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1993)					
Phanéro.	D	Linum tenuifolium		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Menyanthes trifoliata		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Myriophyllum verticillatum		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Najas marina		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Nasturtium microphyllum		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Neottia nidus-avis		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Nymphaea alba		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Nymphoides peltata		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Phanéro.	D	Oenanthe fistulosa		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Oenanthe fluviatilis		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1992)					
Phanéro.	D	Oenanthe lachenalii		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Ophrys fuciflora		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Ophrys insectifera		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Ophrys sphegodes		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1989)					
Phanéro.	D	Orchis militaris		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Orobanche major		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Parietaria officinalis		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1993)					
Phanéro.	D	Parnassia palustris		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1985)					
Phanéro.	D	Pedicularis palustris		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	Petrorhagia prolifera		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1985)					
Phanéro.	D	Peucedanum palustre		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					

Phanéro.	D	<i>Polygala amarella</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Polygala comosa</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Potamogeton berchtoldii</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Potamogeton coloratus</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Potamogeton lucens</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Phanéro.	D	<i>Potamogeton perfoliatus</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1987)					
Phanéro.	D	<i>Potamogeton pusillus</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Phanéro.	D	<i>Prunella laciniata</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Prunus padus</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Phanéro.	D	<i>Pulsatilla vulgaris</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Ranunculus circinatus</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1987)					
Phanéro.	D	<i>Ranunculus lingua</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Ranunculus trichophyllus</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Rhinanthus alectorolophus</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Rhinanthus angustifolius</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Ribes nigrum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Rumex palustris</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Salix aurita</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1985)					
Phanéro.	D	<i>Salix fragilis</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1993)					
Phanéro.	D	<i>Salix repens</i> subsp. <i>repens</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Samolus valerandi</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Scirpus lacustris</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Scirpus tabernaemontani</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Scorzonera humilis</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Selinum carvifolium</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Seseli libanotis</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Sesleria caerulea</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Sisymbrium supinum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Sium latifolium</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Sonchus palustris</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Sorbus latifolia</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1989)					
Phanéro.	D	<i>Sparganium emersum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Sparganium natans</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Stachys germanica</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					

Phanéro.	D	<i>Stellaria palustris</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Teucrium botrys</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Thalictrum flavum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Thesium humifusum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Triglochin palustre</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Typha angustifolia</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Utricularia australis</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Utricularia vulgaris</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Valeriana dioica</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Verbascum densiflorum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Verbascum pulverulentum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Veronica scutellata</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Phanéro.	D	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Wolffia arrhiza</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Zannichellia palustris</i> subsp. <i>palustris</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Ptéridophy	D	<i>Dryopteris cristata</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1994)					
Ptéridophy	D	<i>Equisetum fluviatile</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Ptéridophy	D	<i>Gymnocarpium dryopteris</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1994)					
Ptéridophy	D	<i>Ophioglossum vulgatum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1993)					
Ptéridophy	D	<i>Polystichum aculeatum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1985)					
Ptéridophy	D	<i>Thelypteris palustris</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Bryophy.	D	<i>Hylocomium brevirostre</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Bryophy.	D	<i>Riccia fluitans</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Bryophy.	D	<i>Ricciocarpos natans</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1991)					
Bryophy.	D	<i>Sphagnum capillifolium</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Bryophy.	D	<i>Sphagnum fallax</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1990)					
Bryophy.	D	<i>Sphagnum fimbriatum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Bryophy.	D	<i>Sphagnum flexuosum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Bryophy.	D	<i>Sphagnum magellanicum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Bryophy.	D	<i>Sphagnum palustre</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1989)					
Bryophy.	D	<i>Sphagnum papillosum</i> var. <i>laeve</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1997)					
Bryophy.	D	<i>Sphagnum squarrosum</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Bryophy.	D	<i>Sphagnum subnitens</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					
Algues	D	<i>Nitellopsis obtusa</i>		Voir les sources des différentes ZNIEFF de type I incluses dans la ZNIEFF de type II	(- 1995)					

Légende du tableau :

Dét. : Détermination de l'espèce pour l'élaboration de la fiche (D : espèce déterminante ; A : autre espèce)

Deg Ab : degré d'abondance de l'espèce (A = peu abondant ; B = abondant ; C = très abondant)

Ab inf : seuil inférieur d'abondance ;

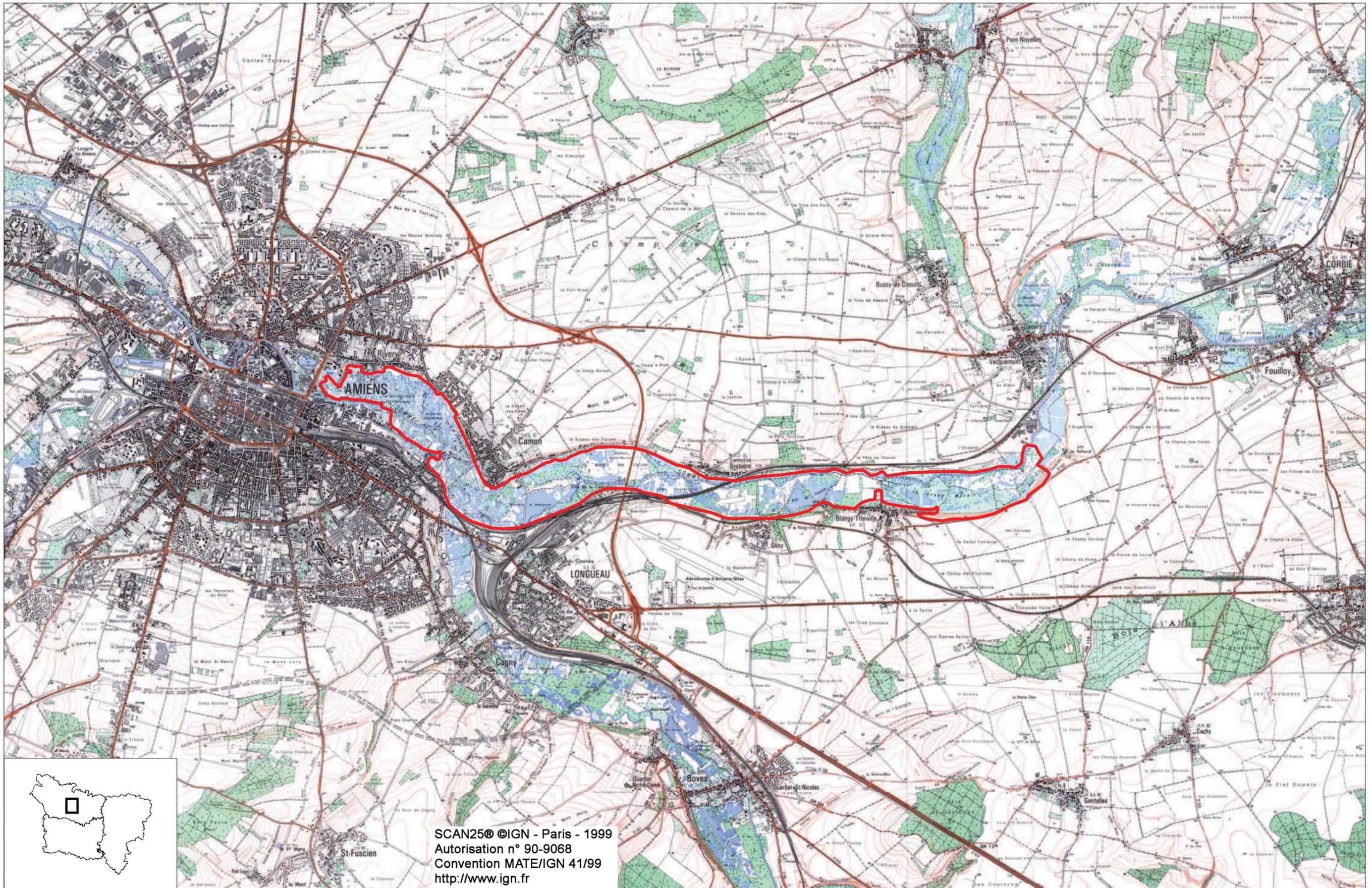
Ab sup : seuil supérieur d'abondance ;

App : date d'apparition de l'espèce ;

Dis : date de disparition de l'espèce.

Contributions / financements







Présentation de la znieff
MARAIS DE LA VALLÉE DE LA SOMME ENTRE DAOURS ET AMIENS

[CLIQUEZ ICI POUR VISUALISER LA CARTOGRAPHIE DU SITE](#)

Type de znieff : 1

Numéro régional : 80VDS112

Numéro national SFF : 220320028

Année de mise à jour : 1998

Surface de la znieff : 621.00 hectares

Altitudes mini - maxi : 23 - 45

Rédacteur de la fiche : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FLIPO S.)

Commune(s) concernée(s)	Département
AMIENS	80
AUBIGNY	80
BLANGY-TRONVILLE	80
CAMON	80
DAOURS	80
GLISY	80
LAMOTTE-BREBIERE	80
LONGUEAU	80
RIVERY	80
VECQUEMONT	80

*** TYPOLOGIE DES MILIEUX**

Milieux déterminants :	
Libellé	Pourcentage
Végétation aquatique flottante ou submergée	5
Cours des rivières	1
Prairies humides	10
Roselières, végétation du bord des eaux	5
Bas-marais alcalins	5
Autres milieux :	
Libellé	Pourcentage
Formations amphibies des rives exondées, des lacs, étangs et mares	2

Tapis submergés de characées	1
Pelouses permanentes denses et steppes medio-européennes	1
Groupements à reine des prés et communautés associées	10
Prairies mésophiles	5
Formations riveraines de saules	10
Aulnaies-frênaies médio-européennes	10
Formations à grandes laîches (magnocariçaies)	5
Petites roselières des eaux vives	2
Cultures	1
Peupleraies plantées	10
Parcs urbains et grands jardins	5
Friches et terrains rudéraux	1
Plans d'eau artificialisés (eau douce)	10
Milieus périphériques :	
Libellé	Pourcentage
Prairies fortement amendées ou ensemencées	
Cultures	
Villes	

* COMPLEMENTS DESCRIPTIFS

Géomorphologie :

Rivière, fleuve

Lit majeur

Mare, mardelle

Etang

Vallée

Commentaires :

+ 59 (Coteau)

Activités humaines :

Sylviculture

Elevage

Pêche

Chasse

Navigation

Tourisme et loisirs

Habitat dispersé

Circulation ferroviaire

Activités hydroélectriques, barrages

Gestion conservatoire

Statuts de propriétés :

Indéterminé

Propriété privée (personne physique)

Domaine communal

Mesures de protection :

Indéterminé

Arrêté Préfectoral de Biotope

Autre protection (préciser : par ex. zones de silence...)

Commentaires :

Gestion du marais communal de Blangy-Tronville par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie.

Autres inventaires : - Directive Habitats : Oui - Directive Oiseaux : Oui

*** FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE**

Libellé	Caractère
Habitat humain, zones urbanisées	R
Route	R
Voie ferrée, TGV	R
Dépôts de matériaux, décharges	R
Equipements sportifs et de loisirs	R
Rejets de substances polluantes dans les eaux	R
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	R
Mise en eau, submersion, création de plan d'eau	R
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau	R
Modification du fonctionnement hydraulique	R
Traitements de fertilisation et pesticides	R
Pâturage	R
Abandons de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches	R
Plantations, semis et travaux connexes	R
Chasse	R
Pêche	R
Atterrissements, envasement, assèchement	R
Eutrophisation	R
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	R
Fermeture du milieu	R

Légende "Caractère" : R : réel ; P : probable

*** CRITERES D'INTERET**

Patrimoniaux :

Ecologique

Insectes

Poissons

Amphibiens

Oiseaux

Mammifères

Algues

Champignons

Bryophytes
Ptéridophytes
Phanérogames

Fonctionnels :

Fonctions de régulation hydraulique
Rôle naturel de protection contre l'érosion des sols
Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

Complémentaires :

* BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPECES

	Mamm.	Oiseaux	Reptiles	Amphib.	Poissons	Insectes	Autr.Inv.	Phanér.	Ptérido.	Bryophy.	Lichens	Champ.	Algues
Prospection	1	3	1	1	1	1	0	3	3	1	0	1	0
NB Espèces citées	2	28	1	2	5	20		59	3	9			

Légende pour prospection : 0 : insuffisant ; 1 : assez bonne ; 2 : bonne ; 3 : très bonne

* CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

Commentaires :

Le site correspond au lit majeur de la vallée de la Somme entre Daours et Amiens. Les milieux palustres y présentent une valeur écologique de niveau européen. Certains milieux sont de moindre intérêt patrimonial mais offrent cependant un intérêt d'ordre fonctionnel (prairies mésophiles, mégaphorbiaies eutrophes, peupleraies ...) et pourraient être restaurés si une gestion adéquate était mise en oeuvre.

* COMMENTAIRE GENERAL

DESCRIPTION

Compris entre Amiens et la confluence de la Somme avec l'Avre, le site correspond à un vaste ensemble marécageux comprenant une mosaïque de biotopes tourbeux alcalins, à caractère subatlantique/subcontinental. Il présente une morphologie et des affinités biogéographiques intermédiaires entre la basse vallée élargie et sublinéaire et la moyenne vallée méandreuse.

Des végétations aquatiques et amphibies, des prairies humides, des roselières, des mégaphorbiaies, des cariçaies, des bas-marais et des boisements humides à tourbeux se partagent le territoire. La partie ouest, occupée par les célèbres hortillonnages, présente une certaine originalité. En effet, ces hortillonnages sont le fruit du travail de générations de maraîchers (les "hortillons"), qui ont façonné, pendant des siècles, des petites parcelles destinées à la production maraîchère, délimitées par un réseau dense de canaux (les "rieux"). Aujourd'hui, l'utilisation de ces parcelles est davantage orientée vers les loisirs que vers la culture légumière. Plusieurs secteurs ont conservé un aspect plus naturel, notamment au niveau du lieu-dit "Marais d'Hecquet".

Globalement, seuls les secteurs encore entretenus (pâturage, coupe de saules) offrent un paysage relativement ouvert. Ailleurs, les boisements s'étendent progressivement soit de manière spontanée (saules, aulnes, bouleaux,...), soit par plantations (peupleraies).

Les principaux habitats observés sur le site sont les suivants :

- herbiers à Characées ;

- herbiers flottants du Lemnion gibbae (Lemno-Spirodeletum polyrhizae) ;
- herbiers flottants de l'Hydrocharition morsus-ranae (Lemno trisulcae-Utricularietum vulgaris) ;
- herbiers du Scorpidio scorpioidis-Utricularion minoris (Sparganietum minimi) ;
- divers herbiers submergés (à Ceratophyllum demersum, à Potamogeton pectinatus,...) ;
- herbiers à Nénuphars du Nymphaeion albae (Myriophyllo verticillati-Nupharetum luteae) ;
- herbiers submergés du Potamion pectinati (Potametum colorati,...) ;
- herbiers du Ranunculion aquatilis (Hottonietum palustris,...) ;
- herbiers de chenaux du Ranunculion fluitantis ;
- banquettes amphibies du Glycerio-Sparganion ;
- les roselières tourbeuses du Thelypterido palustris-Phragmitetum ;
- les roselières du Phragmition ;
- les mégaphorbiaies turficoles du Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae ;
- les mégaphorbiaies eutrophes du Calystegion sepium ;
- les cariçaies rivulaires du Caricetum elatae, du Caricetum ripario-acutiformis, du Caricetum paniculatae et du Caricetum pseudocyperi ;
- les bas-marais tourbeux alcalins du Junco subnodulosi-Caricion lasiocarpae ;
- les végétations pionnières des rives tourbeuses du Cyperion flavescenti-fusci (Cyperetum flavescenti-fusci) ;
- les prairies hygrophiles du Mentho aquaticaie-Juncion inflexi (Pulicario dysentericaie-Juncetum inflexi) ;
- les prairies mésophiles du Lolio-Cynosurion ;
- les saulaies fangeuses du Salicion cinerae et les aulnaies de l'Alnion glutinosae (Ribo nigri-Alnetum) ;
- les aulnaies-frênaies de l'Alno-Padion (Filipendulo ulmariae-Alnetum glutinosae) ;
- les boulaies à Sphaignes du Dryopterido cristatae-Betuletum pubescentis, habitats acidophiles ombrogènes ;
- les ourlets eutrophes de l'Aegopodion podagrariae.

Plusieurs petits coteaux font également partie du site. Ils accueillent des ourlets calcicoles du Trifolion medii.

INTERET DES MILIEUX

La plupart des milieux présentent un intérêt de niveau suprarégional et accueillent, de surcroît, de nombreuses espèces végétales et animales remarquables.

Certains habitats présentent un grand intérêt de niveau européen, de par leur inscription à la directive "Habitats" de l'Union Européenne : les herbiers à Characées ; les banquettes amphibies, de l'Eleocharitetum acicularis et du Cyperetum flavescenti-fusci ; les herbiers du Myriophyllo verticillati-Nupharetum luteae, de l'Hydrocharitetum morsus-ranae, du Nymphoidetum peltatae (probablement disparu) et du Ranunculion fluitantis ; les voiles de lentilles d'eau du Lemno-Spirodeletum polyrhizae ; les bas-marais tourbeux, du Junco subnodulosi-Caricion lasiocarpae ; les roselières tourbeuses, du Thelypterido palustris-Phragmitetum australis ; les mégaphorbiaies tourbeuses, du Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae ; les bétulaies à Sphaignes, du Dryopterido cristatae-Betuletum pubescentis et les aulnaies fangeuses, du Filipendulo ulmariae-Alnetum glutinosae.

INTERET DES ESPECES

Flore :

Un très grand nombre d'espèces remarquables s'observent dans les mares, les bas-marais tourbeux,

les roselières, les prairies humides, les mégaphorbiaies et les boisements humides.

Citons :

- la Renoncule langue (*Ranunculus lingua**), rare en France ;
- le Peucedan des marais (*Peucedanum palustre**), bien représenté sur le site ;
- le Potamot coloré (*Potamogeton coloratus**), typique des gouilles tourbeuses aux eaux alcalines ;
- le Rubanier nain (*Sparganium natans**), rare en Picardie ;
- le Dactylorhize négligé (*Dactylorhiza praetermissa**), typique des prairies humides non amendées ;
- la Gesse des marais (*Lathyrus palustris**), exceptionnelle en Picardie ;
- l'Eleocharide épingle (*Eleocharis acicularis**), très rare en Picardie ;
- l'Utriculaire commune (*Utricularia vulgaris**), espèce exceptionnelle et en danger en Picardie ;
- la Laïche filiforme (*Carex lasiocarpa**), très rare et en danger en Picardie ;
- le Faux-nénuphar pelté (*Nymphoides peltata**), qui a probablement subi les effets de l'eutrophisation des eaux car il n'a pas été revu très récemment ;
- l'Oenanthe fluviatile (*Oenanthe fluviatilis*), très rare en Picardie ;
- la Laïche ampoulée (*Carex rostrata*), assez rare en Picardie ;
- le Butome en ombelle (*Butomus umbellatus*), très rare en Picardie ;
- le Troscart des marais (*Triglochin palustre*), inféodé aux prairies humides non amendées ;
- le Souchet brun (*Cyperus fuscus*), qui colonise les berges en pente douce de plusieurs mares ;
- la Thélyptéride des marais (*Thelypteris palustris*), bien représenté sur le site.

Plusieurs espèces de sphaignes remarquables ont également été observées sur le site : *Sphagnum capillifolium*, *Sphagnum fimbriatum*, *Sphagnum flexuosum*, *Sphagnum palustre*, *Sphagnum squarrosum*, *Sphagnum subnitens* et *Sphagnum papillosum* var. *laeve*.

Faune :

L'avifaune palustre nicheuse est particulièrement remarquable, avec la Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*), espèce vulnérable au niveau national ; le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), inscrit à la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne ; le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), espèce vulnérable en Europe ; la Locustelle lusciniôïde (*Locustella luscinioides*), assez rare en Picardie et la Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*), inscrite à la directive "Oiseaux".

Les odonates sont également bien représentés, avec la Cordulie à taches jaunes (*Somatochlora flavomaculata*), vulnérable en Europe ; la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), exceptionnelle en Picardie et protégée en France et l'Agrion délicat (*Ceriagrion tenellum*), rare en Picardie.

Pour les lépidoptères, citons plusieurs noctuelles rares : l'Herminie crible (*Macrochilo cribrumalis*), la Noctuelle des roselières (*Arenostola phragmitidis*) et la Leucanie du roseau (*Senta flammea*).

Le Triton crêté (*Triturus cristatus*), amphibien inscrit à l'annexe II de la directive "Habitats", a déjà été observé sur le site.

Enfin, l'ichtyofaune comprend l'Anguille (*Anguilla anguilla*), en forte densité, le Brochet (*Esox lucius*) et le Chabot (*Cottus gobio*).

FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

- Le marais communal de Blangy-Tronville (le "Grand Marais de la Queue") est protégé par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (depuis 1987), qui interdit tout acte susceptible de porter atteinte aux milieux remarquables du site. La gestion du site est assurée par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie.

- Les marais se caractérisent par un vieillissement généralisé, avec accélération de la dynamique arbustive et préforestière (boisement des roselières, apparition de mégaphorbiaies dans les prairies ...). Les espèces remarquables, inféodées aux milieux ouverts, en subissent les conséquences.
- Ces phénomènes de fermeture peuvent être accélérés soit par l'intervention humaine (plantations de peupliers), soit par la non-intervention (abandon des pratiques d'entretien des milieux ouverts telles que l'exploitation de la tourbe et la fauche des roseaux).
- Globalement, les marais marquent une tendance à l'assèchement, qui s'explique par la réalisation de fossés à pouvoir drainant, par une gestion non optimale des niveaux d'eau de la Somme et par les plantations de peupliers ...
- La qualité des eaux se détériore, conduisant à une régression des espèces aquatiques inféodées aux eaux oligotrophes.
- Les étangs ont tendance à s'envaser. Ce phénomène est provoqué en partie par les limons des plateaux, entraînés dans le cours d'eau par les pluies.
- Le développement des Habitations Légères de Loisirs (HLL) induit une dégradation à la fois paysagère et écologique des marais.
- Les opérations de curage des étangs sont souvent réalisées aux dépens des milieux palustres rivulaires (dépôts des boues de curage sur les berges...), qui sont envahis par les orties.
- Les rieux des hortillonnages commencent à être envahis par *Ludwigia grandiflora*, une plante originaire d'Amérique. Elle concurrence d'autres espèces indigènes, parfois remarquables.

N.B. : les espèces végétales dont le nom latin est suivi d'un astérisque sont légalement protégées.

* SOURCES / INFORMATEURS

- BARDET O., GAVORY L. (Picardie Nature)
- BAWEDIN V. (Picardie Nature)
- CHOISNET G. (Conservatoire Botanique National de Bailleul), FLIPO S. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- COMMECY X. (Picardie Nature)
- Fiche ZNIEFF 0025.0000 (1985) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L., SUEUR F.)
- Fiche ZNIEFF 0028.0000 (1985) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L.)
- Fiche ZNIEFF 0428.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., DUQUEF M., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (PAGNIEZ P.)
- Fiche ZNIEFF 0436.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., DUQUEF M., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (FRANCOIS R.)

* SOURCE / BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme, 1985. - Le marais de Blangy-Tronville. Canton de Boves. Un site écologique à protéger. - GEPOP, 15 p.
- Anonyme, 1989. - Etude écologique des Hortillonnages d'Amiens. - Soc. Linn. Nord-Pic., DRAE Pic., doc. non paginé.
- Anonyme, 1993. - Etude écologique de l'Arrêté de Protection de Biotope du Grand Marais de la

Queue à Blangy-Tronville (Somme). 1ère phase... - Cons. Sites Nat. Pic., Cons. Rég. Pic., DIREN Pic., 29 p.

- BON M., 1990. - Dans les marais de Blangy-Tronville. Excursion botanique et mycologique du 17 septembre 1989 dirigée par M. BON, M. DUQUEF et G. SULMONT. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 8 : 198-200.

- GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.

- GAVORY L., 1998. - Compte-rendu des observations ornithologiques 1994-1995. Site des Hortillonnages (Amiens, Camon et Rivery). - Synd. Intercom. pour l'Aménag. et la Sauveg. des Hortillonnages, 33 p.

- GAVORY L., BOULLET V., DUQUEF M., 1990. - Etude préliminaire sur la création d'un centre de culture scientifique. Aspect environnement. Tome 1. ... - Cons. Sites Nat. Pic., Ville d'Amiens, 80 p.

- HERNANDEZ O., 1990. - Schéma départemental de vocation piscicole du département de la Somme. - DDAF, FDAAPP, Min. Env., Cons. Rég. Picardie, Cons. Gén. Somme, Agence de l'eau Artois-Picardie.

- MERIAUX J.L., WATTEZ J.R., 1981. - Groupements végétaux aquatiques et subaquatiques de la vallée de la Somme. - Coll. Phytosoc. 10, les végétations aquatiques : 369-413. Lille.

- MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.

- WATTEZ J.R., FOUCAULT B. (de), 1989. - L' Excursion de la Société Royale de Botanique de Belgique dans la vallée de la Somme, les 10 et 11 septembre 1988. - Bull. Soc. Roy. Belg. 122 : 115-124.

- WATTEZ J.R., SULMONT G., 1992. - Evolution de la flore des Hortillonnages d'Amiens à un siècle de distance (1890-1990). - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 10 : 5-13.

* LISTE DES ESPECES

Catégorie	Dét	Espèce	Statut	Source	Période Obs	Deg ab	Ab inf	Ab sup	App	Dis
Mamm.	D	Nyctalus noctula		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Mamm.	A	Myotis daubentoni		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Oiseaux	D	Acrocephalus arundinaceus	R	BAWEDIN V., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Oiseaux	D	Alcedo atthis	R	BAWEDIN V., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Oiseaux	D	Ardea cinerea	R	GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)	A				
Oiseaux	D	Botaurus stellaris	R	Fiche ZNIEFF 0428.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., DUQUEF M., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (PAGNIEZ P.)	(-)					
Oiseaux	D	Cettia cetti	R	BAWEDIN V. (Picardie Nature)	(- 1996)					
Oiseaux	D	Circus aeruginosus	R	BAWEDIN V., COMMECY X., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1996)					
Oiseaux	D	Cygnus olor	R	BAWEDIN V., COMMECY X., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Oiseaux	D	Ixobrychus minutus	R	BAWEDIN V., COMMECY X., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Oiseaux	D	Lanius excubitor	R	GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1995)					
Oiseaux	D	Locustella luscinioides	R	BAWEDIN V. (Picardie Nature)	(- 1996)					
Oiseaux	D	Luscinia svecica	R	BAWEDIN V., COMMECY X., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Oiseaux	D	Rallus aquaticus	R	GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(- 1995)					
Oiseaux	A	Accipiter nisus	R	BAWEDIN V., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Oiseaux	A	Acrocephalus palustris	R	BAWEDIN V., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Oiseaux	A	Acrocephalus schoenobaenus	R	BAWEDIN V., COMMECY X., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					

Oiseaux	A	Acrocephalus scirpaceus	R	BAWEDIN V., COMMECY X., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Oiseaux	A	Columba oenas	R	GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Oiseaux	A	Emberiza schoeniclus	R	BAWEDIN V., COMMECY X., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Oiseaux	A	Falco tinnunculus	R	BAWEDIN V., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Oiseaux	A	Locustella naevia	R	BAWEDIN V., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Oiseaux	A	Oriolus oriolus	R	BAWEDIN V., COMMECY X., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Oiseaux	A	Parus montanus	R	BAWEDIN V., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Oiseaux	A	Podiceps cristatus	R	BAWEDIN V., COMMECY X., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Oiseaux	A	Saxicola torquata	R	GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Oiseaux	A	Strix aluco	R	BAWEDIN V., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Oiseaux	A	Sylvia curruca	R	BAWEDIN V., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Oiseaux	A	Tachybaptus ruficollis	R	BAWEDIN V., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Oiseaux	A	Turdus viscivorus	R	GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Reptiles	A	Natrix natrix		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Amphib.	D	Triturus cristatus		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1990)					
Amphib.	A	Triturus helveticus	R	GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Poissons	D	Anguilla anguilla	PO	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(- 1997)	C				
Poissons	D	Barbus barbus	H	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(- 1997)	B				
Poissons	D	Cottus gobio	H	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(- 1997)	B				
Poissons	D	Esox lucius	H	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(- 1997)	B				
Poissons	D	Rhodeus amarus	H	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(- 1997)	B				
Insectes	D	Arenostola phragmitidis		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Insectes	D	Celaena leucostigma		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Insectes	D	Cercion lindenii	R	GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)	B				
Insectes	D	Ceriagrion tenellum	R	BARDET O., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Insectes	D	Chilodes maritimus		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Insectes	D	Coenagrion pulchellum	R	Fiche ZNIEFF 0428.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., DUQUEF M., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (PAGNIEZ P.)	(-)					
Insectes	D	Diachrysia chryson		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Insectes	D	Macrochilo cribrumalis		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Insectes	D	Mamestra splendens		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Insectes	D	Orthetrum coerulescens		Fiche ZNIEFF 0428.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., DUQUEF M., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (PAGNIEZ P.)	(-)					
Insectes	D	Oxygastra curtisii		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)	A				

Insectes	D	<i>Perizoma sagittata</i>		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Insectes	D	<i>Plusia putnami</i>		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Insectes	D	<i>Sedina buettneri</i>		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Insectes	D	<i>Senta flammea</i>		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Insectes	D	<i>Somatochlora flavomaculata</i>	R	GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Insectes	D	<i>Sympetrum vulgatum</i>		Fiche ZNIEFF 0428.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., DUQUEF M., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (PAGNIEZ P.)	(-)					
Insectes	A	<i>Aeshna grandis</i>	R	GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)	C				
Insectes	A	<i>Erythromma najas</i>		BARDET O., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Insectes	A	<i>Erythromma viridulum</i>		BARDET O., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Bidens cernua</i>		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Phanéro.	D	<i>Butomus umbellatus</i>		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Carex appropinquata</i>		BARDET O., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1995)	A				
Phanéro.	D	<i>Carex lasiocarpa</i>		BARDET O., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)	A				
Phanéro.	D	<i>Carex rostrata</i>		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Phanéro.	D	<i>Cyperus fuscus</i>		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1995)	B				
Phanéro.	D	<i>Dactylorhiza praetermissa</i>		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Phanéro.	D	<i>Eleocharis acicularis</i>		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Phanéro.	D	<i>Epilobium palustre</i>		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Phanéro.	D	<i>Hottonia palustris</i>		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Phanéro.	D	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>		BARDET O., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Juncus compressus</i>		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Lathyrus palustris</i>		BARDET O., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)	A				
Phanéro.	D	<i>Myriophyllum verticillatum</i>		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1995)					
Phanéro.	D	<i>Najas marina</i>		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1995)	B				
Phanéro.	D	<i>Nymphoides peltata</i>		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Phanéro.	D	<i>Oenanthe fistulosa</i>		Anonyme, 1989. - Etude écologique des Hortillonages d'Amiens. - Soc. Linn. Nord-Pic., DRAE Pic., doc. non paginé.	(-)					
Phanéro.	D	<i>Oenanthe fluviatilis</i>		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Phanéro.	D	<i>Peucedanum palustre</i>		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1995)	A				

Phanéro.	D	Potamogeton coloratus		BARDET O., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)	A				
Phanéro.	D	Potamogeton perfoliatus		Anonyme, 1989. - Etude écologique des Hortillonnages d'Amiens. - Soc. Linn. Nord-Pic., DRAE Pic., doc. non paginé.	(-)					
Phanéro.	D	Potamogeton pusillus		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Phanéro.	D	Ranunculus lingua		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Phanéro.	D	Ribes nigrum		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Phanéro.	D	Salix fragilis		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Phanéro.	D	Scirpus lacustris		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1995)	B				
Phanéro.	D	Sparganium emersum		WATTEZ J.R., FOUCAULT B. (de), 1989. - L' Excursion de la Société Royale de Botanique de Belgique dans la vallée de la Somme, les 10 et 11 septembre 1988. - Bull. Soc. Roy. Belg. 122 : 115-124.	(- 1998)					
Phanéro.	D	Sparganium natans		BARDET O., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)	A				
Phanéro.	D	Thalictrum flavum		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1995)	A				
Phanéro.	D	Triglochin palustre		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Phanéro.	D	Typha angustifolia		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1995)	B				
Phanéro.	D	Utricularia australis		BARDET O., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)	B				
Phanéro.	D	Utricularia vulgaris		BARDET O., GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Phanéro.	D	Wolffia arrhiza		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Phanéro.	A	Apium nodiflorum		Anonyme, 1989. - Etude écologique des Hortillonnages d'Amiens. - Soc. Linn. Nord-Pic., DRAE Pic., doc. non paginé.	(-)					
Phanéro.	A	Berula erecta		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Phanéro.	A	Caltha palustris		Anonyme, 1989. - Etude écologique des Hortillonnages d'Amiens. - Soc. Linn. Nord-Pic., DRAE Pic., doc. non paginé.	(-)					
Phanéro.	A	Carex pseudocyperus		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Phanéro.	A	Ceratophyllum demersum		Anonyme, 1989. - Etude écologique des Hortillonnages d'Amiens. - Soc. Linn. Nord-Pic., DRAE Pic., doc. non paginé.	(-)					
Phanéro.	A	Elodea canadensis		Anonyme, 1989. - Etude écologique des Hortillonnages d'Amiens. - Soc. Linn. Nord-Pic., DRAE Pic., doc. non paginé.	(-)					
Phanéro.	A	Hydrocotyle vulgaris		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1995)					
Phanéro.	A	Inula conyzae		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Phanéro.	A	Juncus subnodulosus		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Phanéro.	A	Lemna trisulca		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Phanéro.	A	Lychnis flos-cuculi		Anonyme, 1989. - Etude écologique des Hortillonnages d'Amiens. - Soc. Linn. Nord-Pic., DRAE Pic., doc. non paginé.	(-)					
Phanéro.	A	Myriophyllum spicatum		Anonyme, 1989. - Etude écologique des Hortillonnages d'Amiens. - Soc. Linn. Nord-Pic., DRAE Pic., doc. non paginé.	(-)					
Phanéro.	A	Nasturtium officinale		Anonyme, 1989. - Etude écologique des Hortillonnages d'Amiens. - Soc. Linn. Nord-Pic., DRAE Pic., doc. non paginé.	(-)					
Phanéro.	A	Nuphar lutea		Anonyme, 1989. - Etude écologique des Hortillonnages d'Amiens. - Soc. Linn. Nord-Pic., DRAE Pic., doc. non paginé.	(-)					
Phanéro.	A	Nymphaea alba		Anonyme, 1989. - Etude écologique des Hortillonnages d'Amiens. - Soc. Linn. Nord-Pic., DRAE Pic., doc. non paginé.	(-)					

Phanéro.	A	Potamogeton natans	Anonyme, 1989. - Etude écologique des Hortillonnages d'Amiens. - Soc. Linn. Nord-Pic., DRAE Pic., doc. non paginé.	(-)					
Phanéro.	A	Rorippa amphibia	Anonyme, 1989. - Etude écologique des Hortillonnages d'Amiens. - Soc. Linn. Nord-Pic., DRAE Pic., doc. non paginé.	(-)					
Phanéro.	A	Sagittaria sagittifolia	WATTEZ J.R., FOUCAULT B. (de), 1989. - L'Excursion de la Société Royale de Botanique de Belgique dans la vallée de la Somme, les 10 et 11 septembre 1988. - Bull. Soc. Roy. Belg. 122 : 115-124.	(- 1988)					
Phanéro.	A	Salix atrocinerea	GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1997)					
Phanéro.	A	Scirpus setaceus	GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Phanéro.	A	Scutellaria galericulata	Anonyme, 1989. - Etude écologique des Hortillonnages d'Amiens. - Soc. Linn. Nord-Pic., DRAE Pic., doc. non paginé.	(-)					
Phanéro.	A	Seseli montanum	GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Phanéro.	A	Sparganium erectum	Anonyme, 1989. - Etude écologique des Hortillonnages d'Amiens. - Soc. Linn. Nord-Pic., DRAE Pic., doc. non paginé.	(-)					
Phanéro.	A	Typha latifolia	Anonyme, 1989. - Etude écologique des Hortillonnages d'Amiens. - Soc. Linn. Nord-Pic., DRAE Pic., doc. non paginé.	(-)					
Phanéro.	A	Veronica beccabunga	Anonyme, 1989. - Etude écologique des Hortillonnages d'Amiens. - Soc. Linn. Nord-Pic., DRAE Pic., doc. non paginé.	(-)					
Ptéridophy	D	Huperzia selago	Fiche ZNIEFF 0025.0000 (1985) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L., SUEUR F.)	(-)					
Ptéridophy	D	Thelypteris palustris	GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1995)	B				
Ptéridophy	A	Azolla filiculoides	GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(-)					
Bryophy.	D	Aulacomnium palustre	Fiche ZNIEFF 0428.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., DUQUEF M., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (PAGNIEZ P.)	(-)					
Bryophy.	D	Sphagnum capillifolium	HAUGUEL J.-C.	(- 1997)					
Bryophy.	D	Sphagnum fallax	BON M., 1990. - Dans les marais de Blangy-Tronville. Excursion botanique et mycologique du 17 septembre 1989 dirigée par M. BON, M. DUQUEF et G. SULMONT. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 8 : 198-200.	(- 1989)					
Bryophy.	D	Sphagnum fimbriatum	HAUGUEL J.-C.	(- 1997)					
Bryophy.	D	Sphagnum flexuosum	HAUGUEL J.-C.	(- 1997)					
Bryophy.	D	Sphagnum palustre	BARDET O., HAUGUEL J.-C.	(- 1997)					
Bryophy.	D	Sphagnum papillosum var. laeve	HAUGUEL J.-C.	(- 1997)					
Bryophy.	D	Sphagnum squarrosum	HAUGUEL J.-C.	(- 1997)					
Bryophy.	D	Sphagnum subnitens	HAUGUEL J.-C.	(- 1997)					

Légende du tableau :

Dét. : Détermination de l'espèce pour l'élaboration de la fiche (D : espèce déterminante ; A : autre espèce)

Deg Ab : degré d'abondance de l'espèce (A = peu abondant ; B = abondant ; C = très abondant)

Ab inf : seuil inférieur d'abondance ;

Ab sup : seuil supérieur d'abondance ;

App : date d'apparition de l'espèce ;

Dis : date de disparition de l'espèce.

Contributions / financements





Présentation de la znieff
MARAIS DE BOVES, DE FOUENCAMPS, DE THÉZY-GLIMONT ET DU PARACLET

[CLIQUEZ ICI POUR VISUALISER LA CARTOGRAPHIE DU SITE](#)

Type de znieff : 1

Numéro régional : 80SAN101

Numéro national SFF : 220320038

Année de mise à jour : 1998

Surface de la znieff : 690.00 hectares

Altitudes mini - maxi : 24 - 106

Rédacteur de la fiche : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FLIPO S.)

Commune(s) concernée(s)	Département
BOVES	80
CAGNY	80
COTTENCHY	80
DOMMARTIN	80
FOUENCAMPS	80
HAILLES	80
LONGUEAU	80
THEZY-GLIMONT	80

*** TYPOLOGIE DES MILIEUX**

Milieux déterminants :	
Libellé	Pourcentage
Lacs, étangs, mares (eau douce)	20
Prairies humides	5
Tourbières boisées	10
Roselières	2
Bas-marais alcalins	5
Autres milieux :	
Libellé	Pourcentage
Eaux courantes	1
Fourrés et stades de recolonisation de la forêt mésophile	2

Pelouses permanentes denses et steppes medio-européennes	2
Groupements à reine des prés et communautés associées	10
Hêtraies	2
Chênaies-charmaies	2
Forêts et fourrés alluviaux ou très humides	15
Formations à grandes laïches (magnocariçaies)	5
Peupleraies plantées	15
Haies	1
Mines et passages souterrains	0
Fossés et petits canaux	1
Milieus périphériques :	
Libellé	Pourcentage
Forêts caducifoliées	
Tourbières et marais	
Prairies fortement amendées ou ensemencées	
Cultures	
Villes	

*** COMPLEMENTS DESCRIPTIFS**

Géomorphologie :

Rivière, fleuve

Lit majeur

Confluence

Mare, mardelle

Etang

Commentaires :

+ 59 (coteau), 54 (vallée), 29 (source).

Activités humaines :

Sylviculture

Pêche

Chasse

Tourisme et loisirs

Circulation ferroviaire

Gestion conservatoire

Statuts de propriétés :

Indéterminé

Propriété privée (personne physique)

Domaine communal

Mesures de protection :

Indéterminé

Réserve naturelle

Réserve de chasse et de faune sauvage

Autres inventaires : - Directive Habitats : Oui - Directive Oiseaux : Oui

* **FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE**

Libellé	Caractère
Habitat humain, zones urbanisées	R
Voie ferrée, TGV	R
Rejets de substances polluantes dans les eaux	R
Mise en eau, submersion, création de plan d'eau	R
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau	R
Aménagements liés à la pisciculture ou à l'aquaculture	R
Pratiques et travaux forestiers	R
Chasse	R
Pêche	R
Atterrissements, envasement, assèchement	R
Fermeture du milieu	R

Légende "Caractère" : R : réel ; P : probable

* **CRITERES D'INTERET****Patrimoniaux :**

Ecologique

Insectes

Poissons

Reptiles

Oiseaux

Mammifères

Bryophytes

Ptéridophytes

Phanérogames

Fonctionnels :

Fonctions de régulation hydraulique

Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

Complémentaires :* **BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPECES**

	Mamm.	Oiseaux	Reptiles	Amphib.	Poissons	Insectes	Autr. Inv.	Phanér.	Ptérido.	Bryophy.	Lichens	Champ.	Algues
Prospection	2	3	2	2	2	2	1	3	3	3	0	0	0
NB Espèces citées	7	36	2	2	16	40		82	7	14			

Légende pour prospection : 0 : insuffisant ; 1 : assez bonne ; 2 : bonne ; 3 : très bonne

* **CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE****Commentaires :**

Le site comprend deux unités tourbeuses de la basse vallée de l'Avre, séparées par la ville de Boves.

Le fond de la vallée de l'Avre et la confluence avec la vallée de la Noye comprennent des habitats aquatiques, amphibies et hygrophiles de forte valeur patrimoniale. Plusieurs talus hébergeant une

végétation de pelouses et de boisements calcicoles sont également intégrés à cette zone.

* COMMENTAIRE GENERAL

DESCRIPTION

Le site correspond à un vaste ensemble marécageux percé d'anciens étangs de tourbage. Le paysage se compose d'une mosaïque d'étangs et de végétations palustres, comprenant des boisements humides couvrant de vastes superficies. Les roselières, bas-marais tourbeux et prés tourbeux sont très localisés dans l'espace.

Un grand nombre de groupements végétaux s'expriment dans le fond et sur les versants de la vallée. On trouvera la liste des principaux groupements ci-après.

--> Les milieux aquatiques et amphibies sont très diversifiés. On note la présence dans les étangs et les fossés :

- des herbiers pionniers à Characées (*Charion asperae*),
- des herbiers flottants de l'*Hydrocharition morsus-ranae* (dont le *Lemno trisulcae-Utricularietum vulgaris*, l'*Hydrocharitetum morsus-ranae*),
- des herbiers du *Scorpidio scorpioidis-Utricularion minoris* (*Sparganietum minimi*),
- des herbiers à nénuphars du *Nymphaeion albae* (dont le *Myriophyllo verticillati-Nupharetum luteae*),
- des herbiers submergés du *Potametalia* (*Potametum colorati*, groupement à *Myriophyllum verticillatum*, *Zannichellietum palustris...*),
- des herbiers sciaphiles de l'*Hottonietum palustris*,
- des végétations pionnières des rives tourbeuses du *Cyperion flavescenti-fusci*.

--> Les végétations terrestres du fond de vallée comprennent :

- des roselières tourbeuses du *Thelypterido palustris-Phragmitetum*,
- des roselières du *Phragmition australis* (dont *Solano dulcamarae-Phragmitetum*),
- des roselières du *Scirpo lacustris-Phragmitetum*,
- des mégaphorbiaies turficoles du *Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae*,
- des mégaphorbiaies eutrophes du *Calystegion sepium*,
- des cariçaies rivulaires du *Caricetum elatae*, du *Caricetum ripario-acutiformis*, du *Caricetum paniculatae* et du *Caricetum pseudocyperii*,
- des bas-marais tourbeux alcalins de l'*Hydrocotylo-Schoenion* (*Cirsio dissecti-Schoenetum nigricantis*),
- des bas-marais tourbeux alcalins du *Junco subnodulosi-Caricion lasiocarpae*,
- des prairies hygrophiles du *Mentho aquaticae-Juncion inflexi* (*Pulicario dysentericae-Juncetum inflexi*),
- des prairies hygrophiles surpâturées du *Lolio-Potentilion*,
- des prés inondés de l'*Oenanthion fistulosae* (*Eleocharo palustris-Oenanthetum fistulosae*),
- des prairies oligotrophes du *Molinion* (*Selino carvifoliae-Juncetum subnodulosi*),
- des prairies mésophiles du *Lolio-Cynosurion cristati*,
- des aulnaies-frênaies de l'*Alno-Padion* (*Filipendulo ulmariae-Alnetum glutinosae*),
- des boulaies à sphaignes du *Dryopterido cristatae-Betuletum pubescentis*, habitats acidophiles ombrogènes,
- des fourrés de Saules cendrés du *Salicion cinerae*,
- des ourlets eutrophes de l'*Aegopodion podagrariae*.

--> Les groupements végétaux représentés sur les coteaux calcaires sont les suivants :

- des pelouses calcicoles rases thermophiles de l'*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii* subass. *seselietosum montani*,
- des ourlets calcicoles du *Trifolion medii* (*Centaureo nemoralis-Origanetum vulgare*), parfois sous faciès de brachypodiaies denses,
- des fourrés de recolonisation du *Rubo-Prunetum mahaleb laburnetosum*,
- des bois de pente du *Carpinion betuli* et du *Fraxino-Carpinion*.

INTERET DES MILIEUX

De nombreux milieux présents sont reconnus d'intérêt communautaire et inscrits à la directive « Habitats » :

- des herbiers pionniers à Characées (*Charion asperae*),
- des herbiers aquatiques du *Myriophyllo verticillati-Nupharetum luteae*, présent uniquement, en Picardie, dans les grandes vallées tourbeuses,
- des herbiers du *Lemno trisulcae-Utricularietum vulgaris*,
- des herbiers nageants de l'*Hottonietum palustris*,
- des herbiers nageants de l'*Hydrocharietum morsus-ranae*,
- des herbiers des vasques tourbeuses du *Potametum colorati*,
- la végétation pionnière de rives exondées du *Cyperetum flavescenti-fusci*,
- les bas-marais tourbeux du *Junco subnodulosi-Caricion lasiocarpae*,
- les bas-marais tourbeux alcalins de l'*Hydrocotylo-Schoenion* (*Cirsio-Schoenetum*),
- les roselières tourbeuses du *Thelypterido palustris-Phragmitetum*, dont les localités picardes sont les mieux conservées de France,
- les mégaphorbiaies tourbeuses du *Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae*,
- les prairies tourbeuses du *Selino carvifoliae-Juncetum subnodulosi*,
- les aulnaies-frênaies du *Filipendulo ulmariae-Alnetum glutinosae*,
- les bétulaies à Sphaignes du *Dryopterido cristatae-Betuletum pubescentis*, très rare et en danger de disparition en Picardie,
- les pelouses calcicoles relevant de l'*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*, groupement végétal rare et menacé en Picardie.

Une des originalités du site est la juxtaposition de deux voies évolutives des systèmes tourbeux. Ainsi, le système le plus répandu est alcalin, tandis qu'un système acidiphile ombrotrophe ne se développe que localement. Ce dernier système correspond au développement de milieux flottants où l'alimentation par les eaux de pluies (légèrement acides) l'emporte sur l'alimentation par les eaux de la nappe (alcaline). Ce type de milieu est favorable au développement des sphaignes.

Par ailleurs, la diversité et la qualité des milieux permettent la nidification d'une avifaune remarquable, ce qui a justifié l'inscription de ce site en Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux. De manière générale, la faune, la flore et les habitats présentent un intérêt de niveau européen.

INTERET DES ESPECES

Flore et bryoflore :

- * Les bas-marais tourbeux alcalins hébergent de nombreuses espèces remarquables :
 - la Renoncule langue (*Ranunculus lingua**), rare en France,
 - le Ményanthe trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata**), en danger en Picardie
 - la Pédiculaire des marais (*Pedicularis palustris**), très rare en Picardie,

- le Peucedan des marais (*Peucedanum palustre**), rare en Picardie,
- le Potamot coloré (*Potamogeton coloratus**), typique des gouilles tourbeuses aux eaux alcalines,
- le Mouron délicat (*Anagallis tenella**), espèce pionnière rare en Picardie,
- la Laïche puce (*Carex pulicaris**), très peu présente sur le site,
- la Linaigrette à larges feuilles (*Eriophorum latifolium**), très rare en Picardie,
- la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe**), espèce exceptionnelle en Picardie,
- la Dryoptéride à crêtes (*Dryopteris cristata**), espèce liée aux tourbières boisées,
- la Laïche paradoxale (*Carex appropinquata*), rare en Picardie,
- la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), abondante sur le site,
- le Cladion marisque (*Cladium mariscus*), espèce rare et vulnérable en Picardie,
- l'Epipactis des marais (*Epipactis palustris*), orchidée palustre rare en Picardie,
- la Scorsonère humble (*Scorzonera humilis*), espèce en danger en Picardie.

Signalons la présence ancienne d'*Huperzia selago*, fougère rarissime en plaine française, disparue en 1973.

* Les milieux aquatiques et amphibies permettent la présence de :

- le Rubanier nain (*Sparganium natans**), rare en Picardie,
- l'Utriculaire commune (*Utricularia vulgaris**), espèce exceptionnelle et en danger en Picardie,
- l'Utriculaire naine (*Utricularia minor**), exceptionnelle en Picardie,
- l'Eléocharide épingle (*Eleocharis acicularis**), très rare en Picardie.

* Dans les prairies humides, se développent :

- le Dactylorhize négligé (*Dactylorhiza praetermissa**), typique des prairies humides non amendées,
- le Dactylorhize incarnat (*Dactylorhiza incarnata**), rare et vulnérable en Picardie,
- l'Ophioglosse commune (*Ophioglossum vulgatum**), fougère prairiale particulièrement menacée.

* Sur les pelouses calcicoles relictuelles :

- le Lin à feuilles ténues (*Linum tenuifolium*), assez rare en Picardie,
- la Globulaire ponctuée (*Globularia bisnagarica*), espèce thermophile,
- la Digitale jaune (*Digitalis lutea*), assez rare en Picardie,
- la Pulsatille commune (*Pulsatilla vulgaris*), vulnérable en Picardie,
- le Vinettier commun (*Berberis vulgaris*), arbuste thermophile exceptionnel dans le département de la Somme,
- le Polygala d'Autriche (*Polygala amarella*), rare en Picardie.

Les bryophytes remarquables sont bien représentés sur le site, avec notamment *Aulacomnium palustre*, *Ricciocarpus natans*, *Scorpidium scorpioides* et 8 espèces de sphaignes : *Sphagnum fimbriatum*, *S. palustre*, *S. squarrosum*, *S. subnitens*, *S. contortum*, *S. teres*, *S. papillosum* var. *laeve* et *S. fallax*.

Avifaune :

Parmi les espèces nicheuses les plus remarquables, signalons :

- Le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), espèce inscrite à l'annexe I de la directive « Oiseaux » de l'Union européenne, en danger au niveau national. Le site héberge régulièrement plusieurs couples nicheurs.
- Le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*), également inscrit à la directive « Oiseaux » et menacé de disparition en Picardie. Sur le site, l'espèce a été contactée pour la dernière fois en 1996.
- Le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), rapace inscrit à la directive « Oiseaux », profite des roselières pour se reproduire.
- Plusieurs passereaux paludicoles nichent dans les marais : la Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus*

arundinaceus), vulnérable en France, la Gorgebleue à miroir blanc (*Luscinia svecica*), inscrite à la directive « Oiseaux », la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*), assez rare en Picardie et la Locustelle lusciniöïde (*Locustella luscinioides*), qui semble en régression sur le site.

- Une importante héronnière de Hérons cendrés (*Ardea cinerea*) est présente. Il s'agit d'une des colonies les plus importantes du département pour cette espèce assez rare en Picardie.

- le Hibou des marais (*Asio flammeus*), rapace exceptionnel en Picardie, s'est déjà reproduit sur le site, à la faveur de proliférations de campagnols qui constituent l'essentiel de son alimentation. Cette espèce ne niche que de manière occasionnelle en Picardie, et avec des faibles effectifs.

La Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*), espèce en danger en Picardie qui a été notée sur le site jusqu'en 1991, a probablement disparu.

Entomofaune :

* Odonates :

Parmi les espèces les plus remarquables, signalons la Cordulie à taches jaunes (*Somatochlora flavomaculata*), très rare en Picardie, le Gomphus à pinces (*Onychogomphus forcipatus*), exceptionnel en Picardie, le Sympétrum noir (*Sympetrum danae*), très rare en Picardie, le Sympétrum vulgaire (*Sympetrum vulgatum*), assez rare à rare en Picardie, l'Agrion délicat (*Ceragrion tenellum*), rare en Picardie et le Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo*), qui trouve ici une de ses rares localités pour le département de la Somme. Trois autres espèces remarquables étaient connues dans les années 1980 mais n'ont pas été revues récemment : l'Anax napolitain (*Anax parthenope*), la Cordulie à deux taches (*Epiteca bimaculata*) et l'Orthétrum brun (*Orthetrum brunneum*).

* Lépidoptères :

Pour les rhopalocères, citons le Fluoré (*Colias australis*), inféodé aux pelouses calcaires.

Pour les hétérocères, citons la Cidarie sagittée (*Perizoma sagittata*), la Noctuelle des roselières (*Arenostola phragmitidis*), la Nonagrie du Phragmite (*Chilodes maritimus*), inféodée aux roselières, la Nonagrie rubanée (*Archanara dissoluta*), la Topaze (*Diachrysia chryzon*), la Fidonie favorite (*Stegania cararia*), très rare en France et la Litosie obtuse (*Pelosia obtusa*), également très rare en France.

* Orthoptères :

Citons la présence du Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*), inféodé aux prairies humides et du Tetrix des vasières (*Tetrix ceperoi*), espèce très disséminée dans le nord de la France (hors littoral).

Ichthyofaune et macro-invertébrés :

Le Barbeau fluviatile (*Barbus barbus*), trouve des conditions favorables pour sa reproduction et son grossissement. L'Anguille (*Anguilla anguilla*) et le Chabot (*Cottus gobio*) sont bien représentés.

Les macro-invertébrés benthiques sont relativement diversifiés sur les secteurs d'Hailles et de Boves. Les Philopotamidae témoignent de conditions de milieu assez favorables malgré une qualité de l'eau plutôt mauvaise.

Mammalofaune :

Plusieurs chiroptères remarquables ont été répertoriés en hibernation dans des petits souterrains à

flanc de coteau : le Grand Murin (*Myotis myotis*) et le Vespertilion à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*), inscrits à l'annexe II de la directive « Habitats », le Vespertilion de Natterer (*Myotis nattereri*) et le genre Oreillard (*Plecotus* sp.), rares en Picardie. Parmi les micromammifères, citons la Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), assez rare en Picardie.

Herpétofaune :

Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), rare en Picardie, a été observé sur des talus crayeux aux abords des voies de chemine de fer.

FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

- La Réserve Naturelle de l'Étang Saint-Ladre a été créée en 1979 et couvre environ 13 hectares de marais tourbeux propriété de la commune de Boves. Sa gestion est assurée par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie.
- Le marais du Paraclat est classé en Réserve de chasse. La présence de sources garantit le maintien de zones aquatiques qui ne gèlent jamais.
- Les plantations de peupliers réalisées dans la vallée entraînent un assèchement des milieux et une banalisation de la flore et de la faune.
- L'abandon de l'entretien de certains marais entraîne une évolution spontanée de la végétation vers les boisements humides. Certaines espèces remarquables liées aux milieux ouverts ont ainsi tendance à régresser.
- Le manque d'entretien léger du cours d'eau ainsi que les pratiques agricoles environnantes favorisent les apports de matières en suspension et le colmatage des substrats (ruissellement, piétinement). La pollution diffuse accroît les risques d'eutrophisation.
- La route D116 entre Boves et Cottenchy est le siège d'une importante mortalité nocturne de batraciens issus du Bois de Boves et se rendant dans les marais pour se reproduire au printemps.

N.B. : les espèces végétales dont le nom latin est suivi d'un astérisque sont légalement protégées.

* SOURCES / INFORMATEURS

- BARDET O., DUBIE S., FLIPO S., FRANÇOIS R., MECH E. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)
- BAWEDIN V. (Picardie Nature)
- CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- CHAPUIS V., FLIPO S. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)
- COMMECY X. (Picardie Nature)
- Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)
- Coordination Mammalogique du Nord de la France
- DAS GRACAS E. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- DEBRUILLE Mr. (Fédération de Pêche de la Somme), comm. orale
- Délégation Régionale du Conseil Supérieur de la Pêche de Compiègne
- DOUCHET M., comm. écrite
- DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)
- Fiche ZNIEFF 0024.0000 (1973) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L., COMMECY X., SUEUR F.)

- Fiche ZNIEFF 0398.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (PAGNIEZ P.)
- Fiche ZNIEFF 0448.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (PAGNIEZ P.), ROYER P.
- FLIPO S. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- FRANÇOIS R. (Picardie-Nature)
- GAVORY L. (Picardie Nature)
- HAUGUEL J.-C.
- KOWALORYK D.
- MORONVALLE P. (Picardie Nature)
- NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- NEVEU G. (Picardie Nature)
- PAGNIEZ P. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- RIVIERE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- ROYER P. (Picardie Nature)
- SALVAN S. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)

* SOURCE / BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme, 1993. - Plan de gestion de la Réserve Naturelle de l'Étang Saint-Ladre (Boves, Somme), Années 1994-1998. - Cons. Sites Nat. Pic., DIREN Pic., Ass. gestion R.N. Boves, doc. non paginé.
- ANTHEAUME P., COUTANCEAU J.-P., 1994. - Entomofaune du marais de Fortmanoir (Somme). - L'entomologiste picard, juin 1994 : 1-19.
- BAZERQUE M.F., 1993. - L'Avre et ses affluents : qualité actuelle des milieux aquatiques, valorisation des potentialités. - Min. Env., SREMA Pic., 84 p.
- BOULLET V., COMMECY X., DUQUEF M., 1991. - Les prairies de Fortmanoir à Boves (80) : diagnostic écologique et bioévaluation. - Station Internationale de Phytosociologie Bailleul, DRAE Pic., 53 p.
- BOUSSU J., 1970. - Le marais Saint-Ladre à Boves. - DEA Univ. Amiens, 77 p.
- COMMECY X., 1987. - Intérêt ornithologique de la réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre à Boves (Somme). Commentaires et suggestions. - GEPOP, 20 p.
- COMMECY X., 1997. - Réserve naturelle Saint-Ladre. Boves (80). Bilan 1997, volet faunistique. - Doc. photocopié, 3p.
- DOUCHET M., 1999 (à paraître). - Sortie botanique à Cagny et Longueau. 14 juin 1998. Bull. Soc. Linn. Nord-Pic.
- DOUCHET M., HUGUETTE D., 1995. - Promenade d'initiation à la botanique dans la banlieue d'Amiens. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t.13 : 140-142.
- DUBIE S. (coord.), DURIEUX B., FRANÇOIS R., SPINELLI F., 1997. - Inventaire des chiroptères de Picardie : statut et cartographie des espèces. - Coord. Mamm. Nord Fr., 56 p.
- GAVORY L., 1991. - Les prairies de Fortmanoir à Boves (80) : diagnostic écologique et bioévaluation. Notice complémentaire : bioévaluation ornithologique. - Picardie Nature, doc. multicopié, 5 p.
- GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens. Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.
- HENDOUX F., DUQUEF M., CAUX S., CHOQUET J.C., 1993. - Etude écologique de la ferme de Fortmanoir. (Périmètre d'extension de la R.N. de Boves, 80) - CRP-CBNBI, DIREN Pic., 122 p.
- HERNANDEZ O., 1990. - Schéma départemental de vocation piscicole du département de la Somme. - DDAF, FDAAPP, Min. Env., Cons. Rég. Picardie, Cons. Gén. Somme, Agence de l'eau Artois-Picardie.
- MERIAUX J.L., 1982. - Espèces rares ou menacées des biotopes lacustres et fluviatiles du nord-ouest de la France (Ptéridophytes et Spermatophytes). - Natura mosana, 34 : 178-194.
- MERIAUX J.L., 1984. - Contribution à l'étude sociologique et écologique des végétations

aquatiques et subaquatiques du nord-ouest de la France - Univ. de Metz - Thèse, 404 p. et 62 tableaux.

- MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.

- NEVEU G., ROYER P., 1988. - L' avifaune de la confluence des vallées de l' Avre et de la Noye (suite). 2ème période : 1977-1988. - L' Avocette 12 (3) : 97-165.

- NEVEU G., ROYER P., 1991. - Nidification du Hibou des marais Asio flammeus dans la vallée de la Noye (80) en 1991. Statut de l'espèce. - L' Avocette 15 (2-3-4) : 53-56.

- PAGNIEZ P., 1992. - Etude préalable à la réalisation du plan de gestion de la réserve naturelle de l' Etang-Saint-Ladre (Somme)... - Cons. Sites Nat. Pic., ...

- QUETU G., DOUCHET M., 1991. - Sortie botanique du 29 avril 1990. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 9 : 145-148.

- ROYER P., 1977. - Intérêt ornithologique de la vallée de la Noye. - L' Avocette 1 (2) : 22-36.

- ROYER P., 1989. - Intérêt ornithologique des vallées de l' Avre et de la Noye. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic. t. 7 : 31 : 45.

- SULMONT G., 1974. - Une tourbière à Sphaignes et Huperzia selago dans la vallée de l' Avre à Boves (Somme). -Bull. Soc. Bot. N. Fr., t. 26-27 (1-4) : 17-20.

- SULMONT G., 1984. - Etang Saint-Ladre à Boves. Rapport sur l'état actuel du site. Univ. de Pic., U.F.R. Sciences, Amiens, 9 p. + annexes.

- SULMONT G., DUQUEF M., 1986. - Le marais Saint-Ladre à Boves. Description botanique et écologique du milieu. Actions à entreprendre. - Univ. Amiens, 39 p.

* LISTE DES ESPECES

Catégorie	Dét	Espèce	Statut	Source	Période Obs	Deg ab	Ab inf	Ab sup	App	Dis
Mamm.	D	Myotis emarginatus	H	BARDET O., DUBIE S., FLIPO S., FRANÇOIS R., MECH E. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)	(- 1996)	A				
Mamm.	D	Myotis myotis	H	CHAPUIS V., FLIPO S. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)	(- 1998)	A				
Mamm.	D	Myotis nattereri	H	BARDET O., DUBIE S., FLIPO S., FRANÇOIS R., MECH E. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)	(- 1996)	A				
Mamm.	D	Neomys fodiens		PAGNIEZ P. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Mamm.	A	Capreolus capreolus		CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Mamm.	A	Myotis daubentoni	H	CHAPUIS V., FLIPO S. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)	(- 1998)	A				
Mamm.	A	Myotis mystacinus	H	BARDET O., DUBIE S., FLIPO S., FRANÇOIS R., MECH E. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)	(- 1996)	A				
Oiseaux	D	Acrocephalus arundinaceus	R	BAWEDIN V., ROYER P. (Picardie Nature)	(- 1996)					
Oiseaux	D	Alcedo atthis	R	BAWEDIN V., COMMECY X., KOWALORYK D., ROYER P. (Picardie Nature)	(- 1997)	B				
Oiseaux	D	Ardea cinerea	R	BAWEDIN V., ROYER P. (Picardie Nature)	(- 1996)					
Oiseaux	D	Asio flammeus	RA	BAWEDIN V., ROYER P. (Picardie Nature)	(- 1996)	A				
Oiseaux	D	Athene noctua	R	Fiche ZNIEFF 0024.0000 (1973) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L., COMMECY X., SUEUR F.)	(-)					
Oiseaux	D	Botaurus stellaris	R	BAWEDIN V., ROYER P. (Picardie Nature)	(- 1996)	A				
Oiseaux	D	Cettia cetti	R	BAWEDIN V., ROYER P. (Picardie Nature)	(- 1996)					
Oiseaux	D	Charadrius dubius	R	BAWEDIN V. (Picardie Nature)	(- 1996)	A				
Oiseaux	D	Circus aeruginosus	R	ROYER P. (Picardie Nature)	(- 1996)	A				
Oiseaux	D	Circus cyaneus	R	COMMECY X., ROYER P. (Picardie Nature)	(- 1996)	A				
Oiseaux	D	Cygnus olor	R	BAWEDIN V., ROYER P. (Picardie Nature)	(- 1996)					
Oiseaux	D	Falco subbuteo	R	ROYER P. (Picardie Nature)	(- 1996)	A				
Oiseaux	D	Gallinago gallinago	RO	Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Etang Saint-Ladre), ROYER P.	(- 1996)	A				

Oiseaux	D	<i>Ixobrychus minutus</i>	R	BAWEDIN V., COMMECY X., ROYER P. (Picardie Nature)	(- 1996)	B				
Oiseaux	D	<i>Lanius excubitor</i>	R	GAVORY L., 1991. - Les prairies de Fortmanoir à Boves (80) : diagnostic écologique et bioévaluation. Notice complémentaire : bioévaluation ornithologique. - Picardie Nature, doc. multcopié, 5 p.	(- 1991)	A				
Oiseaux	D	<i>Locustella luscinioides</i>	R	ROYER P. (Picardie Nature)	(- 1996)	A				
Oiseaux	D	<i>Luscinia svecica</i>	R	BAWEDIN V., GAVORY L., KOWALORYK D., ROYER P. (Picardie Nature)	(- 1997)	B				
Oiseaux	D	<i>Pernis apivorus</i>	R	COMMECY X. (Picardie Nature)	(- 1996)					
Oiseaux	D	<i>Rallus aquaticus</i>	R	BAWEDIN V., ROYER P. (Picardie Nature)	(- 1996)					
Oiseaux	A	<i>Acrocephalus palustris</i>	R	Picardie Nature	(- 1996)					
Oiseaux	A	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	R	Picardie Nature	(- 1996)					
Oiseaux	A	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	R	Picardie Nature	(- 1996)					
Oiseaux	A	<i>Actitis hypoleucos</i>	P	Picardie Nature	(- 1996)					
Oiseaux	A	<i>Anas acuta</i>	P	Picardie Nature	(- 1996)					
Oiseaux	A	<i>Anas clypeata</i>	P	Picardie Nature	(- 1996)					
Oiseaux	A	<i>Anas crecca</i>	P	Picardie Nature	(- 1996)					
Oiseaux	A	<i>Anas penelope</i>	P	Picardie Nature	(- 1996)					
Oiseaux	A	<i>Anas querquedula</i>	P	Picardie Nature	(- 1996)					
Oiseaux	A	<i>Anas strepera</i>	P	Picardie Nature	(- 1996)					
Oiseaux	A	<i>Aythya ferina</i>	P	Picardie Nature	(- 1996)					
Oiseaux	A	<i>Aythya fuligula</i>	P	Picardie Nature	(- 1996)					
Oiseaux	A	<i>Gallinago gallinago</i>	H	Picardie Nature	(- 1996)					
Oiseaux	A	<i>Locustella naevia</i>	R	Picardie Nature	(- 1996)					
Oiseaux	A	<i>Lymnocyptes minimus</i>		MORONVALLE P. (Picardie Nature)	(- 1995)					
Oiseaux	A	<i>Tringa nebularia</i>	P	Picardie Nature	(- 1996)					
Oiseaux	A	<i>Tringa ochropus</i>	P	Picardie Nature	(- 1996)					
Reptiles	D	<i>Podarcis muralis</i>		FRANÇOIS R. (Picardie-Nature)	(- 1998)					
Reptiles	A	<i>Natrix natrix</i>		CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1997)					
Amphib.	D	<i>Triturus vulgaris</i>		Fiche ZNIEFF 0024.0000 (1973) : A.M.B.E. (MERIAUX J.-L., COMMECY X., SUEUR F.)	(-)					
Amphib.	A	<i>Triturus helveticus</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					
Poissons	D	<i>Anguilla anguilla</i>	PO	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(-)	C				
Poissons	D	<i>Barbus barbus</i>	H	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(-)	B				
Poissons	D	<i>Cottus gobio</i>	H	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(-)	C				
Poissons	D	<i>Salmo trutta fario</i>	H	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(-)	A				
Poissons	A	<i>Abramis brama</i>	H	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(-)	B				
Poissons	A	<i>Alburnus alburnus</i>	H	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(-)	B				
Poissons	A	<i>Esox lucius</i>	H	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(-)	A				
Poissons	A	<i>Gobio gobio</i>	H	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(-)	C				
Poissons	A	<i>Leuciscus cephalus</i>	H	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(-)	C				
Poissons	A	<i>Leuciscus leuciscus</i>	H	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(-)	B				

Poissons	A	Nemacheilus barbatulus	H	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(-)	C				
Poissons	A	Oncorhynchus mikiss	N	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(-)	A				
Poissons	A	Perca fluviatilis	H	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(-)	B				
Poissons	A	Pungitius pungitius	H	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(-)	A				
Poissons	A	Rutilus rutilus	H	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(-)	C				
Poissons	A	Tinca tinca	H	MONNIER D. et al., 1997. - Résultat des pêches électriques dans le département de la Somme. - Direction Régionale du C.S.P. Compiègne, 2 p.	(-)	A				
Insectes	D	Anax parthenope		Fiche ZNIEFF 0398.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (PAGNIEZ P.)	(-)					
Insectes	D	Archanara dissoluta		DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)	(- 1997)	A				
Insectes	D	Arenostola phragmitidis		DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)	(- 1997)	A				
Insectes	D	Calopteryx virgo		DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)	(- 1996)					
Insectes	D	Cerastis leucographa		DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)	(-)					
Insectes	D	Ceriagrion tenellum		CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Insectes	D	Chilodes maritimus		DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)	(- 1997)	A				
Insectes	D	Coenagrion lindenii		DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)	(- 1997)					
Insectes	D	Coenagrion pulchellum		CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1997)					
Insectes	D	Colias australis		FRANÇOIS R. (Picardie-Nature)	(- 1998)					
Insectes	D	Conocephalus dorsalis		CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Insectes	D	Diachrysa chryson		DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)	(- 1997)	A				
Insectes	D	Endromis versicolora		DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)	(-)					
Insectes	D	Epitheca bimaculata		Fiche ZNIEFF 0398.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (PAGNIEZ P.)	(-)					
Insectes	D	Onychogomphus forcipatus		DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)	(- 1997)					
Insectes	D	Orthetrum brunneum		Fiche ZNIEFF 0398.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (PAGNIEZ P.)	(-)					
Insectes	D	Pelosia obtusa		DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)	(- 1997)	A				
Insectes	D	Perizoma sagittata		DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)	(- 1998)					
Insectes	D	Ptilophora plumigera		DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)	(-)					
Insectes	D	Satyrium w-album		DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)	(-)					
Insectes	D	Sedina buettneri		DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)	(- 1972)					
Insectes	D	Somatochlora flavomaculata		HENDOUX F., DUQUEF M., CAUX S., CHOQUET J.C., 1993. - Etude écologique de la ferme de Fortmanoir. (Périmètre d'extension de la R.N. de Boves, 80) - CRP-CBNBI, DIREN Pic., 122 p.	(- 1992)					
Insectes	D	Stegania cararia		DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)	(- 1997)	A				
Insectes	D	Sympetrum danae		CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1997)					

Insectes	D	<i>Sympetrum vulgatum</i>		CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Insectes	D	<i>Tetrix ceperoi</i>		CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Insectes	A	<i>Aeshna grandis</i>		CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Insectes	A	<i>Aromia moschata</i>		CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1997)					
Insectes	A	<i>Chorthippus parallelus</i>		CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Insectes	A	<i>Chrysochraon dispar</i>		CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Insectes	A	<i>Conocephalus discolor</i>		CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Insectes	A	<i>Cordulia aenea</i>		CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1997)					
Insectes	A	<i>Crocothemis erythraea</i>		CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1997)					
Insectes	A	<i>Enargia paleacea</i>		DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)	(- 1997)	A				
Insectes	A	<i>Erythromma najas</i>		CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1997)					
Insectes	A	<i>Erythromma viridulum</i>		CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Insectes	A	<i>Gomphus pulchellus</i>		DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)	(- 1997)					
Insectes	A	<i>Libellula fulva</i>		CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1997)					
Insectes	A	<i>Phaneroptera falcata</i>		CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Insectes	A	<i>Pterapherapteryx sexalata</i>		DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)	(- 1997)	A				
Autr. Inv.	A	<i>Argiope bruennichi</i>		CHAPUIS V. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Ajuga genevensis</i>		QUETU G., DOUCHET M., 1991. - Sortie botanique du 29 avril 1990. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 9 : 145-148.	(- 1990)					
Phanéro.	D	<i>Anagallis tenella</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Berberis vulgaris</i>		DOUCHET M., comm. écrite	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Butomus umbellatus</i>		Fiche ZNIEFF 0398.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V., GAVORY L.) - complétée en 1994 : C.S.N.P. (PAGNIEZ P.)	(-)					
Phanéro.	D	<i>Calamagrostis canescens</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Carex appropinquata</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Carex distans</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Carex lepidocarpa</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Carex panicea</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Carex pulicaris</i>		HENDOUX F., DUQUEF M., CAUX S., CHOQUET J.C., 1993. - Etude écologique de la ferme de Fortmanoir. (Périmètre d'extension de la R.N. de Boves, 80) - CRP-CBNBI, DIREN Pic., 122 p.	(- 1992)					
Phanéro.	D	<i>Carex rostrata</i>		DOUCHET M., comm. écrite	(-)					
Phanéro.	D	<i>Carex serotina</i>		HAUGUEL J.-C.	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Cephalanthera damasonium</i>		KOWALORYK D.	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Cladium mariscus</i>		KOWALORYK D.	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Cyperus fuscus</i>		NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Dactylorhiza incarnata</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Dactylorhiza praetermissa</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					

Phanéro.	D	<i>Digitalis lutea</i>		DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Eleocharis acicularis</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Eleocharis uniglumis</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Epilobium palustre</i>		PAGNIEZ P. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1994)					
Phanéro.	D	<i>Epipactis palustris</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Eriophorum latifolium</i>		PAGNIEZ P. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Gentiana pneumonanthe</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Geum rivale</i>		KOWALORYK D.	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Globularia bisnagarica</i>		FRANÇOIS R. (Picardie-Nature)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Hippuris vulgaris</i>		NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Hottonia palustris</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Iberis amara</i>		FRANÇOIS R. (Picardie-Nature)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Linum tenuifolium</i>		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens . Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(- 1995)					
Phanéro.	D	<i>Menyanthes trifoliata</i>		PAGNIEZ P. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Myriophyllum verticillatum</i>		NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Oenanthe fistulosa</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Oenanthe lachenalii</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Orchis militaris</i>		DOUCHET M., comm. écrite	(-)					
Phanéro.	D	<i>Pedicularis palustris</i>		HENDOUX F., DUQUEF M., CAUX S., CHOQUET J.C., 1993. - Etude écologique de la ferme de Fortmanoir. (Périmètre d'extension de la R.N. de Boves, 80) - CRP-CBNBL DIREN Pic., 122 p.	(- 1992)					
Phanéro.	D	<i>Peucedanum palustre</i>		NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Polygala amara</i>		KOWALORYK D.	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Potamogeton berchtoldii</i>		NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Potamogeton coloratus</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Pulsatilla vulgaris</i>		DUQUEF M. (Association Des Entomologistes de Picardie)	(- 1981)					
Phanéro.	D	<i>Ranunculus circinatus</i>		NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Ranunculus lingua</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Salix repens</i> subsp. <i>repens</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Samolus valerandi</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Scirpus tabernaemontani</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1997)					
Phanéro.	D	<i>Scorzonera humilis</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Selinum carvifolium</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Silaum silaus</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Sparganium emersum</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					
Phanéro.	D	<i>Sparganium natans</i>		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)					

Phanéro.	D	Stratiotes aloides		BOUSSU J., 1970. - Le marais Saint-Ladre à Boves. - DEA Univ. Amiens, 77 p.	(-)						X
Phanéro.	D	Teucrium botrys		DOUCHET M., comm. écrite	(- 1998)						
Phanéro.	D	Thalictrum flavum		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)						
Phanéro.	D	Thlaspi montanum		QUETU G., DOUCHET M., 1991. - Sortie botanique du 29 avril 1990. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 9 : 145-148.	(- 1990)						
Phanéro.	D	Utricularia australis		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)						
Phanéro.	D	Utricularia minor		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1997)						
Phanéro.	D	Utricularia vulgaris		KOWALORYK D., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1997)						
Phanéro.	D	Valeriana dioica		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)						
Phanéro.	A	Carex demissa		HENDOUX F., DUQUEF M., CAUX S., CHOQUET J.C., 1993. - Etude écologique de la ferme de Fortmanoir. (Périmètre d'extension de la R.N. de Boves, 80) - CRP-CBNBI, DIREN Pic., 122 p.	(- 1992)						
Phanéro.	A	Carex pendula		GAVORY L. (Picardie Nature)	(- 1995)						
Phanéro.	A	Genista tinctoria		KOWALORYK D.	(- 1997)						
Phanéro.	A	Gymnadenia conopsea		KOWALORYK D.	(- 1997)						
Phanéro.	A	Helleborus foetidus		CHAPUIS V., FLIPO S.	(- 1998)						
Phanéro.	A	Himantoglossum hircinum		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens. Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(- 1995)						
Phanéro.	A	Hydrocotyle vulgaris		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)						
Phanéro.	A	Juncus subnodulosus		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)						
Phanéro.	A	Juniperus communis		KOWALORYK D.	(- 1997)						
Phanéro.	A	Lactuca perennis		FRANÇOIS R. (Picardie-Nature)	(- 1998)						
Phanéro.	A	Lychnis flos-cuculi		KOWALORYK D.	(- 1997)						
Phanéro.	A	Muscari comosum		KOWALORYK D.	(- 1997)						
Phanéro.	A	Nuphar lutea		KOWALORYK D.	(- 1997)						
Phanéro.	A	Nymphaea alba		DUQUEF M. (Association des Entomologistes de Picardie), KOWALORYK D.	(- 1997)						
Phanéro.	A	Ornithogalum umbellatum		KOWALORYK D.	(- 1997)						
Phanéro.	A	Platanthera chlorantha		KOWALORYK D.	(- 1997)						
Phanéro.	A	Prunus mahaleb		GAVORY L., 1995. - Pour une politique de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel du district du grand Amiens. Fichier sitologique. - DESS Env., Univ. Amiens, mém. stage, 66.	(- 1995)						
Phanéro.	A	Scirpus lacustris		FLIPO S., NAUCHE G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1997)						
Phanéro.	A	Seseli montanum		QUETU G., DOUCHET M., 1991. - Sortie botanique du 29 avril 1990. - Bull. Soc. Linn. Nord-Pic., t. 9 : 145-148.	(- 1990)						
Phanéro.	A	Sparganium erectum		KOWALORYK D.	(- 1997)						
Phanéro.	A	Teucrium chamaedrys		FRANÇOIS R. (Picardie-Nature)	(- 1998)						
Phanéro.	A	Typha angustifolia		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1997)						
Ptéridophy	D	Dryopteris cristata		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)						
Ptéridophy	D	Equisetum fluviatile		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1997)	B					
Ptéridophy	D	Huperzia selago		SULMONT G., DUQUEF M., 1986. - Le marais Saint-Ladre à Boves. Description botanique et écologique du milieu. Actions à entreprendre. - Univ. Amiens, 39 p.	(- 1973)						X
Ptéridophy	D	Ophioglossum vulgatum		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)						
Ptéridophy	D	Thelypteris palustris		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1998)						

Ptéridophy	A	Asplenium scolopendrium		KOWALORYK D.	(- 1997)					
Ptéridophy	A	Azolla filiculoides		FLIPO S. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Bryophy.	D	Aulacomnium palustre		Anonyme, 1993. - Plan de gestion de la Réserve Naturelle de l'Etang Saint-Ladre (Boves, Somme), Années 1994-1998. - Cons. Sites Nat. Pic., DIREN Pic., Ass. gestion R.N. Boves, doc. non paginé.	(- 1986)					
Bryophy.	D	Bryum pseudotriquetrum		Anonyme, 1993. - Plan de gestion de la Réserve Naturelle de l'Etang Saint-Ladre (Boves, Somme), Années 1994-1998. - Cons. Sites Nat. Pic., DIREN Pic., Ass. gestion R.N. Boves, doc. non paginé.	(- 1986)					
Bryophy.	D	Campyllum stellatum		Anonyme, 1993. - Plan de gestion de la Réserve Naturelle de l'Etang Saint-Ladre (Boves, Somme), Années 1994-1998. - Cons. Sites Nat. Pic., DIREN Pic., Ass. gestion R.N. Boves, doc. non paginé.	(- 1986)					
Bryophy.	D	Polytrichum commune		Anonyme, 1993. - Plan de gestion de la Réserve Naturelle de l'Etang Saint-Ladre (Boves, Somme), Années 1994-1998. - Cons. Sites Nat. Pic., DIREN Pic., Ass. gestion R.N. Boves, doc. non paginé.	(- 1986)					
Bryophy.	D	Ricciocarpos natans		Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (équipe R.N. Saint-Ladre)	(- 1997)					
Bryophy.	D	Scorpidium scorpioides		Anonyme, 1993. - Plan de gestion de la Réserve Naturelle de l'Etang Saint-Ladre (Boves, Somme), Années 1994-1998. - Cons. Sites Nat. Pic., DIREN Pic., Ass. gestion R.N. Boves, doc. non paginé.	(- 1986)					
Bryophy.	D	Sphagnum contortum		SULMONT G., 1974. - Une tourbière à Sphaignes et Huperzia selago dans la vallée de l' Avre à Boves (Somme). -Bull. Soc. Bot. N. Fr., t. 26-27 (1-4) : 17-20.	(- 1973)					
Bryophy.	D	Sphagnum fallax		HAUGUEL J.-C. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Bryophy.	D	Sphagnum fimbriatum		HAUGUEL J.-C. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Bryophy.	D	Sphagnum palustre		HAUGUEL J.-C. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Bryophy.	D	Sphagnum papillosum var. laeve		HAUGUEL J.-C. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Bryophy.	D	Sphagnum squarrosum		HAUGUEL J.-C. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Bryophy.	D	Sphagnum subnitens		HAUGUEL J.-C. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					
Bryophy.	D	Sphagnum teres		HAUGUEL J.-C. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1998)					

Légende du tableau :

Dét. : Détermination de l'espèce pour l'élaboration de la fiche (D : espèce déterminante ; A : autre espèce)

Deg Ab : degré d'abondance de l'espèce (A = peu abondant ; B = abondant ; C = très abondant)

Ab inf : seuil inférieur d'abondance ;

Ab sup : seuil supérieur d'abondance ;

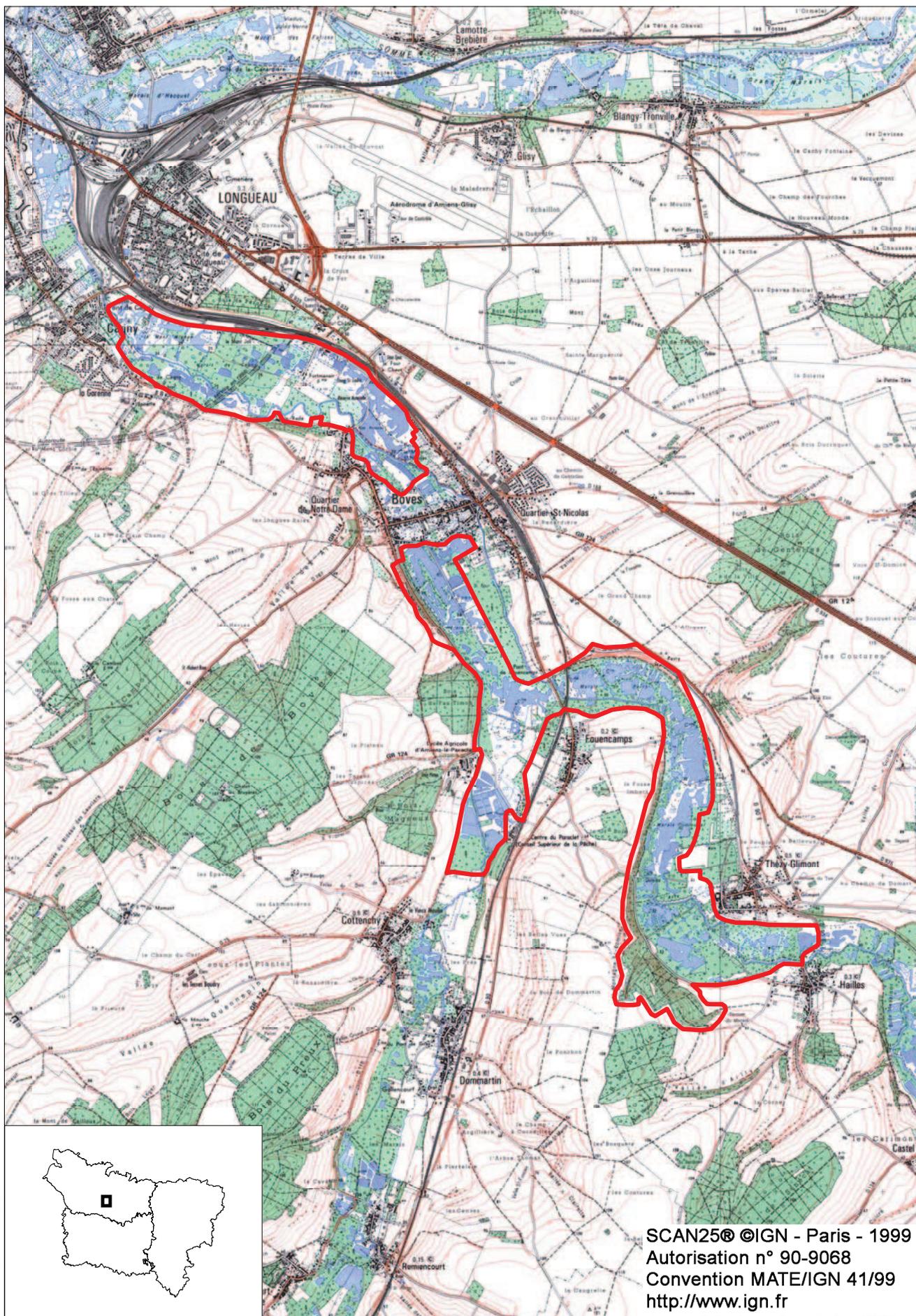
App : date d'apparition de l'espèce ;

Dis : date de disparition de l'espèce.

Contributions / financements



MARAI DE BOVES, DE FOUENCAMPS, DE THÉZY-GLIMONT ET DU PARACLET



Protections et inventaires du patrimoine naturel et paysager, risques naturels



Contenu de la carte

- Nature - Inventaires
 - Zones à dominante humide
- Délimitations
 - Département
 - Commune
 - Région
- Fonds
 - Scan 1/25 000

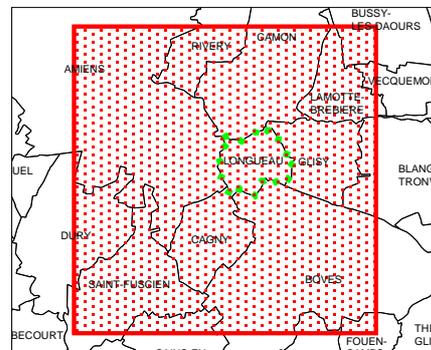
Tous droits réservés.

Document imprimé le 1 Août 2012, serveur Carmen v2, <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr>, Service: DREAL Picardie.

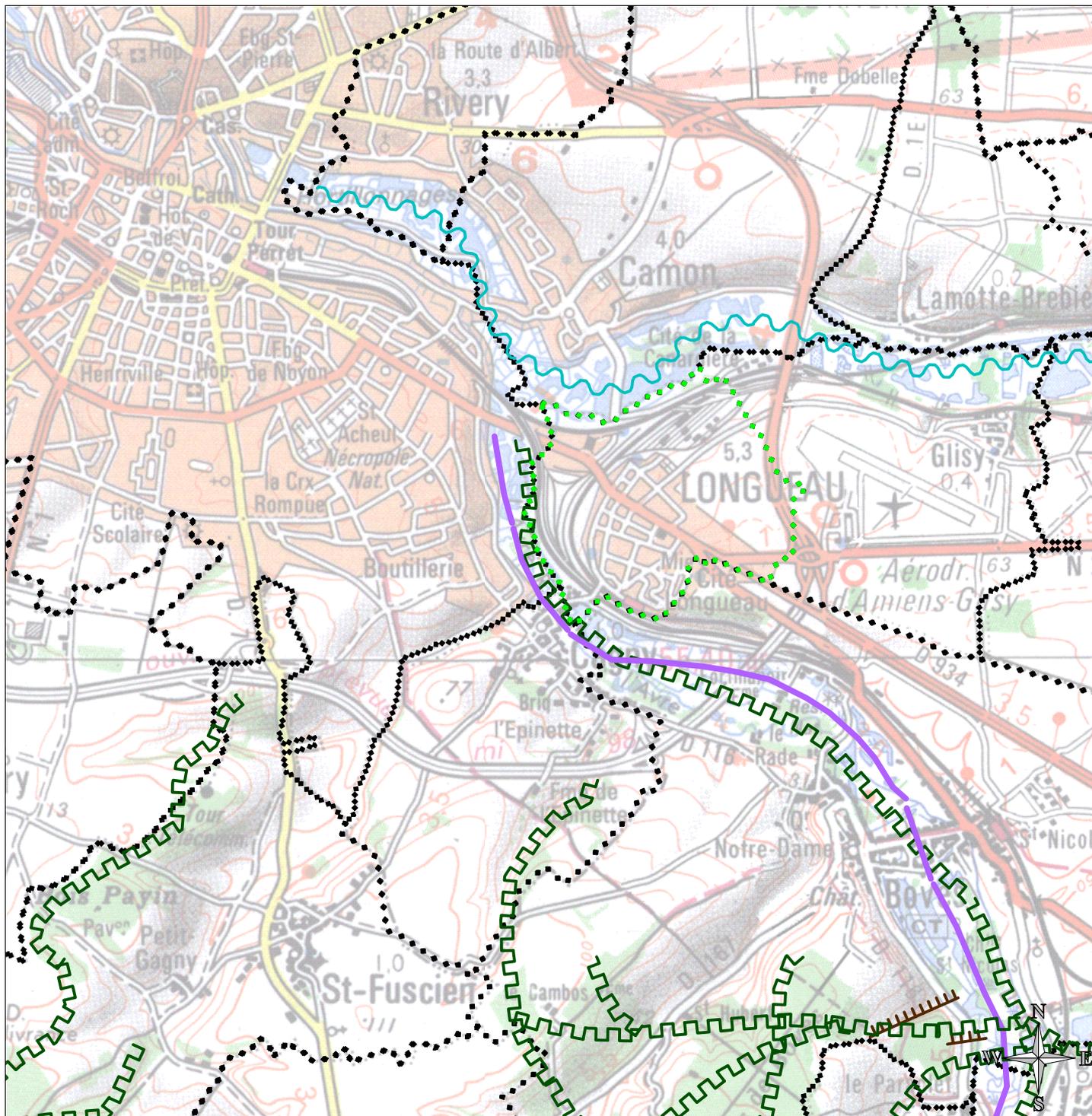


Direction Régionale de l'Environnement
PICARDIE

Corridors écologiques potentiels de Picardie



Commune : LONGUEAU (H1L1)



- | | | |
|--------------------------|-------------------------------------|---|
| communes | commune sélectionnée | intra ou inter landes |
| alluvial | intra ou inter bas-marais alcalin | intra ou inter marais tourbeux |
| batraciens | intra ou inter pelouses calcicoles | intra ou inter pelouses calcaro-sabuloles |
| cordons galets | intra ou inter pelouses sur craie | intra ou inter prairies humides |
| intra ou inter dunes | intra ou inter tourbières alcalines | |
| intra ou inter falaises | | |
| intra ou inter forestier | | |

Source : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
Réalisation dans le cadre du projet "réseaux de sites, réseaux d'acteurs" financé par l'Europe, l'Etat et la Région Picardie.

la largeur des lignes ne représente pas la largeur réelle du corridor qui peut être très variable.
Cet inventaire n'est pas exhaustif.

Echelle 1/100 000

Imprimé le 13/02/07

BDCARTO® ©IGN - PARIS - 1999
SCAN100® ©IGN - PARIS - 1999
Autorisation n°90-9068
Convention MATE/IGN 41/99
<http://www.ign.fr>



Synthèse des zonages du patrimoine naturel et paysager sur la commune de LONGUEAU

Vous pouvez également inclure les zonages situés autour de cette commune :

Rechercher les zonages dans un périmètre de 1 Km autour de cette commune

Rechercher les zonages dans un périmètre de 2 Km autour de cette commune

Rechercher les zonages dans un périmètre de 10 Km autour de cette commune

Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF)

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Znieff de type 1 :

- * - [MARAIS DE BOVES, DE FOUENCAMPS, DE THÉZY-GLIMONT ET DU PARACLET](#)
- * - [MARAIS DE LA VALLÉE DE LA SOMME ENTRE DAOURS ET AMIENS](#)

Znieff de type 2 :

- * - [HAUTE ET MOYENNE VALLÉE DE LA SOMME ENTRE CROIX-FONSOMMES ET ABBEVILLE](#)
- * - [VALLÉE DE L'AVRE, DES TROIS DOMS ET CONFLUENCE AVEC LA NOYE](#)

Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Aucune ZICO sur cette commune

Corridors écologiques potentiels

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

- * - [corridor n° 80489](#)

Avertissement : le corridor mentionné ci-dessus est potentiel. Sa fonctionnalité est donc à repreciser.

D'autres types de corridors peuvent exister sur cette commune et sont donc à

rechercher.

Outre cet inventaire, il peut aussi exister sur cette commune des biocorridors concernant la grande faune (cf rubrique suivante).

Biocorridors grande faune

Il n'y a pas de passage grande faune identifié sur cette commune. Pour toute réalisation d'un projet susceptible d'avoir un impact sur une connexion écologique, il est tout de même nécessaire de rechercher sur le site l'existence de toute forme de corridor écologique.

Outre les biocorridors grande faune, il peut aussi exister sur cette commune des biocorridors concernant la petite faune (reptiles, amphibiens, insectes...) ou la flore (cf rubrique précédente)

Natura 2000

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Zones de Protection Spéciale (ZPS - Directive Oiseaux)

* - [Etangs et marais du bassin de la Somme](#) - Pour ce site, la rédaction du document d'objectif est en cours. - [Consulter l'arrêté ministériel](#) (attention taille du fichier de 9.9 Mo : connexion haut-débit requise)

Sites d'Importance Communautaire (SIC : futures ZSC - Directive Habitats)

* - [Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie](#) - Pour ce site, la rédaction du document d'objectif est en cours. - Arrêté ministériel non signé à ce jour

Réserves Naturelles Nationales (RNN)

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Aucune Réserve Naturelle Nationale sur cette commune

Réserves Naturelles Régionales (RNR)

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Aucune Réserve Naturelle Régionale sur cette commune

Arrêté de Protection de Biotope (APB)

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Aucun Arrêté de Protection de Biotope sur cette commune

Site Classé

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Aucun site classé sur cette commune

Site Inscrit

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Aucun site inscrit sur cette commune

Parc Naturel Régional

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Aucun parc naturel régional sur cette commune

Opération Grand Site

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Aucune opération grand site sur cette commune

Paysages

Veuillez consulter la page dédiée aux [atlas des paysages par département](#)



[Rechercher les zonages du patrimoine naturel, paysager ou historique sur une autre commune](#)



Synthèse des zonages du patrimoine naturel et paysager situés à 10 Km de la commune de **LONGUEAU**

Les communes concernées sont les suivantes :

**AILLY-SUR-SOMME, ALLONVILLE, AMIENS,
ARGOEUVES, AUBIGNY, BACOUËL-SUR-SELLE,
BERTANGLES, BERTEAUCOURT-LES-THENNES,
BLANGY-TRONVILLE, BOVES, BUSSY-LES-DAOURS,
CACHY, CAGNY, CAMON, CARDONNETTE, COISY,
CORBIE, COTTENCHY, DAOURS, DOMART-
SUR-LA-LUCE, DOMMARTIN, DREUIL-LES-AMIENS,
DURY, ESTREES-SUR-NOYE, FOUENCAMPS,
FOUILLOY, FRECHENCOURT, GENTELLES, GLISY,
GRATTEPANCHE, GUYENCOURT-SUR-NOYE,
HAILLES, HANGARD, HEBECOURT, JUMEL,
LAHOUSOYE, LAMOTTE-BREBIERE, LONGUEAU,
MOREUIL, ORESMAUX, PLACHY-BUYON,
PONT-DE-METZ, PONT-NOYELLES, POULAINVILLE,
QUERRIEU, RAINNEVILLE, REMIENCOURT, RIVERY,
ROUVREL, RUMIGNY, SAINS-EN-AMIENOIS, SAINT-
FUSCIEN, SAINT-GRATIEN, SAINT-SAUFLIEU,
SALEUX, SALOUEL, SAVEUSE, THENNES, THEZY-
GLIMONT, VECQUEMONT, VERS-SUR-SELLES,
VILLERS-BRETONNEUX**

Avertissement : les communes limitrophes de la Picardie ne sont pas listées ici. Si votre recherche concerne ces communes, veuillez contacter la DIREN de la région concernée.

Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF)

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Znieff de type 1 :

- * - [BOIS D'AILLY, DE BOVELLES ET LES CARRIÈRES DE PISSY](#)
- * - [BOIS DE BERNY, DES LOZIÈRES, DES VARINOIS ET DU DOMONT](#)
- * - [BOIS DE BERTANGLES ET DE XAVIÈRE](#)
- * - [BOIS DE BOVES ET DU CAMBOS](#)
- * - [BOIS DE LA BELLE EPINE ET BOIS SEMÉ, LARRIS DE LA VALLÉE DES CARRIÈRES](#)
- * - [BOIS L'ABBÉ, BOIS D'AQUENNES ET BOIS DE BLANGY](#)
- * - [COURS DE LA NOYE ET MARAIS ASSOCIÉS](#)
- * - [COURS DE LA SOMME](#)
- * - [FORÊT D'AILLY-SUR-SOMME](#)
- * - [FORÊT DE CREUSE](#)
- * - [LARRIS DE DOMART-SUR-LA-LUCE](#)
- * - [LARRIS DE LA GRANDE VALLÉE ET DE LA VALLÉE D'AMIENS À DÉMUIN](#)
- * - [LARRIS DE LA MONTAGNE DES GRÈS ET CAVITÉ SOUTERRAINE À GRATTEPANCHE](#)
- * - [LARRIS DE LA VALLÉE DE LA SOMME ENTRE DREUIL-LÈS-AMIENS ET CROUY-SAINT-PIERRE](#)
- * - [LARRIS DU CHAMP DE MANOEUVRES DE SAINT-FUSCIEN ET BOIS PAYIN](#)
- * - [LARRIS ET BOIS DES BOUILLÈRES À LAHOUSOYE, BOIS D'ESCARDONNEUSE, BOIS DE PARMONT À FRÉCHENCOURT ET LARRIS DU MONT VILLERMONT À CORBIE](#)
- * - [MARAI DE BOVES, DE FOUENCAMPS, DE THÉZY-GLIMONT ET DU PARACLET](#)
- * - [MARAI DE L'AVRE ENTRE MOREUIL ET THENNES](#)
- * - [MARAI DE LA VALLÉE DE L'HALLUE ENTRE MONTIGNY-SUR-L'HALLUE ET BUSSY-LÈS-DAOURS](#)
- * - [MARAI DE LA VALLÉE DE LA SOMME ENTRE AILLY-SUR-SOMME ET YZEUX](#)
- * - [MARAI DE LA VALLÉE DE LA SOMME ENTRE DAOURS ET AMIENS](#)
- * - [MARAI DES VALLÉES DE L'AVRE ET DES TROIS DOMS ENTRE GRATIBUS ET MOREUIL, LARRIS DE GENONVILLE À MOREUIL](#)
- * - [MARAI ET LARRIS DE DAOURS/CORBIE](#)
- * - [MASSIF BOISÉ DU ROI ET DU PREUX](#)
- * - [MÉANDRES ET COURS DE LA SOMME ENTRE BRAY-SUR-SOMME ET CORBIE](#)
- * - [RÉSEAU DE COTEAUX CRAYEUX DE VERS-SUR-SELLE À SAINT-SAUFLIEU](#)
- * - [RÉSEAU DE COTEAUX DE LA VALLÉE DE LA SOMME ENTRE CURLU ET CORBIE](#)

Znieff de type 2 :

- * - [HAUTE ET MOYENNE VALLÉE DE LA SOMME ENTRE CROIX-FONSOMMES ET ABBEVILLE](#)
- * - [VALLÉE DE L'AVRE, DES TROIS DOMS ET CONFLUENCE AVEC LA NOYE](#)

Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

[*Consulter la fiche explicative régionale*](#)

- * - [PE 02 : Etangs et Marais du bassin de la Somme](#)

Corridors écologiques potentiels

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

- * - [corridor n° 80050](#)
- * - [corridor n° 80107](#)
- * - [corridor n° 80131](#)
- * - [corridor n° 80160](#)
- * - [corridor n° 80164](#)
- * - [corridor n° 80212](#)
- * - [corridor n° 80213](#)
- * - [corridor n° 80234](#)
- * - [corridor n° 80246](#)
- * - [corridor n° 80256](#)
- * - [corridor n° 80261](#)
- * - [corridor n° 80291](#)
- * - [corridor n° 80337](#)
- * - [corridor n° 80379](#)
- * - [corridor n° 80387](#)
- * - [corridor n° 80403](#)
- * - [corridor n° 80405](#)
- * - [corridor n° 80424](#)
- * - [corridor n° 80452](#)
- * - [corridor n° 80489](#)
- * - [corridor n° 80570](#)
- * - [corridor n° 80611](#)
- * - [corridor n° 80627](#)
- * - [corridor n° 80668](#)
- * - [corridor n° 80674](#)
- * - [corridor n° 80696](#)
- * - [corridor n° 80702](#)
- * - [corridor n° 80717](#)
- * - [corridor n° 80751](#)
- * - [corridor n° 80752](#)
- * - [corridor n° 80785](#)
- * - [corridor n° 80791](#)

Avertissement : les corridors mentionnés ci-dessus sont potentiels. Leur fonctionnalité est donc à préciser.

D'autres types de corridors peuvent exister sur cette commune et sont donc à rechercher.

Outre cet inventaire, il peut aussi exister sur cette commune des biocorridors concernant la grande faune (cf rubrique suivante).

Biocorridors grande faune

- * - [corridor faune n°84](#)
- * - [corridor faune n°85](#)
- * - [corridor faune n°86](#)
- * - [corridor faune n°88](#)
- * - [corridor faune n°90](#)

Avertissement : les corridors mentionnés ci-dessus ont été identifiés au milieu des années 1990. Leur fonctionnalité est donc à repreciser.
D'autres corridors grande faune peuvent exister sur cette commune et sont donc à rechercher.

Outre les biocorridors grande faune, il peut aussi exister sur cette commune des biocorridors concernant la petite faune (reptiles, amphibiens, insectes...) ou la flore (cf rubrique précédente)

Natura 2000

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Zones de Protection Spéciale (ZPS - Directive Oiseaux)

* - [Etangs et marais du bassin de la Somme](#) - Pour ce site, la rédaction du document d'objectif est en cours. - [Consulter l'arrêté ministériel](#) (attention taille du fichier de 9.9 Mo : connexion haut-débit requise)

Sites d'Importance Communautaire (SIC : futures ZSC - Directive Habitats)

- * - [Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie](#) - Pour ce site, la rédaction du document d'objectif est en cours. - Arrêté ministériel non signé à ce jour
- * - [Moyenne vallée de la Somme](#) - Pour ce site, la rédaction du document d'objectif est validée par le comité de pilotage le 20/03/07. - Arrêté ministériel non signé à ce jour
- * - [Tourbières et marais de l'Avre](#) - Pour ce site, la rédaction du document d'objectif est validée par le comité de pilotage le 02/07/02. - Arrêté ministériel non signé à ce jour

Réserves Naturelles Nationales (RNN)

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

- * - [L'étang Saint-Ladre/ de Boves](#)

Réserves Naturelles Régionales (RNR)

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Aucune Réserve Naturelle Régionale sur cette commune

Arrêté de Protection de Biotope (APB)

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

- * - [Le Grand Marais de la Queue](#)
- * - [Marais de Génonville](#)

Site Classé

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

- * - [Parc et bâtiments de l'Evêché](#) - [carte de localisation du site](#)
-

Site Inscrit

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

- * - [Boulevards intérieurs et promenade de la Hotoie](#) - [carte de localisation du site](#)
 - * - [Cimetière de la madeleine et plantation routière du cd n° 191 situé en bordure](#) - [carte de localisation du site](#)
 - * - [Ensemble formé par les façades et toitures des rues Porion, Adeodat Lefebvre, Metz, l'Evêque et place St-Michel](#) - [carte de localisation du site](#)
 - * - [Étang St-Pierre et ses abords](#) - [carte de localisation du site](#)
 - * - [Parc privé de la propriété sise au n° 1 rue Gloriette](#) - [carte de localisation du site](#)
 - * - [Place du don, marché sur l'eau et leurs abords](#) - [carte de localisation du site](#)
 - * - [Quartier St Leu, étang St-Pierre, hortillonnages](#) - [carte de localisation du site](#)
-

Parc Naturel Régional

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Aucun parc naturel régional sur cette commune

Opération Grand Site

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Aucune opération grand site sur cette commune

Paysages

Veillez consulter la page dédiée aux [atlas des paysages par département](#)



[Rechercher les zonages du patrimoine naturel, paysager ou historique sur une autre commune](#)



Synthèse des zonages du patrimoine naturel et paysager situés à 2 Km de la commune de LONGUEAU

Les communes concernées sont les suivantes :
**AMIENS, BLANGY-TRONVILLE, BOVES, CAGNY,
CAMON, GLISY, LAMOTTE-BREBIERE, LONGUEAU,
RIVERY**

Avertissement : les communes limitrophes de la Picardie ne sont pas listées ici. Si votre recherche concerne ces communes, veuillez contacter la DIREN de la région concernée.

Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF)

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Znieff de type 1 :

- * - [BOIS DE BOVES ET DU CAMBOS](#)
- * - [BOIS L'ABBÉ, BOIS D'AQUENNES ET BOIS DE BLANGY](#)
- * - [COURS DE LA SOMME](#)
- * - [MARAIS DE BOVES, DE FOUENCAMPS, DE THÉZY-GLIMONT ET DU PARACLET](#)
- * - [MARAIS DE LA VALLÉE DE LA SOMME ENTRE DAOURS ET AMIENS](#)

Znieff de type 2 :

- * - [HAUTE ET MOYENNE VALLÉE DE LA SOMME ENTRE CROIX-FONSOMMES ET ABBEVILLE](#)
- * - [VALLÉE DE L'AVRE, DES TROIS DOMS ET CONFLUENCE AVEC LA NOYE](#)

Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

- * - [PE 02 : Etangs et Marais du bassin de la Somme](#)

Corridors écologiques potentiels

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

- * - [corridor n° 80107](#)

- * - [corridor n° 80131](#)
- * - [corridor n° 80160](#)
- * - [corridor n° 80164](#)
- * - [corridor n° 80379](#)
- * - [corridor n° 80489](#)
- * - [corridor n° 80674](#)

Avertissement : les corridors mentionnés ci-dessus sont potentiels. Leur fonctionnalité est donc à préciser.

D'autres types de corridors peuvent exister sur cette commune et sont donc à rechercher.

Outre cet inventaire, il peut aussi exister sur cette commune des biocorridors concernant la grande faune (cf rubrique suivante).

Biocorridors grande faune

- * - [corridor faune n°88](#)

Avertissement : le corridor mentionné ci-dessus a été identifié au milieu des années 1990. Sa fonctionnalité est donc à préciser.

D'autres corridors grande faune peuvent exister sur cette commune et sont donc à rechercher.

Outre les biocorridors grande faune, il peut aussi exister sur cette commune des biocorridors concernant la petite faune (reptiles, amphibiens, insectes...) ou la flore (cf rubrique précédente)

Natura 2000

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Zones de Protection Spéciale (ZPS - Directive Oiseaux)

- * - [Etangs et marais du bassin de la Somme](#) - Pour ce site, la rédaction du document d'objectif est en cours. - [Consulter l'arrêté ministériel](#) (attention taille du fichier de 9.9 Mo : connexion haut-débit requise)

Sites d'Importance Communautaire (SIC : futures ZSC - Directive Habitats)

- * - [Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie](#) - Pour ce site, la rédaction du document d'objectif est en cours. - Arrêté ministériel non signé à ce jour
- * - [Tourbières et marais de l'Avre](#) - Pour ce site, la rédaction du document d'objectif est validée par le comité de pilotage le 02/07/02. - Arrêté ministériel non signé à ce jour

Réserves Naturelles Nationales (RNN)

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

- * - [L'étang Saint-Ladre/ de Boves](#)

Réserves Naturelles Régionales (RNR)

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Aucune Réserve Naturelle Régionale sur cette commune

Arrêté de Protection de Biotope (APB)

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

- * - [Le Grand Marais de la Queue](#)
-

Site Classé

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

- * - [Parc et bâtiments de l'Evêché](#) - [carte de localisation du site](#)
-

Site Inscrit

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

- * - [Boulevards intérieurs et promenade de la Hotoie](#) - [carte de localisation du site](#)
 - * - [Cimetière de la madeleine et plantation routière du cd n° 191 situé en bordure](#) - [carte de localisation du site](#)
 - * - [Ensemble formé par les façades et toitures des rues Porion, Adeodat Lefebvre, Metz, l'Evêque et place St-Michel](#) - [carte de localisation du site](#)
 - * - [Etang St-Pierre et ses abords](#) - [carte de localisation du site](#)
 - * - [Parc privé de la propriété sise au n° 1 rue Gloriette](#) - [carte de localisation du site](#)
 - * - [Place du don, marché sur l'eau et leurs abords](#) - [carte de localisation du site](#)
 - * - [Quartier St Leu, étang St-Pierre, hortillonnages](#) - [carte de localisation du site](#)
-

Parc Naturel Régional

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Aucun parc naturel régional sur cette commune

Opération Grand Site

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Aucune opération grand site sur cette commune

Paysages

Veillez consulter la page dédiée aux [atlas des paysages par département](#)



[Rechercher les zonages du patrimoine naturel, paysager ou historique sur une autre commune](#)



Synthèse des zonages du patrimoine naturel et paysager situés à 1 Km de la commune de LONGUEAU

**Les communes concernées sont les suivantes :
AMIENS, BOVES, CAGNY, CAMON, GLISY, LONGUEAU**

Avertissement : les communes limitrophes de la Picardie ne sont pas listées ici. Si votre recherche concerne ces communes, veuillez contacter la DIREN de la région concernée.

Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF)

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Znieff de type 1 :

- * - [BOIS DE BOVES ET DU CAMBOS](#)
- * - [COURS DE LA SOMME](#)
- * - [MARAIS DE BOVES, DE FOUENCAMPS, DE THÉZY-GLIMONT ET DU PARACLET](#)
- * - [MARAIS DE LA VALLÉE DE LA SOMME ENTRE DAOURS ET AMIENS](#)

Znieff de type 2 :

- * - [HAUTE ET MOYENNE VALLÉE DE LA SOMME ENTRE CROIX-FONSOMMES ET ABBEVILLE](#)
- * - [VALLÉE DE L'AVRE, DES TROIS DOMS ET CONFLUENCE AVEC LA NOYE](#)

Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

- * - [PE 02 : Etangs et Marais du bassin de la Somme](#)

Corridors écologiques potentiels

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

- * - [corridor n° 80131](#)
- * - [corridor n° 80160](#)
- * - [corridor n° 80164](#)
- * - [corridor n° 80379](#)
- * - [corridor n° 80489](#)

Avertissement : les corridors mentionnés ci-dessus sont potentiels. Leur fonctionnalité est donc à préciser.

D'autres types de corridors peuvent exister sur cette commune et sont donc à rechercher.

Outre cet inventaire, il peut aussi exister sur cette commune des biocorridors concernant la grande faune (cf rubrique suivante).

Biocorridors grande faune

* - [corridor faune n°88](#)

Avertissement : le corridor mentionné ci-dessus a été identifié au milieu des années 1990. Sa fonctionnalité est donc à préciser.

D'autres corridors grande faune peuvent exister sur cette commune et sont donc à rechercher.

Outre les biocorridors grande faune, il peut aussi exister sur cette commune des biocorridors concernant la petite faune (reptiles, amphibiens, insectes...) ou la flore (cf rubrique précédente)

Natura 2000

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Zones de Protection Spéciale (ZPS - Directive Oiseaux)

* - [Etangs et marais du bassin de la Somme](#) - Pour ce site, la rédaction du document d'objectif est en cours. - [Consulter l'arrêté ministériel](#) (attention taille du fichier de 9.9 Mo : connexion haut-débit requise)

Sites d'Importance Communautaire (SIC : futures ZSC - Directive Habitats)

* - [Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie](#) - Pour ce site, la rédaction du document d'objectif est en cours. - Arrêté ministériel non signé à ce jour

* - [Tourbières et marais de l'Avre](#) - Pour ce site, la rédaction du document d'objectif est validée par le comité de pilotage le 02/07/02. - Arrêté ministériel non signé à ce jour

Réserves Naturelles Nationales (RNN)

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

* - [L'étang Saint-Ladre/ de Boves](#)

Réserves Naturelles Régionales (RNR)

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Aucune Réserve Naturelle Régionale sur cette commune

Arrêté de Protection de Biotope (APB)

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Aucun Arrêté de Protection de Biotope sur cette commune

Site Classé

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

- * - [Parc et bâtiments de l'Evêché](#) - [carte de localisation du site](#)
-

Site Inscrit

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

- * - [Boulevards intérieurs et promenade de la Hotoie](#) - [carte de localisation du site](#)
 - * - [Cimetière de la madeleine et plantation routière du cd n° 191 situé en bordure](#) - [carte de localisation du site](#)
 - * - [Ensemble formé par les façades et toitures des rues Porion, Adeodat Lefebvre, Metz, l'Evêque et place St-Michel](#) - [carte de localisation du site](#)
 - * - [Etang St-Pierre et ses abords](#) - [carte de localisation du site](#)
 - * - [Parc privé de la propriété sise au n° 1 rue Gloriette](#) - [carte de localisation du site](#)
 - * - [Place du don, marché sur l'eau et leurs abords](#) - [carte de localisation du site](#)
 - * - [Quartier St Leu, étang St-Pierre, hortillonnages](#) - [carte de localisation du site](#)
-

Parc Naturel Régional

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Aucun parc naturel régional sur cette commune

Opération Grand Site

[Consulter la fiche explicative régionale](#)

Aucune opération grand site sur cette commune

Paysages

Veillez consulter la page dédiée aux [atlas des paysages par département](#)



[Rechercher les zonages du patrimoine naturel, paysager ou historique sur une autre commune](#)



Longueau

Plan Local d'Urbanisme

Annexe : Extraits cartographiques des
Documents d'objectifs
des sites Natura 2000

Site Natura 2000 : Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie (FR2200356)

ZSC - Directive Habitats

Les cartes présentées dans les pages suivantes correspondent aux habitats naturels d'intérêt communautaire ayant permis la désignation du site Natura 2000 FR2200356 situé sur la commune de Longueau.

Légende du site FR2200356 "Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie"

	3140 pp
	3140 pp x 3150 pp
	3150 pp
	3150 pp x 3260 pp
	3160
	6210
	6430
	6430 pp
	6430 x 7230
	7230
	7230 pp
	9180*
	91D0*
	91D0* pp
	91E0*
	91E0* pp

Habitats génériques :

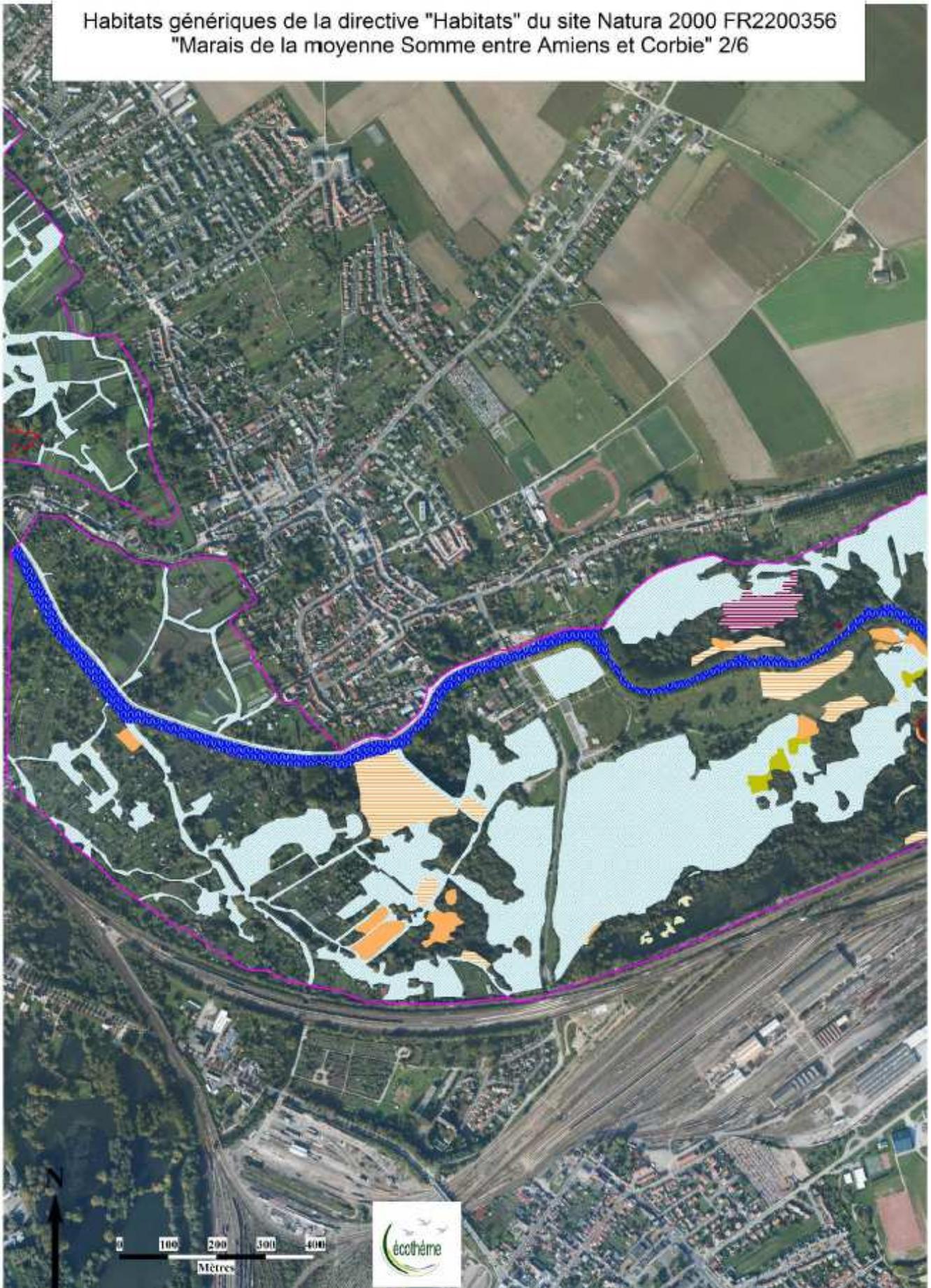
- 3140 : Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp
- 3150 : Lacs eutroques naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition
- 3160 : Lacs et mares dystrophes naturelles
- 3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion
- 6210 : Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)
- 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (mégaphorbiaies riveraines)
- 7230 : Tourbières basses alcalines
- 9180* : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*
- 91D0* : Tourbières boisées
- 91E0* : Frênaies-Ormaies atlantiques à *Aegopode* des rivières à cours lent

- * : habitat prioritaire
- pp : habitat d'intérêt communautaire "pour partie"
- x : mosaïque

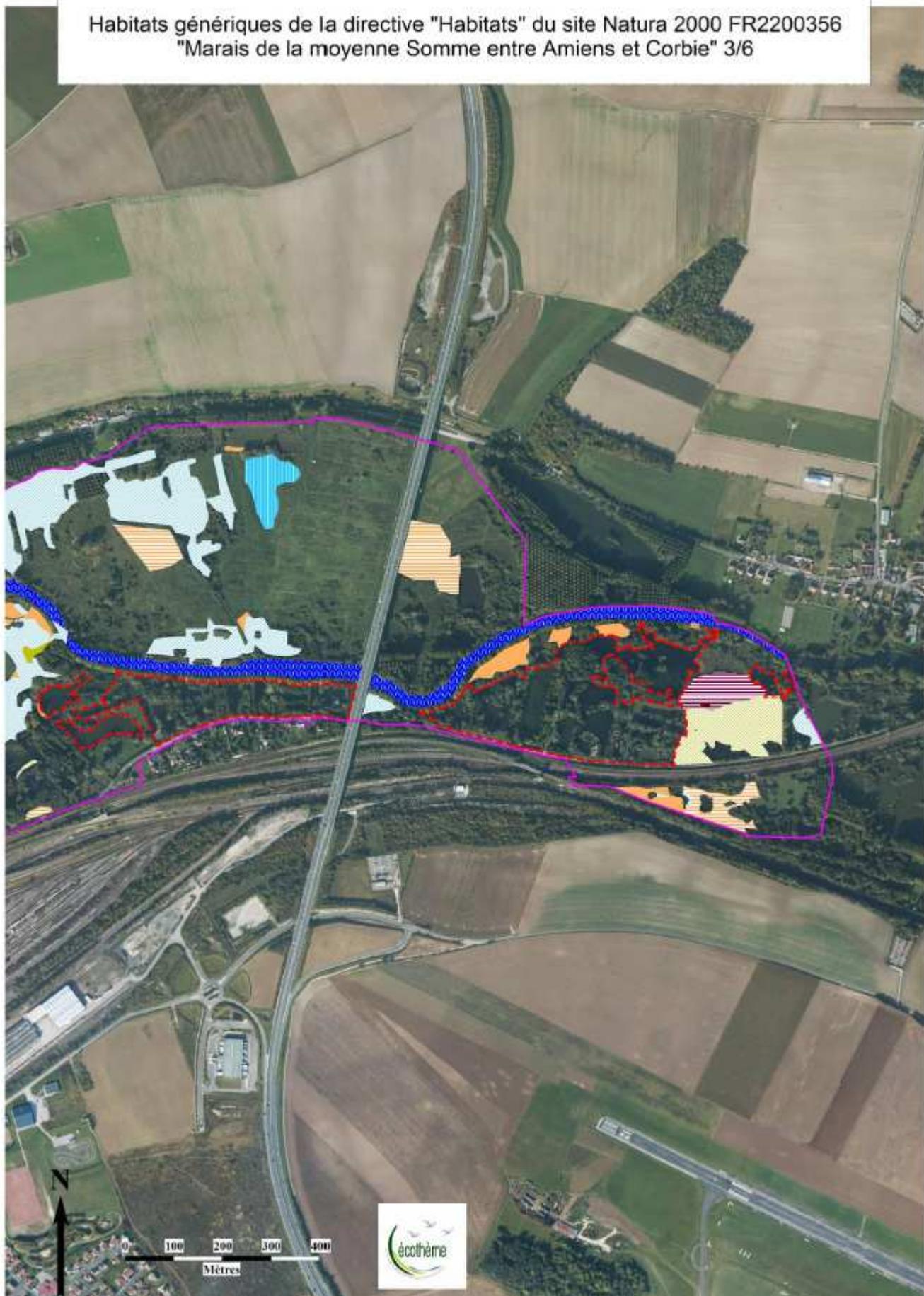
Zones non prospectées

Périmètre du site Natura 2000 FR2200356

Habitats génériques de la directive "Habitats" du site Natura 2000 FR2200356
"Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie" 2/6



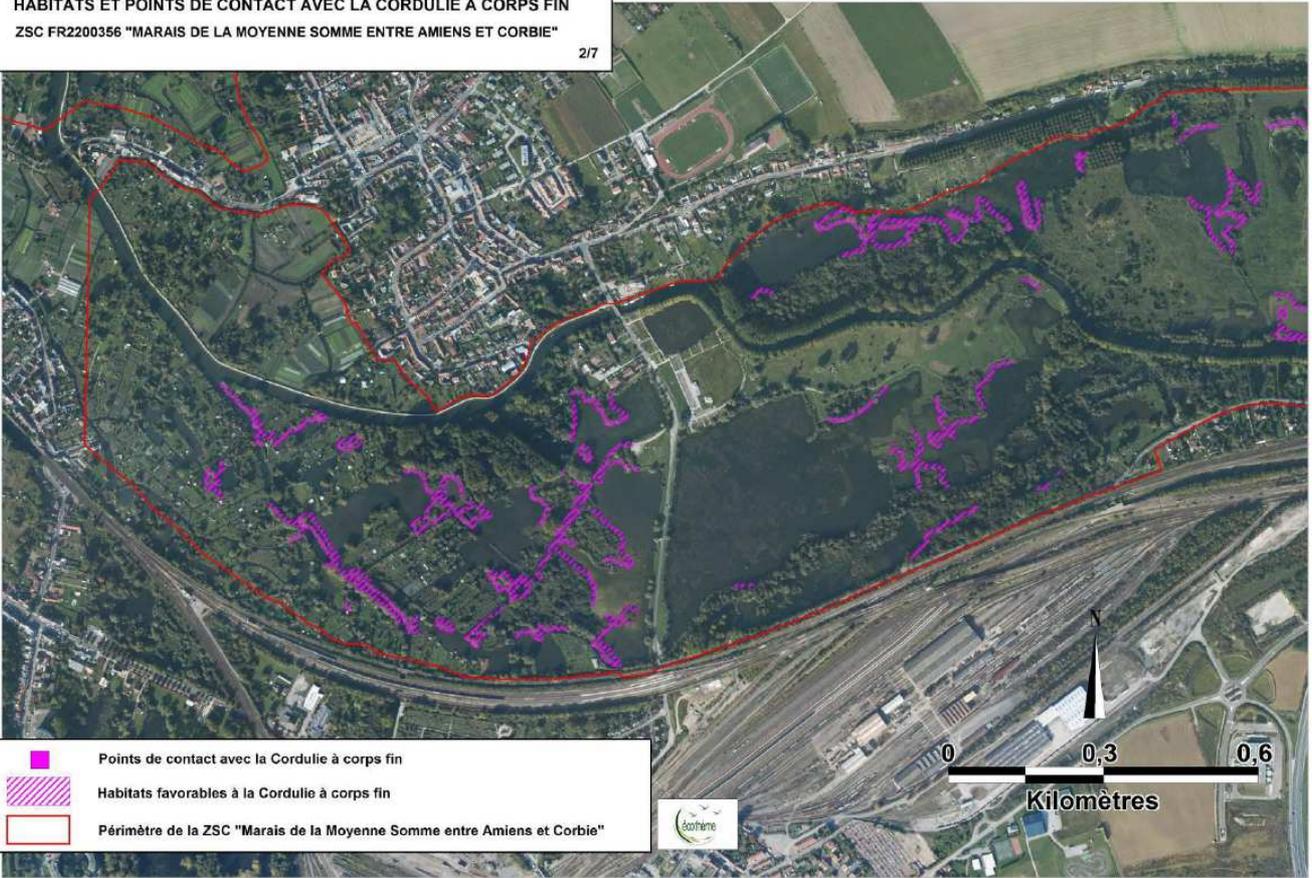
Habitats génériques de la directive "Habitats" du site Natura 2000 FR2200356
"Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie" 3/6



Les cartes présentées dans les pages suivantes correspondent aux espèces et habitats d'espèces d'intérêt communautaire ayant permis la désignation du site Natura 2000 FR2200356 situé sur la commune de Longueau.

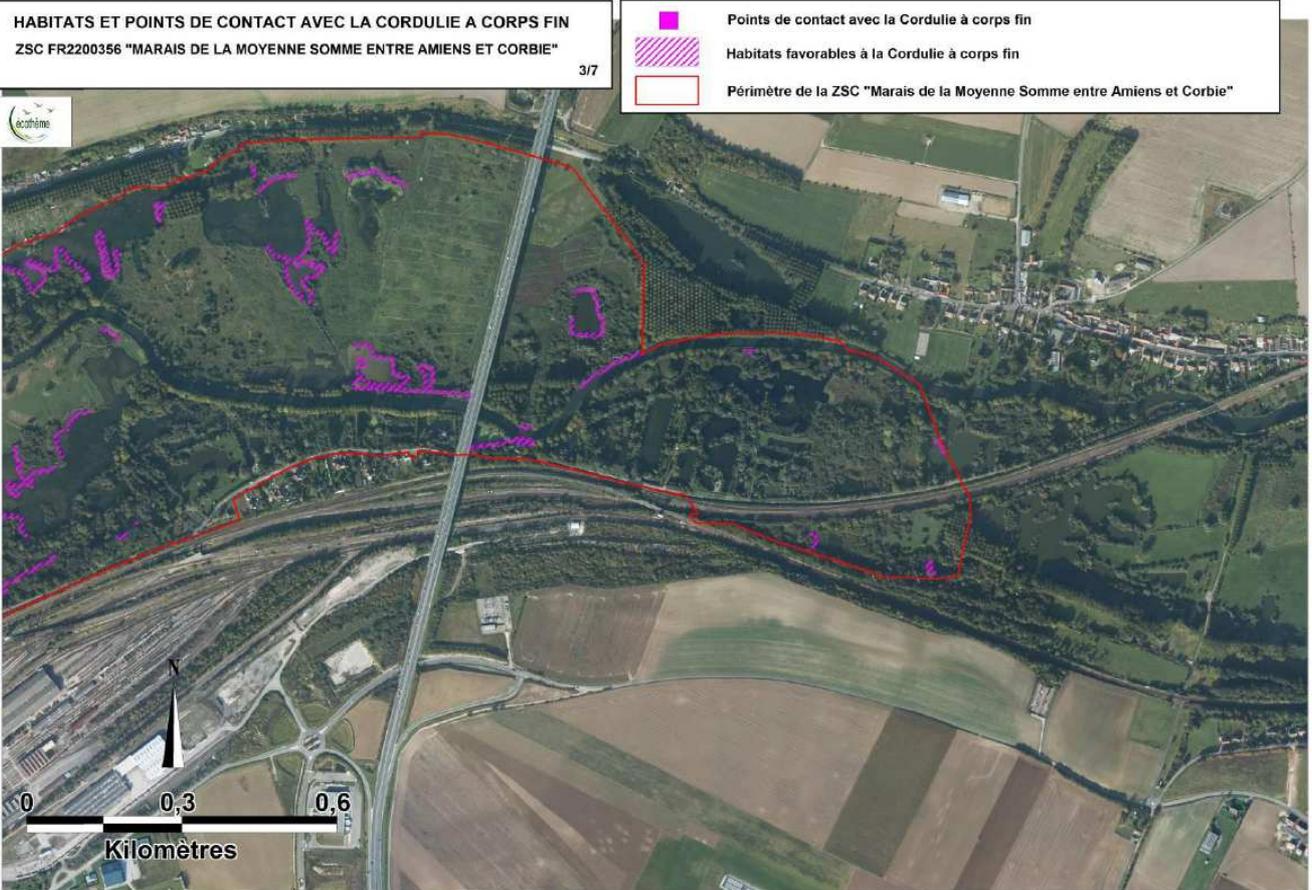
HABITATS ET POINTS DE CONTACT AVEC LA CORDULIE A CORPS FIN
ZSC FR2200356 "MARAIS DE LA MOYENNE SOMME ENTRE AMIENS ET CORBIE"

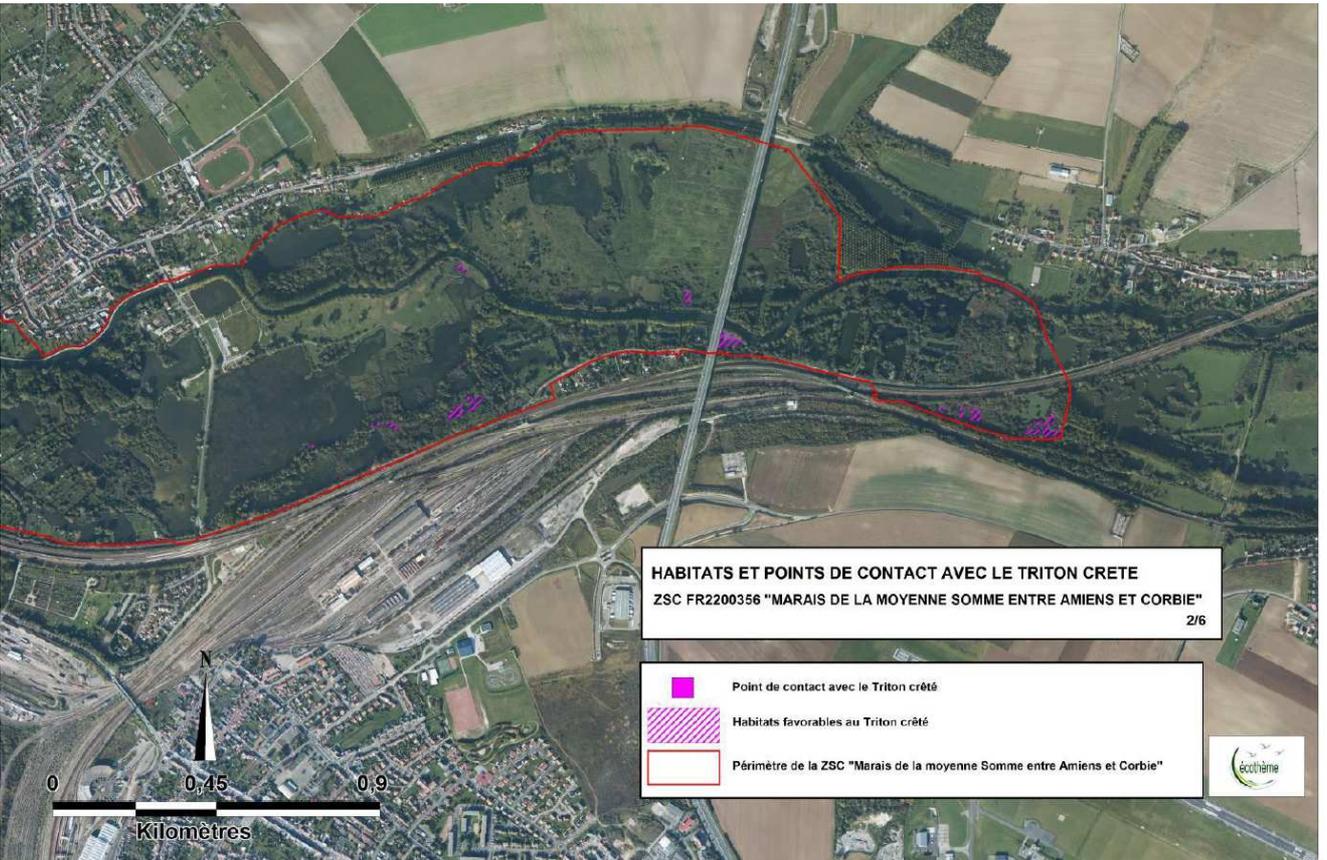
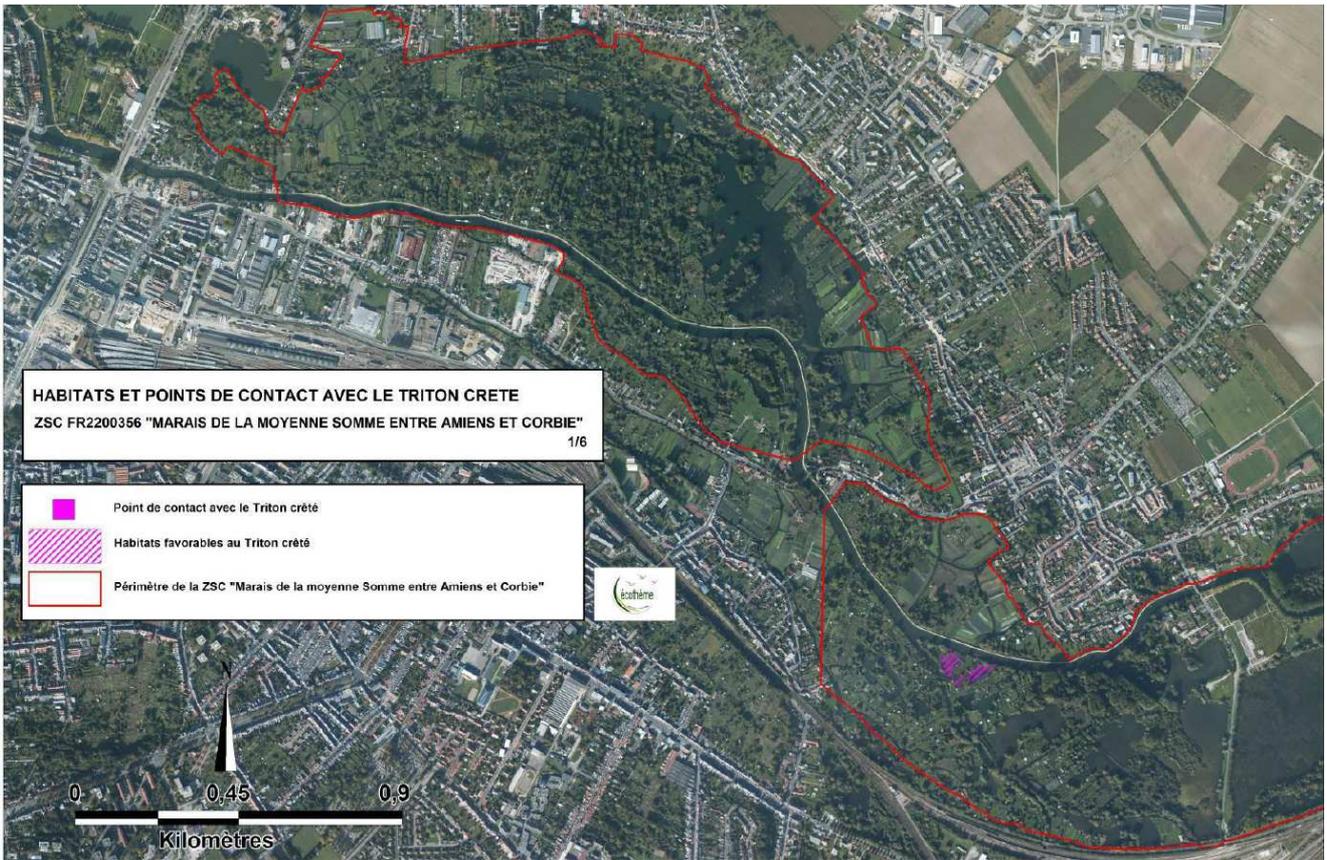
2/7

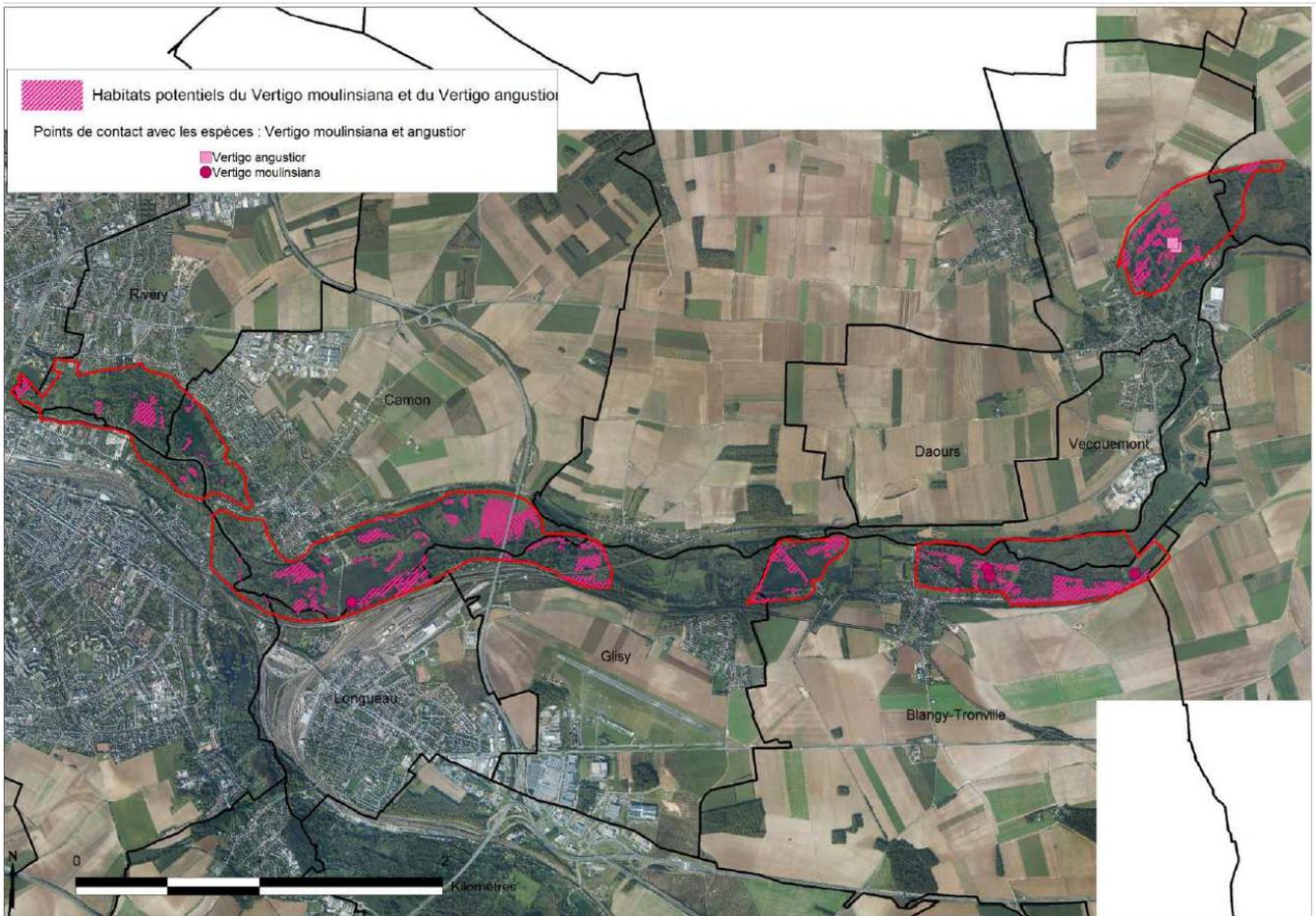


HABITATS ET POINTS DE CONTACT AVEC LA CORDULIE A CORPS FIN
ZSC FR2200356 "MARAIS DE LA MOYENNE SOMME ENTRE AMIENS ET CORBIE"

3/7



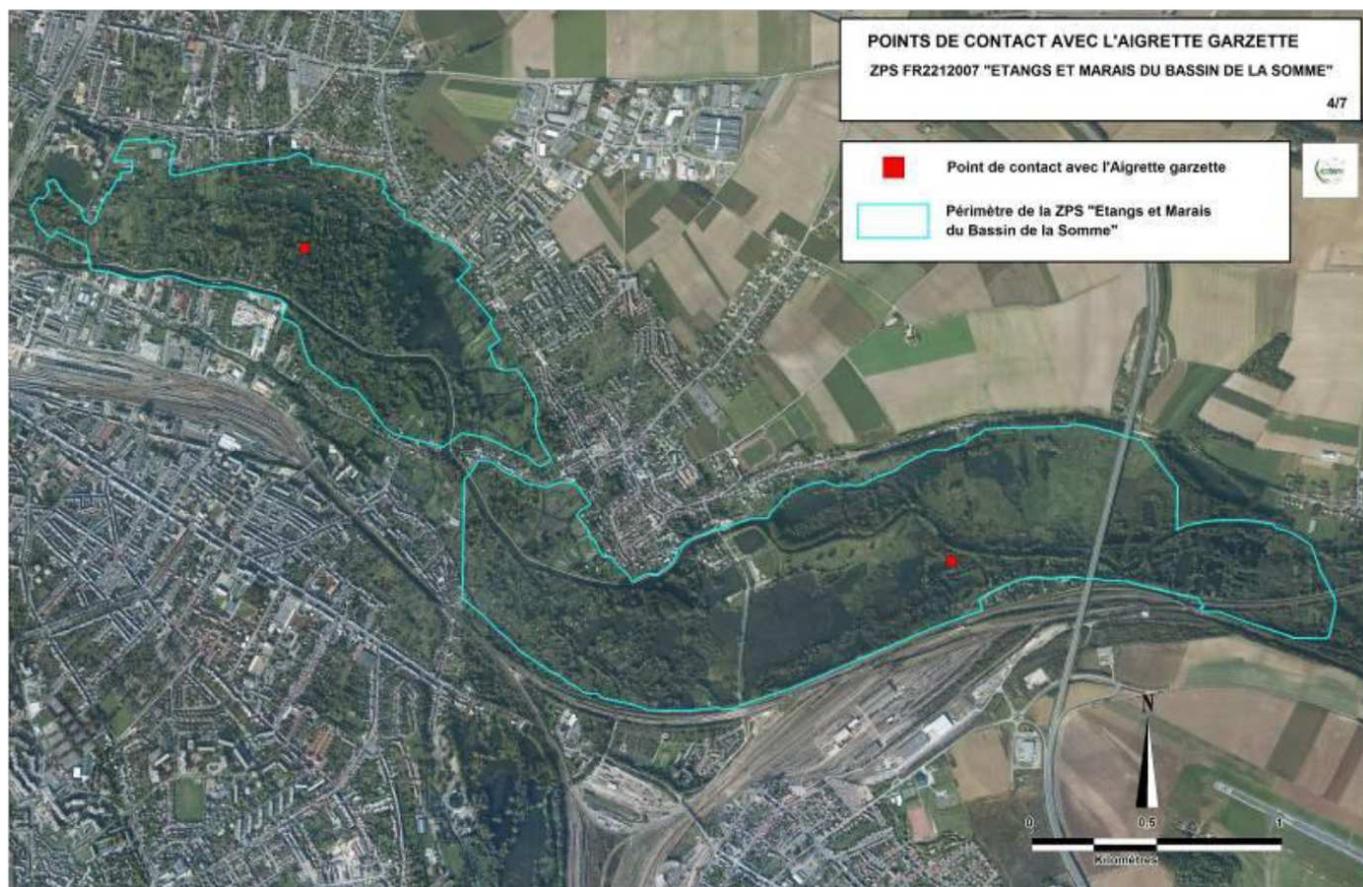




Site Natura 2000 : Etangs et marais du bassin de la Somme (FR2212007)

ZPS - Directive oiseaux

Les cartes présentées dans les pages suivantes correspondent aux oiseaux d'intérêt communautaire ayant permis la désignation du site Natura 2000 FR2212007 situé sur la commune de Longueau.



HABITATS ET POINTS DE CONTACT AVEC LE BLONGIOS NAIN
ZPS FR2212007 "ETANGS ET MARAIS DU BASSIN DE LA SOMME"

9/31

-  Point de contact avec le Blongios nain
-  Habitats du Blongios nain
-  Périmètre de la ZPS "Etangs et Marais du Bassin de la Somme"

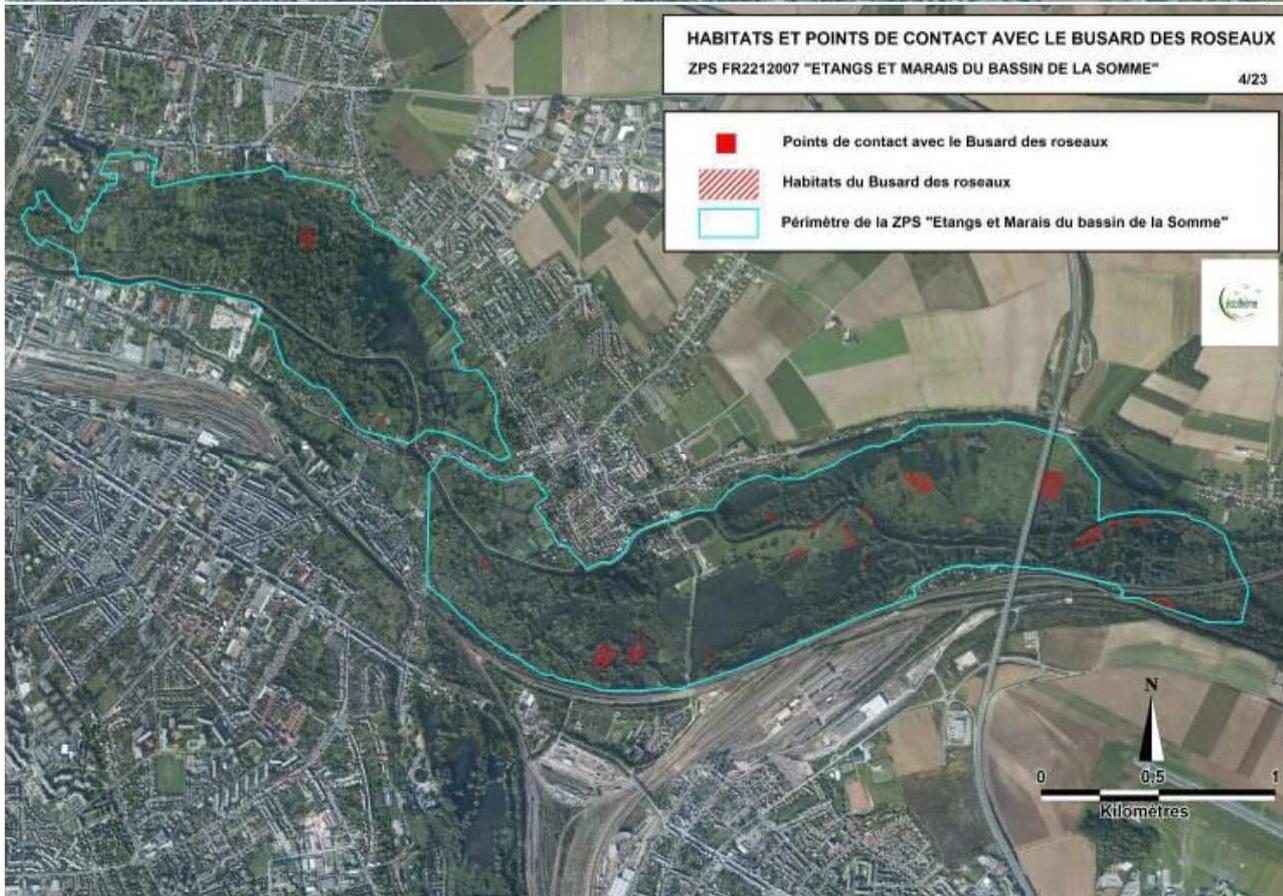
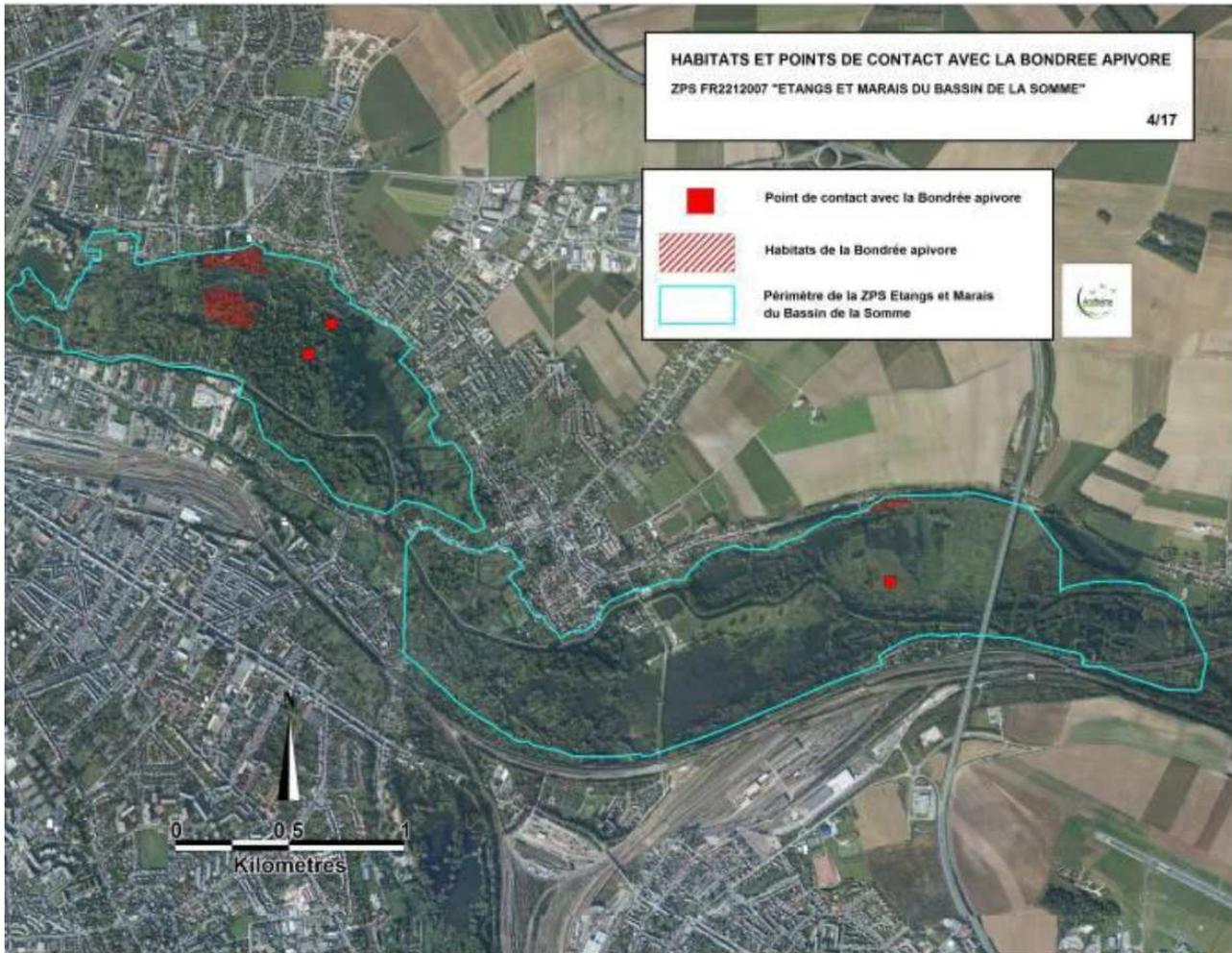


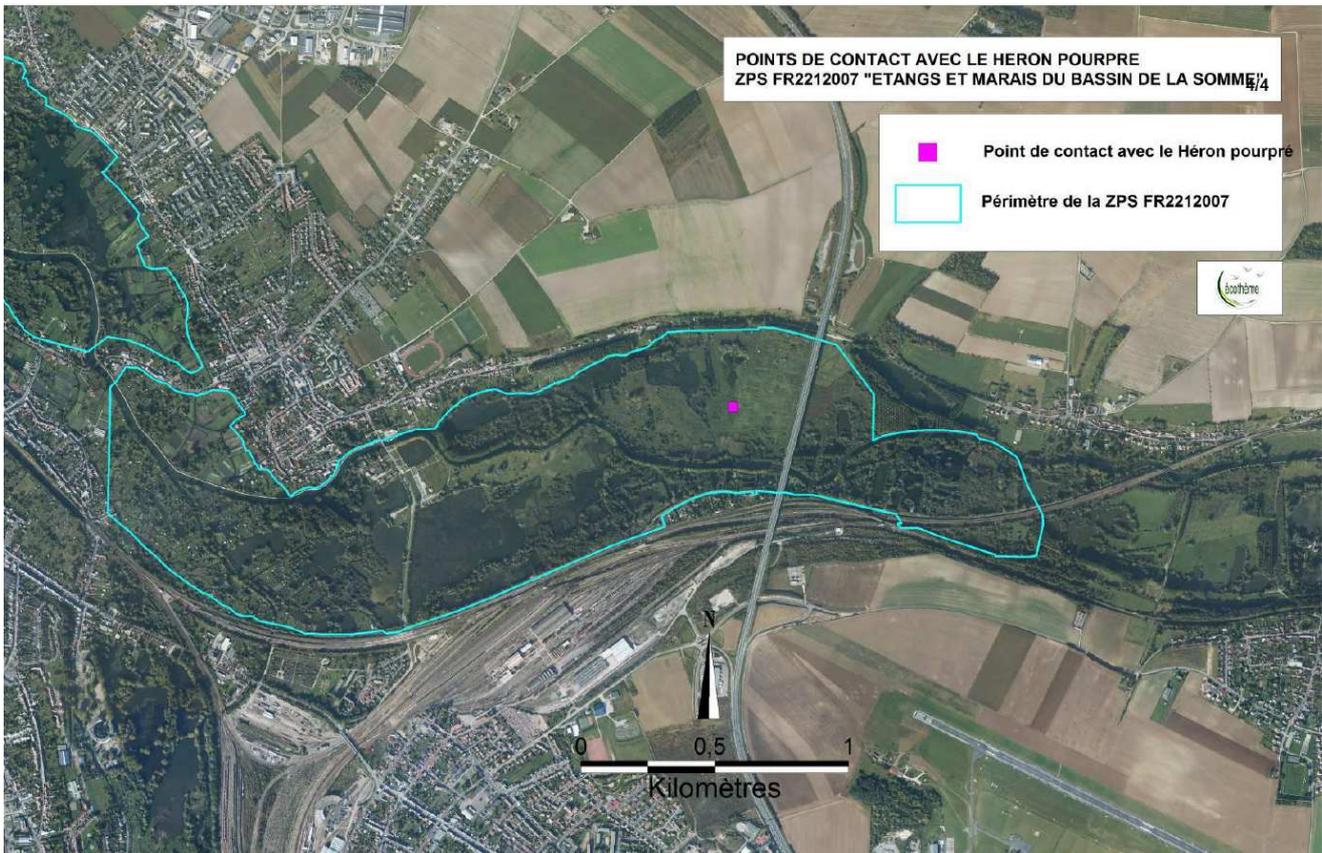
HABITATS ET POINTS DE CONTACT AVEC LE BLONGIOS NAIN
ZPS FR2212007 "ETANGS ET MARAIS DU BASSIN DE LA SOMME"

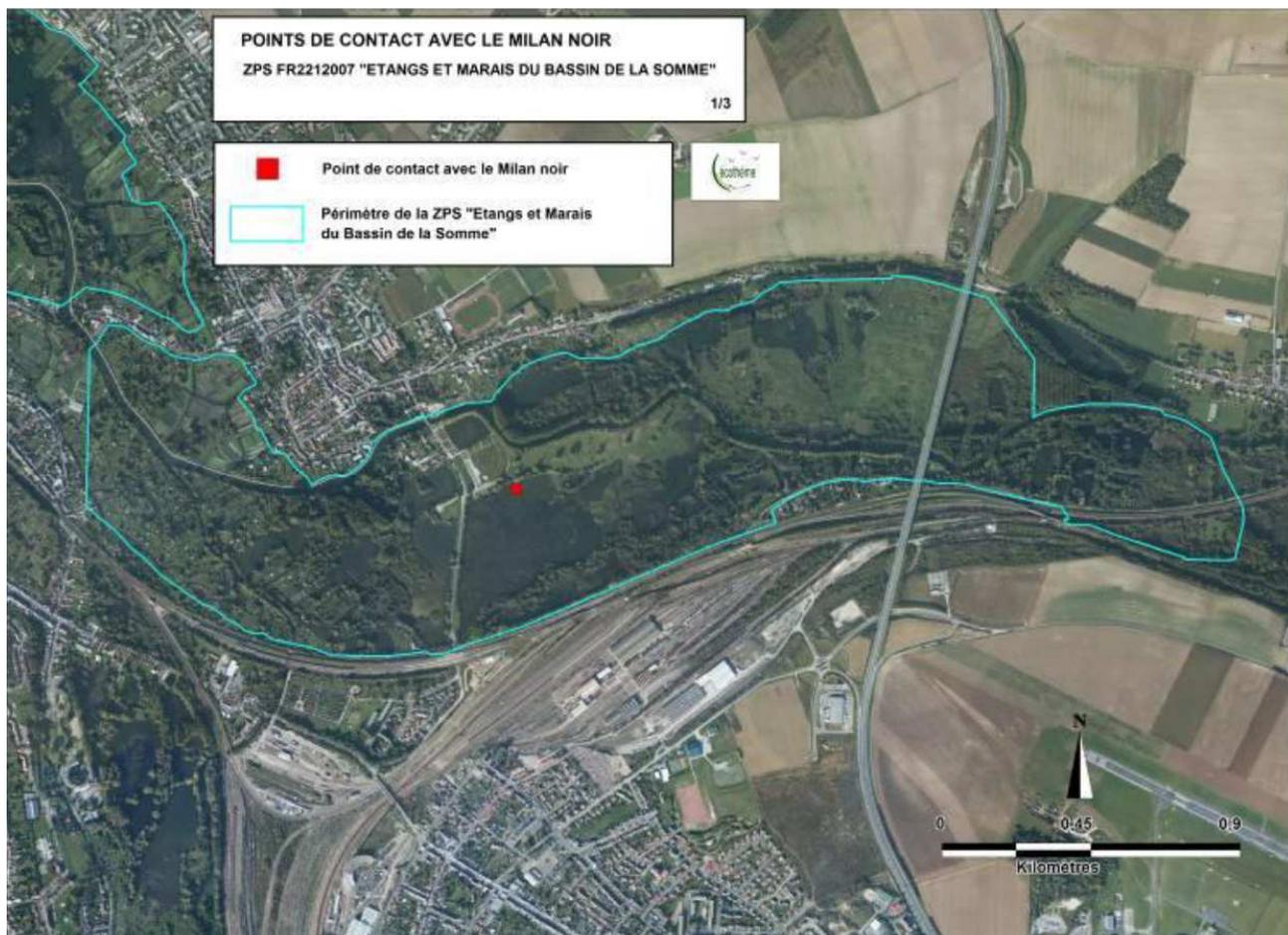
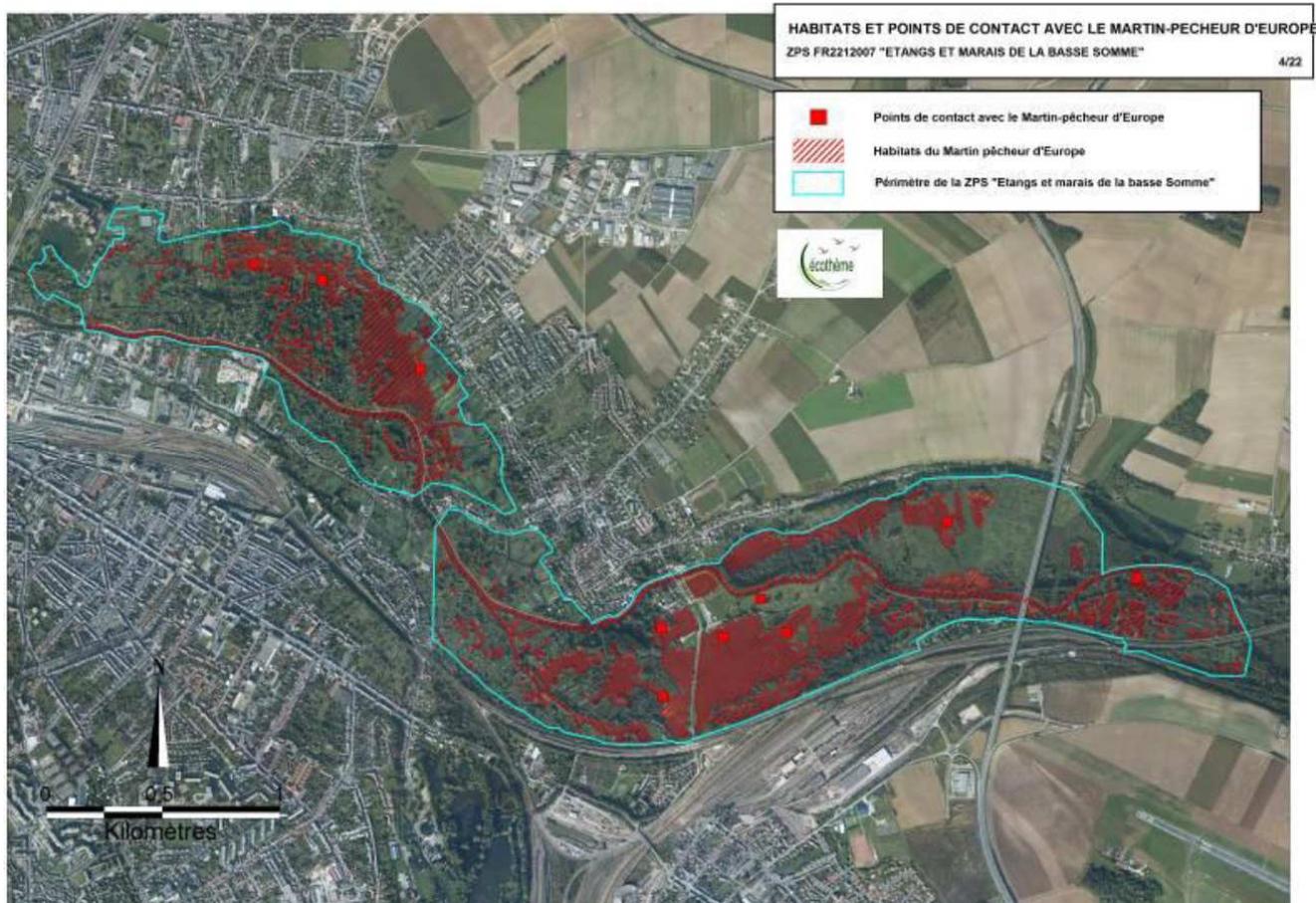
10/31

-  Point de contact avec le Blongios nain
-  Habitats du Blongios nain
-  Périmètre de la ZPS "Etangs et Marais du Bassin de la Somme"











Longueau

Plan Local d'Urbanisme

Annexe : Servitudes



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SOMME

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Connaissance des Territoires, Urbanisme et Risques

Bureau de la Planification des Territoires

COMMUNE DE LONGUEAU

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES ET CONTRAINTES DE TYPE : A5

INTITULE DE LA SERVITUDE
Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (eaux usées ou eaux pluviales).
ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE
DATE DE L'ACTE
CARACTÉRISTIQUE DE LA SERVITUDE
Présence des canalisations Eau Potable et Assainissement : - canalisations d'eaux pluviales de 1000 mm de diamètre - aqueduc - deux canalisations de 500 mm et une de 400 mm sous le domaine SNCF - cité du Chateau. - canalisation d'eaux pluviales de 1200 mm de diamètre - (longueur 143 m) et aqueduc de 1.30x0.60 m (longueur 154 m) à la gare de triage. - aqueduc sous la gare et sous la VC n° 10 (Commune de Boves). - canalisation d'eau potable de 250 mm de diamètre entre la RD 935 et la RN 29. - 2 canalisations d'assainissement pluvial.
SERVICE RESPONSABLE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SOMME

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Connaissance des Territoires, Urbanisme et Risques

Bureau de la Planification des Territoires

COMMUNE DE LONGUEAU
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES ET CONTRAINTES DE TYPE :
AC1

INTITULE DE LA SERVITUDE
Servitudes de protection des monuments historiques.
ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE
Arrêté Préfectoral du 28 mars 2003.
DATE DE L'ACTE
28/03/03
CARACTÉRISTIQUE DE LA SERVITUDE
SERVICE RESPONSABLE
Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine 5 rue Henri Daussy 80000 Amiens



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SOMME

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Connaissance des Territoires, Urbanisme et Risques

Bureau de la Planification des Territoires

COMMUNE DE LONGUEAU
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES ET CONTRAINTES DE TYPE :
AC1

INTITULE DE LA SERVITUDE
Servitudes de protection des monuments historiques.
ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE
Arrêté Préfectoral du 11 juillet 2008
DATE DE L'ACTE
11/07/08
CARACTÉRISTIQUE DE LA SERVITUDE
Est inscrite au titre des Monuments Historiques la cité-jardin du Château Tourtier, située à Longueau (Somme), comprenant la voirie dont l'escalier monumental donnant accès à la route et le passage souterrain donnant accès aux ateliers de réparation et aux voies de chemin de fer, les aménagements paysagers, les façades et toitures de l'ancien foyer des agents de train (excepté l'adjonction moderne postérieure), les façades et toitures des maisons suivantes avec leur jardin qui les entoure et leurs annexes, figurant au cadastre section. La liste des parcelles concernées sont énumérées dans l'arrêté préfectoral en date du 11/07/08.
SERVICE RESPONSABLE
Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine 5 rue Henri Daussy 80000 Amiens



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SOMME

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Connaissance des Territoires, Urbanisme et Risques

Bureau de la Planification des Territoires

COMMUNE DE LONGUEAU

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES ET CONTRAINTES DE TYPE : EL3

INTITULE DE LA SERVITUDE
Servitudes de halage et de marchepied.
ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE
Servitude découlant ipso-facto du classement de l'ouvrage public.
DATE DE L'ACTE
CARACTÉRISTIQUE DE LA SERVITUDE
'L'AVRE' du pont de Morisel (RD.920) au confluent de la Somme est un cours d'eau domanial rayé de la nomenclature des voies navigables ou flottables et demeurant dans le domaine public fluvial et de la navigation intérieure. Sur la partie du cours d'eau considérée la servitude de marchepied de 3.25 mètres s'applique sur les deux rives. (article 15 du code du domaine public fluvial et de la navigation).
SERVICE RESPONSABLE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SOMME

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Connaissance des Territoires, Urbanisme et Risques

Bureau de la Planification des Territoires

COMMUNE DE LONGUEAU

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES ET CONTRAINTES DE TYPE : EL7

INTITULE DE LA SERVITUDE
Servitudes d'alignement.
ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE
DATE DE L'ACTE
CARACTÉRISTIQUE DE LA SERVITUDE
Sur les terrains frappés d'alignement, sont interdits tous travaux confortatifs (renforcement de murs, soutiens, etc...) et l'édification de toute construction. Ces servitudes non aedificandi et non confortandi font l'objet de plans précis déposés en mairie ou à la subdivision de l'Équipement suivant le type de la voie frappée d'alignement (VC,RD ou RN). Liste des Plans d'Alignement Approuvés sur Longueau : 1 Carrefour R.N.35 et R.N.334 - approuvé le 21.07.1914.
SERVICE RESPONSABLE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SOMME

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Connaissance des Territoires, Urbanisme et Risques

Bureau de la Planification des Territoires

COMMUNE DE LONGUEAU

**SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES ET CONTRAINTES DE TYPE :
EL11**

INTITULE DE LA SERVITUDE
Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et déviation d'agglomérations.
ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE
Interdiction d'accès du 6 novembre 1984
DATE DE L'ACTE
06/11/84
CARACTÉRISTIQUE DE LA SERVITUDE
Interdiction d'accès sur la rocade d'AMIENS : Les secteurs concernés sont reportés sur le plan des servitudes d'utilité publique.
SERVICE RESPONSABLE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SOMME

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Connaissance des Territoires, Urbanisme et Risques

Bureau de la Planification des Territoires

COMMUNE DE LONGUEAU

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES ET CONTRAINTES DE TYPE : I4

INTITULE DE LA SERVITUDE
Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.
ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE
DATE DE L'ACTE
CARACTÉRISTIQUE DE LA SERVITUDE
<p>Lignes moyenne tension et basse tension : Ce réseau fait l'objet d'un plan particulier joint au plan général des servitudes d'utilité publique au 1/10000 ème.</p> <p>Pour toute précision complémentaire se rapprocher du service responsable.</p> <p>Les travaux à proximité de ces ouvrages sont règlementés par le décret 65-48 du 08/01/1965 et la circulaire 70-21 du 21/12/1970.</p> <p>Il est interdit à toute personne d'approcher les outils, appareils ou engins qu'elle utilise à une distance inférieure à 5 mètres des conducteurs sous tension, compte tenu de tous les mouvements possibles des pièces conductrices d'une part, et de tous les mouvements, déplacements, balancements, fouettements ou chutes possibles des engins, utilisés pour les travaux envisagés d'autre part.</p> <p>Les servitudes d'ancrage (murs, toitures, terrasses), d'appui, de passage, d'élagage et d'abattage d'arbres sont applicables à ces ouvrages.</p>
SERVICE RESPONSABLE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SOMME

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Connaissance des Territoires, Urbanisme et Risques

Bureau de la Planification des Territoires

COMMUNE DE LONGUEAU
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES ET CONTRAINTES DE TYPE :
INT1

INTITULE DE LA SERVITUDE
Servitudes au voisinage des cimetières.
ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE
Code des communes : articles L 361-1, L 361-4, L 361-6, L 361-7, R 361-1, R 361-2, R 361-3 et R 361-5. Servitudes non aedificandi et relatives aux puits s'appliquant au voisinage des cimetières civils transférés et frappant les terrains non bâtis sur une distance de 100m dans les communes de plus de 2000 habitants. Le maire peut lever la servitude (article L 361-4 du code des communes).
DATE DE L'ACTE
CARACTÉRISTIQUE DE LA SERVITUDE
Servitudes au voisinage des cimetières frappant les terrains non bâtis sur une distance de 100 mètres autour des nouveaux cimetières transférés hors des communes à caractère de ville (population supérieure à 2000 habitants) : * servitude non aedificandi. * servitudes relatives aux puits.
SERVICE RESPONSABLE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SOMME

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Connaissance des Territoires, Urbanisme et Risques

Bureau de la Planification des Territoires

COMMUNE DE LONGUEAU
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES ET CONTRAINTES DE TYPE :
JS1

INTITULE DE LA SERVITUDE
Servitudes de protection des installations sportives dont le financement a été assuré par une ou des personnes morales de droit public.
ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE
Loi du 16.07.1984.
DATE DE L'ACTE
CARACTÉRISTIQUE DE LA SERVITUDE
Liste des Installations Sportives : Boulodrome de plein air Piste modélisme automobile Court de tennis couvert complexe sportif route de Glisy Court de tennis de plein air Gymnase André Mille Gymnase Emile NOEL rue Victor HUGO Gymnase Denis PAPIN (salle de gym) Gymnase Georges PELLERIN Collège Joliot Curie Piste circulaire d'athlétisme Plateau polyvalent groupe André MILLE Plateau polyvalent groupe scolaire BAROUX Salle polyvalente Paul HEDE rue Paul Baroux Maison des Jeunes rue GALLIENI Parcours sportif Terrain de football de LONGUEAU Terrain de football/vestiaires rue Paul BAROUX Stade Emile NOEL - Terrain de football/vestiaires rue Victor HUGO.

SERVICE RESPONSABLE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SOMME

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Connaissance des Territoires, Urbanisme et Risques

Bureau de la Planification des Territoires

COMMUNE DE LONGUEAU
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES ET CONTRAINTES DE TYPE :
PM1

INTITULE DE LA SERVITUDE
Risques naturels – Servitude résultant des plans d'expositions aux risques naturels prévisibles
ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE
Arrêté préfectoral en date du 1er décembre 2004
DATE DE L'ACTE
01/12/04
CARACTÉRISTIQUE DE LA SERVITUDE
Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la vallée de la SOMME et de ses affluents approuvé le 1er décembre 2004
SERVICE RESPONSABLE
Direction départementale de l'Équipement de la Somme



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SOMME

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Connaissance des Territoires, Urbanisme et Risques

Bureau de la Planification des Territoires

COMMUNE DE LONGUEAU
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES ET CONTRAINTES DE TYPE :
T5

INTITULE DE LA SERVITUDE
Servitudes aéronautiques de dégagement (aérodromes civils et militaires).
ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE
Arrêté ministériel du 16.01.96 publié au JO du 31.01.96 (Plan ES 483 index A)
DATE DE L'ACTE
16/01/96
CARACTÉRISTIQUE DE LA SERVITUDE
Aérodrome d'AMIENS-GLISY Les surfaces de dégagement figurant sur le plan de servitude approuvé permettent de déterminer les altitudes que doivent respecter les obstacles. Arrêté ministériel du 16.01.96 publié au JO du 31.01.96 (Plan ES 483 index A) Ces servitudes sont instituées pour la protection de la circulation aérienne aux abords des aérodromes. Le plan de dégagement règlemente la hauteur des plantations, remblais, constructions et obstacles de toute nature.
SERVICE RESPONSABLE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SOMME

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Connaissance des Territoires, Urbanisme et Risques

Bureau de la Planification des Territoires

COMMUNE DE LONGUEAU
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES ET CONTRAINTES DE TYPE :
T1

INTITULE DE LA SERVITUDE
Servitudes relatives aux chemins de fer.
ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE
Loi du 15.07.1845.
DATE DE L'ACTE
CARACTÉRISTIQUE DE LA SERVITUDE
La commune de LONGUEAU est concernée par les lignes SNCF suivantes : PARIS - LILLE LONGUEAU - BOULOGNE AMIENS - LAON AMIENS - MONTDIDIER. Peuvent s'appliquer aux terrains riverains du domaine public ferroviaire : - les servitudes de grande voirie (alignement, distance des plantations, exploitation de mines et carrières). - les servitudes spéciales (constructions, excavations, dépôts de matières inflammables ou non-débroussaillage). Voir fiche et notice ci-annexées.
SERVICE RESPONSABLE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SOMME

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Connaissance des Territoires, Urbanisme et Risques

Bureau de la Planification des Territoires

COMMUNE DE LONGUEAU

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES ET CONTRAINTES DE TYPE : PT2

INTITULE DE LA SERVITUDE
Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.
ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE
Décret du 11.03.1983 publié au J.O. du 24.03.1983. Plan N° 758/1360
DATE DE L'ACTE
11/03/83
CARACTÉRISTIQUE DE LA SERVITUDE
Liaison Hertzienne DURY - SAILLY-SAILLISEL (T.D.F) : * Zone spéciale de dégagement de 500 mètres de largeur dans laquelle il est interdit de créer des obstacles fixes ou mobiles dont la partie la plus haute excède l'altitude (NGF) précisée sur le plan N° 758/1360.
SERVICE RESPONSABLE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SOMME

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Connaissance des Territoires, Urbanisme et Risques

Bureau de la Planification des Territoires

COMMUNE DE LONGUEAU

**SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES ET CONTRAINTES DE TYPE :
PT2**

INTITULE DE LA SERVITUDE
Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.
ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE
Décret du 30.04.1981 publié au JO du 08.05.1981. (Plan FHS 646 M).
DATE DE L'ACTE
30/04/81
CARACTÉRISTIQUE DE LA SERVITUDE
Liaison Hertzienne AMIENS-REIMS tronçon Dury-Bussu (Télécommunications) : * Zone spéciale de dégagement de 300 mètres de largeur dans laquelle il est interdit de créer des obstacles fixes ou mobiles dont la partie la plus haute excède l'altitude (NGF) précisée sur le plan N° FHS 646 M.
SERVICE RESPONSABLE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SOMME

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Connaissance des Territoires, Urbanisme et Risques

Bureau de la Planification des Territoires

COMMUNE DE LONGUEAU
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES ET CONTRAINTES DE TYPE :
PT2

INTITULE DE LA SERVITUDE
Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.
ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE
Décret du 27/11/1989 publié au J.O. du 02/12/1989
DATE DE L'ACTE
27/11/89
CARACTÉRISTIQUE DE LA SERVITUDE
Liaison Hertzienne ALBERT - AMIENS - (Télécom - tronçon Dury St Fuscien - Albert) : * Zone spéciale de dégagement de 200 mètres de largeur dans laquelle il est interdit de créer des obstacles fixes ou mobiles dont la partie la plus haute excède l'altitude (NGF) précisée sur le plan FH.ME 054.
SERVICE RESPONSABLE
80050 Amiens Cedex 1



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SOMME

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Connaissance des Territoires, Urbanisme et Risques

Bureau de la Planification des Territoires

COMMUNE DE LONGUEAU

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES ET CONTRAINTES DE TYPE : PT2

INTITULE DE LA SERVITUDE
Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.
ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE
Décret du 11.03.1983 publié au J.O. du 24.03.1983. Plan N° 758/1360
DATE DE L'ACTE
11/03/83
CARACTÉRISTIQUE DE LA SERVITUDE
Liaison Hertzienne DURY - SAILLY-SAILLISEL (T.D.F) : * Zone spéciale de dégagement de 500 mètres de largeur dans laquelle il est interdit de créer des obstacles fixes ou mobiles dont la partie la plus haute excède l'altitude (NGF) précisée sur le plan N° 758/1360.
SERVICE RESPONSABLE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SOMME

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Connaissance des Territoires, Urbanisme et Risques

Bureau de la Planification des Territoires

COMMUNE DE LONGUEAU
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES ET CONTRAINTES DE TYPE :
PT2

INTITULE DE LA SERVITUDE
Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.
ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE
Décret du 30.04.1981 publié au JO du 08.05.1981. (Plan FHS 646 M).
DATE DE L'ACTE
30/04/81
CARACTÉRISTIQUE DE LA SERVITUDE
Liaison Hertzienne AMIENS-REIMS tronçon Dury-Bussu (Télécommunications) : * Zone spéciale de dégagement de 300 mètres de largeur dans laquelle il est interdit de créer des obstacles fixes ou mobiles dont la partie la plus haute excède l'altitude (NGF) précisée sur le plan N° FHS 646 M.
SERVICE RESPONSABLE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SOMME

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Connaissance des Territoires, Urbanisme et Risques

Bureau de la Planification des Territoires

COMMUNE DE LONGUEAU
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUES ET CONTRAINTES DE TYPE :
PT2

INTITULE DE LA SERVITUDE
Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.
ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE
Décret du 27/11/1989 publié au J.O. du 02/12/1989
DATE DE L'ACTE
27/11/89
CARACTÉRISTIQUE DE LA SERVITUDE
Liaison Hertzienne ALBERT - AMIENS - (Télécom - tronçon Dury St Fuscien - Albert) : * Zone spéciale de dégagement de 200 mètres de largeur dans laquelle il est interdit de créer des obstacles fixes ou mobiles dont la partie la plus haute excède l'altitude (NGF) précisée sur le plan FH.ME 054.
SERVICE RESPONSABLE
80050 Amiens Cedex 1